

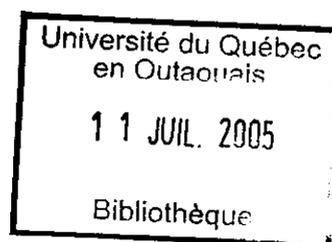
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

SOUTIEN SOCIAL ET INSERTION DES JEUNES ADULTES

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL**

**PAR ANNE-RENÉE SIMONEAU
SOUS LA DIRECTION DE YAO ASSOGBA**

MARS 2005



REMERCIEMENTS

Comme un tel ouvrage ne se réalise jamais seul, j'aimerais remercier envers un ensemble de gens qui m'ont généreusement accompagnés dans cette aventure. D'abord, mon directeur M. Yao Assogba, qui grâce à sa rigueur, sa ténacité et le souci du détail, m'a offert un encadrement tout à fait ajusté à mes besoins et à la hauteur de mes attentes. De plus, les professeurs du Département de travail social ont joué un rôle clé dans les différentes étapes de mon cheminement au sein du programme de maîtrise. Je remercie aussi ma famille immédiate et mes amis qui ont suivi le parcours avec grand intérêt et qui ont bien voulu accepter que je divise mon temps entre le travail, les études et les autres activités. Aussi, plusieurs personnes de mon entourage m'ont prêté de bonnes idées et des commentaires critiques qui apportent des résultats intéressants dans l'analyse et la rédaction de ce travail. Finalement, je désire remercier spécialement ma fille, qui en se pointant le bout du nez m'a permis d'achever mon travail de rédaction, ainsi que mon conjoint qui en m'offrant un tel cadeau, m'accompagne de façon remarquable dans le passage des études vers la vie familiale.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	p. 5
LISTE DES TABLEAUX	p. 4
INTRODUCTION	p. 4
CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE	p. 6
1.1 Le marché de l'emploi et l'apparition du phénomène de l'exclusion	p. 6
1.2 L'exclusion et l'insertion : des liens avec le réseau social	p. 8
1.3 La pertinence de la recherche	p. 12
CHAPITRE 2. CADRE THÉORIQUE	p. 13
2.1 Historique des initiatives d'insertion institutionnelles et communautaires	p. 13
2.2 Le lien social et le soutien social au sein des nouvelles pratiques d'insertion	p. 15
2.3 La construction du lien social et du soutien social	p. 18
CHAPITRE 3. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE	p. 23
3.1 Les concepts-clés de la recherche	p. 24
3.2 Les techniques d'échantillonnage et de cueillette des données	p. 27
3.3 Les techniques d'analyse	p. 27
3.4 Les limites de la recherche	p. 27

CHAPITRE 4. ANALYSE DES DONNÉES ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	p. 29
4.1 Description du portrait et des trajectoires socioprofessionnelles des jeunes	p. 29
4.2 Le rôle des réseaux sociaux et de leur soutien en insertion socioprofessionnelle	p. 37
4.2.1 La famille et les amis	p. 37
4.2.2 Le milieu communautaire et d'entraide	p. 46
4.2.3 Le milieu institutionnel	p. 53
4.2.4 Les passerelles entre organismes d'insertion socioprofessionnelle	p. 55
4.3 Résumé des formes de soutien social dans le parcours d'insertion socioprofessionnelle	p. 58
 CHAPITRE 5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	 p. 60
Section 1 : Interprétation	p. 60
5.1 Le soutien social en période de scolarisation et d'emploi	p. 61
5.2 Le soutien social en période d'insertion	p. 62
5.3 La famille et les amis comme sources de soutien	p. 64
5.4 Le milieu institutionnel et communautaire comme sources de soutien	p. 66
 Section 2 : Discussion	 p. 68
5.5 Discussion sur l'exclusion dans les démarches de scolarisation et d'emploi	p. 68
5.6 Discussion sur l'aide des réseaux sociaux au sein du processus d'insertion	p. 71
5.7 Discussion sur la solidarité et le soutien extra-familiaux	p. 77
5.8 Discussion sur la perception des jeunes face au réseau et au soutien social	p. 79
 CONCLUSION	 p. 82
 BIBLIOGRAPHIE	 p. 86
 ANNEXES	 p. 88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1 La fonction des acteurs en insertion socioprofessionnelle.....	56
2 Portrait des activités d'insertion selon le type d'organisme.....	57
3 Résumé des types d'aide offerte aux jeunes, selon la source de soutien.....	58
4 Sphères d'intervention de l'aide apportée par le réseau social des jeunes.....	72

RÉSUMÉ

Depuis la fin des années 1970 et le déclin du marché de l'emploi, les jeunes de 16 à 35 ans vivent des difficultés qui se traduisent par l'exclusion du marché de l'emploi et un isolement social de plus en plus importants. Au Québec, des politiques et programmes sociaux d'insertion tentent de faciliter leur insertion en emploi, mais peu d'entre eux visent la construction du soutien et de l'appartenance entre les jeunes et leurs réseaux sociaux. Pourtant, le soutien social présente plusieurs formes d'aide (Barrerra, 1988) qui peuvent être bénéfiques pour leur insertion socio-professionnelle. À partir de cette hypothèse, notre recherche explore le soutien social dans l'optique de l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes. Sous forme de récit de vie, cinq jeunes de l'Outaouais nous livrent leurs réflexions quant à l'effet du soutien social sur leur processus d'insertion, afin de mieux en saisir les éléments facilitants parmi leurs réseaux sociaux.

L'analyse des résultats nous indique que le soutien social est présent dans l'entourage des jeunes qui sont exclus du marché du travail. La quantité d'échanges et la diversité des formes de soutien sont liés à l'ampleur de ce réseau et aux liens qui le constituent. Les jeunes qui co-habitent avec leurs parents sont ceux qui reçoivent le plus de soutien social, grâce à l'appui significatif des parents (soutien financier, informations, conseils, services et autres), alors que les jeunes dont les liens avec la famille sont plus faibles (informations et conseils), reçoivent moins de soutien en général. Les amis ont un rôle plutôt centré sur les activités et un soutien affectif ponctuel. Nous constatons que le réseau de sociabilité contribue grandement à la construction identitaire des jeunes et à la création de liens sociaux. Quant à lui, le réseau d'affinité (État et organismes communautaires d'insertion) offre un soutien important dans l'insertion professionnelle des jeunes, grâce à diverses activités et programmes d'employabilité et d'insertion au travail. Puisque le soutien social provient de nombreux réseaux, notre recherche permet aux intervenants d'agir pour diversifier et intensifier les liens sociaux entre le jeune et son entourage, pour faire émerger le soutien social et ainsi faciliter leur insertion socio-professionnelle.

Mors-clés : exclusion, insertion socio-professionnelle, jeunes, soutien social, réseaux sociaux

INTRODUCTION

L'époque moderne, marquée par l'industrialisation et l'urbanisation, a pu faciliter et améliorer les conditions de vie et transformer les modes de vie traditionnels. Plus particulièrement, l'époque de la reconstruction d'après-guerre promettait à tous « des jours prospères ». Le salariat était signe de succès, d'ascension et de mobilité sociale. Mais cette nouvelle société a fini par montrer ses limites après les « Trente Glorieuses » (1945-1975). On note une diminution de l'offre de travail, un taux de décrochage scolaire élevé, une montée du chômage et de la pauvreté ainsi qu'une accentuation importante de l'écart entre les classes favorisées et défavorisées. L'exclusion devient de plus en plus une réalité et un problème de société à partir des années 1980. L'exclusion sociale désigne la situation d'un individu ou d'un groupe d'individus qui se situe hors du marché de l'emploi et d'un réseau d'appartenance. Elle devient de plus en plus caractérisée par la crise de l'emploi. Les sociétés postindustrielles sont devant un problème social important, problème auquel s'intéressent l'État, les chercheurs et les praticiens.

L'état actuel des connaissances de ce problème porte surtout sur sa dimension économique. Les chercheurs étudient et analysent généralement l'exclusion en termes de « mise hors du marché du travail ». De plus, les interventions visant à contrer l'exclusion (politiques sociales, mesures gouvernementales et communautaires, etc.) tendent aussi vers la résolution du problème dans son aspect économique. Elles consistent pour la plupart à aider les exclus à s'insérer ou à réinsérer le marché du travail. Or, l'exclusion sociale ne consiste pas seulement en la mise à l'écart des individus face au marché de l'emploi. Elle comporte aussi une dimension sociale et même relationnelle qui fait référence à l'état du lien social d'un individu, d'un groupe de personnes ou d'une population visée.

Ainsi, toute recherche et toute intervention qui tentent de mieux comprendre le phénomène de l'exclusion doivent tenir compte de ses deux dimensions : la dimension économique et la dimension du réseau social. Il est donc important de chercher à comprendre et à analyser la qualité, la nature et la contribution des liens sociaux dans le processus d'insertion professionnelle

des individus. Ainsi, cette recherche comporte un intérêt théorique important qui permettra aux chercheurs et aux praticiens de mieux saisir les interrelations entre le phénomène d'insertion et les réseaux sociaux. Elle aborde ce problème à partir des récits des jeunes adultes sur le rôle des membres de leur réseau social primaire (famille, amis, voisinage, etc.) lorsqu'ils s'engagent dans un processus d'insertion socioprofessionnelle. L'objectif de cette recherche est de définir avec précision les concepts d'exclusion et d'insertion socioprofessionnelle, en mettant en évidence le rôle du réseau social primaire comme source de soutien social pour les jeunes adultes en processus d'insertion. À la lumière des résultats obtenus, nous serons en mesure de présenter de nouvelles connaissances empiriques et de proposer des pistes de renouvellement des pratiques d'insertion socioprofessionnelle, par exemple en proposant divers moyens de promouvoir les réseaux sociaux dans la lutte contre l'exclusion. Par ailleurs, en comprenant mieux l'apport du réseau social, les praticiens de l'intervention sociale pourront mieux intégrer le réseau social à leurs pratiques d'insertion socioprofessionnelle.

Le mémoire se présente en cinq grands chapitres. Le premier consiste à présenter le phénomène d'exclusion à travers un portrait du marché de l'emploi depuis les années 1980, pour mieux comprendre le contexte derrière ce phénomène et dresser un portrait de la situation actuelle, tant dans le processus qui mène à la marginalisation qu'en ce qui a trait aux populations les plus vulnérables à l'exclusion. Par la suite, le cadre théorique présente au deuxième chapitre, une recension des écrits portant sur les liens sociaux, la solidarité et le rôle des réseaux sociaux au sein du processus d'insertion socioprofessionnelle. Le cadre conceptuel et méthodologique présente au chapitre trois, les concepts-clés et les méthodes de cueillette et d'analyse de données utilisées dans le cadre de notre étude, pour enfin présenter les limites de celle-ci. Ceci nous permet de saisir le sens des principaux termes utilisés dans la recherche, ainsi que les méthodes de cueillette et d'analyse des résultats qui nous mènent vers des constats sur le thème du soutien social et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

L'analyse des résultats présente, au chapitre quatre, les parcours des jeunes qui nous ont livré leur récit, par le biais d'une analyse qualitative du réseau et du soutien social au sein des trajectoires scolaire, d'emploi et d'insertion des jeunes et ce, dans le but de mieux connaître le rôle du réseau social comme complément aux démarches d'insertion. Dans ce chapitre, nous présentons

brièvement le profil socio-économique et les caractéristiques du cheminement socioprofessionnel des jeunes pour ensuite illustrer la nature des expériences qui ont précédé leur parcours et leurs relations avec leur entourage. Ensuite, la présentation du soutien social offert par la famille, les amis, la communauté et l'État s'illustre à travers les relations, l'aide offerte ainsi que l'appréciation des jeunes face à ces formes de soutien. Au cinquième chapitre, l'interprétation et la discussion des résultats nous permettent d'avancer une série de constats et de réflexions qui portent sur l'ensemble du sujet de recherche, ce qui nous permet de mieux comprendre différents aspects du soutien social, soit la présence, le rôle et la contribution du réseau social et de son soutien social au sein du parcours des jeunes. Ces réflexions sont présentées en lien avec les théories sous-jacentes à la recherche, afin de questionner les données de recherche dans un contexte plus large, qui porte sur les notions d'exclusion, d'insertion et de soutien social. Ainsi, c'est à partir d'une lecture critique des résultats que nous examinons le phénomène d'insertion pour mieux cerner l'impact du soutien social et des réseaux sociaux à travers le processus d'insertion. Finalement, la conclusion nous apporte une synthèse des principaux constats de la recherche et des perspectives d'intervention qui se dégagent de celle-ci.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Le marché de l'emploi et l'apparition du phénomène de l'exclusion

Le 20^e siècle a été fortement marqué par l'apparition et la montée de la modernité. Les efforts de reconstruction d'après-guerre ont été caractérisés par une prospérité et une amélioration des conditions de vie dans la plupart des pays industrialisés d'Europe et d'Amérique. Les modes de production, de consommation, d'occupation territoriale et de régulation sociale ont évolué et la modernité résulte de l'émergence du capitalisme et de l'industrialisation. C'est dans ce mode capitaliste, caractérisé par un système de production et de consommation de masse, que l'époque moderne a pu améliorer les conditions de vie des populations. Dans le domaine industriel, la montée du salariat permet de transformer les conditions socio-économiques : forte scolarisation, développement rapide de la main-d'œuvre, accès aisé au marché du travail, abondance d'emplois et participation importante au développement social. Le salariat et l'amélioration des conditions de vie du salarié concrétisent un mouvement qui s'annonçait depuis le début du siècle. C'est dans la période 1945-1975 que le salariat a fait croître la classe moyenne, conséquence directe de l'amélioration des conditions du salariat. L'économie fonctionne à pleine capacité et se montre généreuse pour les conditions de vie des citoyens : plein emploi, faible taux de chômage, accès à la scolarité et émergence de l'État providence. Or, les difficultés économiques et industrielles apportent des transformations sociales profondes, annonçant une seconde phase au mouvement du salariat, c'est maintenant le déclin du salariat (Favreau et Lévesque, 1996).

Ce second mouvement est lié aux modes de consommation et de production massifs de l'époque du salariat qui ont favorisé la croissance de nouvelles technologies, particulièrement en matière de communication et d'informatique. Cherchant à rentabiliser la production industrielle, elles

n'ont pas tardé à occasionner des effets pervers sur le marché du travail et l'emploi. En se spécialisant et en s'informatisant, le marché du travail devient plus sélectif face à ses travailleurs. À partir des années 1975, on assiste à un revirement de l'organisation sociale, reflétant une deuxième vague de changements dans les sociétés industrielles. Ce mouvement se caractérise par la diminution de l'offre et la dégradation des conditions de travail; c'est le déclin du marché de l'emploi (Giddens, 1990). Cette dégradation économique se conjugue avec un désengagement de l'État, particulièrement dans les domaines de l'éducation, des services sociaux et de la santé. Les répercussions de ce désengagement se reflètent dans un premier temps à travers une augmentation du taux de chômage, affaiblissant la participation au développement économique et au secteur de l'emploi en général.

Dans un deuxième temps, le désengagement étatique du début des années 1980 a accentué la marginalisation et accéléré la montée de l'exclusion sociale. Par conséquent, une importante partie de la population est exclue de la participation au développement collectif, accentuant alors l'affaiblissement des solidarités sociales. La non-participation économique et sociale a fait éclater la liaison étroite entre la production et la consommation de masse. L'économie ralentit, l'emploi se dégrade et la solidarité sociale s'estompe. L'individualisme s'installe dans un contexte social de plus en plus difficile (Favreau et Lévesque, 1996).

Le destin personnel et collectif, fortement caractérisé par la marginalisation, la pauvreté et l'exclusion, est maintenant perçu comme une défaillance individuelle, un problème personnel à surmonter (Beck, 1998). La société industrielle avancée connaît un déficit de liens sociaux, de solidarité et de participation citoyenne. La crise économique, sociale et même politique de l'époque a démontré les limites de la société marchande. Pour la population de même que pour l'État, les coûts sociaux occasionnés par la hausse du taux de chômage, l'éclatement des modes de production et de consommation, et la baisse de participation sociale et économique constituent un cercle vicieux qui engloutit le monde industriel (Favreau, 1996). Le déclin du salariat nous permet de constater la nécessité de repenser l'État providence et les rapports entre le secteur économique et le secteur social (Favreau et Lévesque, 1996). Le mouvement social lié à l'apparition des phénomènes d'exclusion et de non-participation sociale et économique constitue maintenant la « société duale », phénomène nommé la « société cassée en deux » par le Conseil

des affaires sociales (dans Favreau et Lévesque, 1996). Maintenant, des populations entières sont divisées par la société salariale. Alors qu'une partie des citoyens participe plus facilement à l'essor économique et social de l'époque (*les inclus*), une autre partie est amenée à prendre un rôle d'observateur, à partir de l'extérieur (*les exclus*).

Le concept « société cassée en deux » illustre de façon réductrice un phénomène beaucoup complexe que le simple fait de participer ou non au marché de l'emploi. À ce sujet, Robert Castel (1994) apporte des nuances importantes au concept d'exclusion, qui se caractérise par une combinaison de deux critères :

- 1) l'isolement relationnel (participation au réseau social, à la vie communautaire, appartenance);
- 2) l'absence de travail (participation au marché de l'emploi, à l'essor économique).

Selon cet auteur, la présence d'un seul de ces critères engendre un processus de retrait social qui peut aboutir à une marginalisation et même à l'exclusion. Toutefois, il ajoute que l'*exclusion professionnelle* (non-participation au marché du travail), doublée d'une *exclusion sociale* (isolement et non-participation sociale), peut mener à un état avancé d'exclusion désigné par la *désaffiliation*, qui est alors l'aboutissement d'une série d'étapes marquées par la perte de participation active, tant économique que sociale.

1.2 L'exclusion et l'insertion : des liens avec le réseau social

Quel est le profil général des personnes qui sont exclues du marché du travail ? Une analyse approfondie du marché de l'emploi nous permet de constater que le profil d'âge des travailleurs (et par conséquent des non-travailleurs) s'est considérablement transformé. Les travailleurs plus âgés (45 ans et plus) représentent maintenant une part plus importante du bassin de travailleurs, comparativement aux jeunes adultes. Les travailleurs âgés de moins de 30 ans vivent dans la précarité d'emploi, compte tenu du niveau de revenus et des qualifications exigées. L'emploi devient de moins en moins accessible pour eux (Langlois, 1990). Cette précarité d'emploi occasionne un appauvrissement important chez les jeunes familles, précarité qui apparaît de plus en plus tôt et dont les conséquences (sociales et économiques) persistent plus longtemps. Les responsabilités familiales font en sorte que les jeunes familles s'engouffrent dans un processus

d'appauvrissement constant. Toutefois, ce phénomène s'observe aussi chez les plus jeunes qui souffrent aussi de l'affaiblissement du marché de l'emploi, et dont les conséquences s'observent principalement à travers les retards et le décrochage scolaire. Ils sont maintenant plus nombreux à abandonner leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme qualifiant, par conséquent faisant face à une précarité d'emploi (Langlois, 1990).

Ces jeunes sont donc le groupe d'âge le plus vulnérable au chômage et à l'exclusion professionnelle. Les jeunes chômeurs de 15 à 19 ans présentent un profil varié : décrocheurs scolaires en attente d'une réorientation professionnelle, à cause d'un manque de soutien familial ou pour des raisons de santé. Les jeunes chômeurs âgés entre 20 et 24 ans vivent des difficultés importantes en raison de leur mode d'habitation, la nouvelle vie de couple, la monoparentalité ou l'éloignement de la famille d'origine. Certains étudiants retournent chez leurs parents en repoussant à plus tard les responsabilités familiales, et conservent un mode de vie adolescent. L'entrée tardive dans la vie adulte est de plus en plus privilégiée pour un bon nombre de jeunes adultes. Les chômeurs ayant entre 25 et 29 ans présentent un profil encore plus varié, marqué par des réalités plus difficiles : dettes importantes et efforts investis dans les études et la poursuite de rêves effrités caractérisent les universitaires qui passent d'un emploi à un autre, ou encore on observe des victimes de fermetures de postes ou de reclassification, des chômeurs saisonniers, des accidentés, des femmes en difficulté qui tentent de réintégrer le marché du travail et des personnes rendues « inaptes » au travail pour des raisons psychologiques ou physiques (Gauthier, 1988).

Par ailleurs, plusieurs recherches montrent l'impact de la faible scolarisation sur le taux de chômage (Dubar, 1987). On constate que les jeunes, les personnes plus âgées et les femmes moins scolarisés sont des groupes sociaux plus gravement touchés par le contexte socio-économique qui prévaut depuis les années 1970-1980. De plus en plus vulnérables, ils subissent davantage les contrecoups de la précarisation du marché de l'emploi (Langlois, 1990). Dans ce contexte, le marché du travail choisit l'élite et exclut les plus faibles. Alors que le travail devrait être une expérience qui favorise l'autonomie et la valorisation personnelle, des populations entières en sont marginalisées et exclues.

Les différentes manifestations constituent un phénomène complexe qui fut étudié sous différents angles par divers chercheurs. Selon Robert Castel (1994), «...le niveau de ressources économiques, à quelque degré ou seuil qu'on l'établisse, n'est qu'un élément pour caractériser les situations marginales...» (Castel, 1994 : 12). Il accorde une importance particulière aux relations sociales à travers ce processus et souligne que toute forme d'exclusion survient à l'aboutissement d'un double processus de décrochage : l'absence de travail et l'isolement relationnel. La combinaison de ces deux dimensions déclenche le processus d'exclusion, qui accentue la marginalisation des individus et des groupes vulnérables. D'autres auteurs ont aussi approfondi la notion « multidimensionnelle » de l'exclusion, telle qu'avancée par Robert Castel.

À cet effet, Isabelle Taboada Leonetti affirme qu'aujourd'hui (Taboada Leonetti, 1994 : 94):

« les sociétés post-industrielles sont plutôt préoccupées par les phénomènes de dualisation et d'exclusion sociale de groupes sociaux écartés du marché de l'emploi, phénomènes qui mettent en question la solidité et la nature même du lien social ».

De plus, la diminution des liens sociaux d'échange, d'information ou d'entraide, conjuguée à une difficulté d'obtenir une identité collective (appartenance à un groupe ou points de repère permettant de s'identifier), ne peut qu'accroître le processus de désinsertion. Ce lien social « se constitue et s'entretient par la participation permanente de chacun au domaine économique commun de l'échange, mais aussi de la culture et de la symbolique » (Farrugia, 1997 : 44). Ces deux auteurs reconnaissent que l'exclusion prend naissance dans le dysfonctionnement du lien social.

L'exclusion se présente donc comme un processus dont les étapes mènent à la marginalisation et à l'exclusion. Dans son illustration, Castel (1994) définit trois étapes dans ce processus de décrochage dont l'aboutissement est la désaffiliation :

1. Zone d'insertion : présence de soutien social et de travail;
2. Zone de vulnérabilité : absence de soutien social ou de travail;
3. Zone de désaffiliation : situation de non-emploi et d'isolement relationnel.

L'absence de travail n'aboutit pas nécessairement à l'exclusion, puisque des liens sociaux significatifs peuvent exister au sein d'autres milieux de vie d'une personne. La fragilité des réseaux relationnels devient donc un critère important qui augmente les risques de basculer vers la désaffiliation (Castel, 1994). Mais l'absence de travail peut aussi représenter une absence de

relations ou de réseaux de sociabilité qui naissent normalement dans un milieu de travail. D'ailleurs, certains sociologues soulignent que la zone de désaffiliation montre l'importance des réseaux sociaux primaires pour que des individus occupent des fonctions économiques ou politiques. Ces individus sont d'abord considérés comme des entités autonomes dotées d'un minimum de cohésion propre (Schehr, 1999). En lien avec les nouvelles réalités sociales et économiques qui ont occasionné ces formes d'exclusion, un nouveau rapport se crée entre l'individu et la société. La solidarité et l'appartenance à une communauté s'expriment par la création de nouvelles voies solidaires, solidarités formelles ou informelles (Xieberras, 1993).

En vue de contrer l'exclusion, les pratiques d'insertion doivent favoriser la sociabilité et la solidarité. En examinant de plus près les pratiques sociales en matière d'insertion, on constate qu'elles tiennent compte de façon systématique de la dimension économique de l'exclusion. Traditionnellement, la lutte contre l'exclusion se faisait par l'insertion au marché de travail. Au sein de ces pratiques, la dimension sociale et relationnelle est très peu présente. Le soutien du réseau social, le développement des habiletés relationnelles et la promotion des réseaux de sociabilité ne font généralement pas ou très peu partie des pratiques d'insertion. De plus, les recherches portant sur les processus d'insertion socioprofessionnelle mettent aussi un accent important sur l'insertion au travail et s'intéressent peu à la dimension relationnelle. Le processus d'insertion se réduit-il simplement à la participation au marché du travail ? Pas nécessairement. L'individu est d'abord une personne sociale. La dimension relationnelle et la sociabilité de l'individu le mènent à une participation économique dans la société. Conséquemment, la nature et l'intensité de ses relations se modifient au cours du processus d'exclusion. À cet effet, Sébastien Schehr (1999) souligne que « *Cette dimension inhérente et essentielle de la vie humaine, trop souvent négligée par les travaux sur le chômage ou la pauvreté, fait ainsi avec la désaffiliation un retour par la bande, négativement, comme s'il était impossible, ou sacrilège d'en faire autrement* » (Schehr, 1999 : 211). Toutefois, Robert Castel (dans Schehr, 1999) invite lui-même à la prudence par rapport à l'interprétation systématique de la dimension relationnelle. Elle doit être analysée avec soin dans les « situations intermédiaires », c'est-à-dire celles qui sont situées dans la zone de vulnérabilité. Il ajoute que le rapport travail / sociabilité n'est pas une relation mécanique, « *puisque'une forte valence sur un axe peut compléter la faiblesse de l'autre* » (Castel, 1999: 414 dans Schehr, 1999 : 212).

Ce même auteur précise, et c'est ce qui met en évidence la pertinence théorique de notre recherche, que « *la relation inverse entre une dégradation de la situation économique - chômage, endettement, faillite... - et la dissociation familiale est aussi plus souvent affirmée que prouvée* » (Castel, 1994, 414 dans Schehr, 1999 : 212). La croissance de la modernité n'a fait qu'accentuer la désorganisation sociale et la destruction des liens de solidarité. Elle a permis de généraliser l'accès à l'individualité : les jeunes, les femmes et les hommes se perçoivent comme concepteurs et maîtres d'œuvre de leur propre histoire de vie (Bernier, 1998). L'identité personnelle devient un processus d'affirmation de soi, où les individus sont considérés comme des personnes sans être réduits à leur rôle, à leur place ou à leur fonction sociale (De Singly, 1998). Les choix, la liberté, la mobilité et la construction progressive de la personnalité de l'individu caractérisent les réseaux sociaux qui se créent. Ils sont changeants et se dressent à partir de l'espace de proximité. L'enracinement, le partage du quotidien et la valorisation des liens personnels sont des sources de création du lien social (Charbonneau, 1998). Dans le contexte social actuel, l'exclusion économique (nommée ci-dessus dégradation économique), doublée d'une désaffiliation des sociabilités, est donc un phénomène à étudier.

1.3 La pertinence de la recherche

Une telle recherche peut se faire soit en étudiant les jeunes exclus qui sont inactifs, soit ceux qui ont participé à des programmes d'insertion socioprofessionnelle. Comme l'intérêt de notre recherche porte sur la combinaison de la recherche et de l'intervention, l'étude se fera à partir de la deuxième optique. C'est à travers les récits qui nous sont présentés par les jeunes que nous tenterons d'établir un lien entre la perception du rôle du soutien social et son incidence sur le processus d'insertion socioprofessionnelle de ceux-ci. Cette recherche est basée sur l'hypothèse selon laquelle les réseaux sociaux (famille, amis, voisinage, etc.) contribuent au processus d'insertion économique des jeunes adultes de 16 à 30 ans parallèlement aux démarches institutionnelles et communautaires d'insertion socioprofessionnelle.

L'étude tentera de répondre aux questions suivantes : *Quelles sont les caractéristiques du réseau de sociabilité des jeunes qui sont exclus du développement économique ? Quelle(s) forme(s) de soutien ce réseau offre-t-il aux personnes qui tentent de réintégrer le marché du travail ?*

Comment ce réseau favorise-t-il le déroulement de diverses démarches d'insertion (mesures d'insertion au travail, cours de rattrapage scolaire, démarches d'employabilité, etc.) ? Comment le soutien du réseau est-il perçu par les personnes exclues ? À quel(s) besoin(s) le réseau peut-il répondre pour une personne qui se prépare à intégrer le marché du travail ?

La recherche est pertinente à deux égards. Premièrement, du point de vue théorique, elle permettra de voir si de façon empirique, l'exclusion économique se redouble automatiquement d'une désaffiliation sociale. Dans le cas contraire, elle tentera de mettre en évidence les types de liens sociaux ou la nature des relations sociales au sein du réseau qui contribuent à l'insertion des jeunes, c'est-à-dire à les sortir de leur situation d'exclusion. Étant donné que peu de recherches nous parlent de l'insertion en lien avec le soutien social, notre recherche permettra de dresser les bases de cette thématique, lesquelles pourront être reprises et précisées dans les recherches qui suivront.

Deuxièmement, du point de vue de l'intervention sociale, les résultats de cette recherche pourront suggérer des pistes d'action visant à renouveler les pratiques sociales en consolidant l'approche de réseaux aux pratiques actuelles d'insertion socioprofessionnelle. L'intérêt de cette approche est de promouvoir le réseau social dans la lutte à l'exclusion. Les intervenants du secteur de l'emploi connaîtront les modes de soutien du réseau social primaire dans une optique d'insertion. Nous obtiendrons ainsi un portrait des stratégies utilisées par l'entourage de la personne exclue pour surmonter les difficultés liées à l'insertion socioprofessionnelle. Ceci permettra aux intervenants d'élaborer des stratégies d'intervention complémentaires, visant donc à combler des lacunes du réseau social. Les intervenants pourront mettre sur pied des mécanismes de solidarité et d'entraide entre personnes exclues désireuses de vivre un processus d'insertion. Dans une optique préventive, ces intervenants pourront mettre sur pied des initiatives visant à soutenir les personnes à risque d'exclusion, et même chez la population en général, afin de maintenir la qualité des relations sociales.

Dans l'éventualité où la recherche ne démontre pas de liens entre le soutien du réseau social et l'insertion socioprofessionnelle, nous pourrions définir davantage la problématique de l'exclusion et nous connaîtrons davantage les facteurs de réussite à l'insertion. Dans ce cas, les intervenants

sociaux pourront aussi mettre sur pied ou modifier les interventions pour répondre davantage aux besoins des personnes exclues et intervenir efficacement dans la lutte et dans la prévention de l'exclusion.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Traditionnellement limitée à la réalité familiale, la notion de soutien social s'étend maintenant à une réalité plus vaste, celle du réseau de sociabilité. En effet, des phénomènes sociaux tels que la dénatalité et l'allongement de l'espérance de vie tendent à faire augmenter la demande de soutien entre membres de la famille. Comme la famille comprend moins de membres et que ses ressources diminuent, une forte pression est exercée sur peu de ressources. Dans la société contemporaine, étant donné que le soutien familial est limité et que le réseau social n'est pas toujours présent, quels acteurs sociaux pratiquent l'insertion des personnes et des groupes qui sont exclus, ou en voie d'exclusion ?

2.1 Historique des initiatives d'insertion institutionnelles et communautaires

Les initiatives d'insertion actuellement en place au Québec sont le fruit d'une longue évolution dans la recherche de moyens efficaces de contrer l'exclusion des jeunes, et de mettre en place les conditions nécessaires pour leur insertion durable dans un contexte socio-économique et politique qui est fortement marqué par l'échec du marché de l'emploi en la matière. Les politiques sociales qui traitent de la question permettent au secteur de l'employabilité de se développer, à travers une panoplie de programmes sociaux dont l'objectif principal est de permettre la scolarisation et l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Néanmoins, des études démontrent que ces programmes n'insèrent pas réellement les jeunes sur le marché de l'emploi, mais ont créé un secteur à part, en marge du marché de l'emploi. Le rapport Schwartz (1981) et de nombreuses études longitudinales permettent d'introduire la notion de jeunes à risque d'exclusion et de jeunes en difficulté, favorisant ainsi l'apparition d'une approche préventive qui permet d'éviter

l'aggravation d'une situation difficile, avant qu'elle ne touche lourdement les jeunes en les excluant totalement (Assogba, 2000). En France, les débats publics de 1988 font une distinction entre l'insertion sociale et l'insertion professionnelle. L'insertion sociale est caractérisée par l'aide directe à la personne, lui permettant de s'adapter à un contexte économique et social, tout en l'aidant à déterminer des repères et à s'ancrer dans des réseaux de solidarité. L'insertion professionnelle est alors un aboutissement d'un processus où l'accès à un emploi procure un statut permettant l'autonomie, la confiance en soi et la capacité de contribuer à la vie collective (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995). Un peu plus tard en 1997, le Conseil supérieur de l'Éducation du ministère de l'Éducation du Québec a cerné deux dimensions importantes qui composent le processus d'insertion (CSE, 1997) comme suit :

- L'insertion sociale représente l'aboutissement du passage de la jeunesse à la vie adulte, des études au travail rémunéré, d'une forme de dépendance à la pleine autonomie.
- L'insertion professionnelle se définit comme le processus d'accès à l'emploi.

Depuis la montée du phénomène de l'exclusion, le Québec s'est doté de politiques sociales ayant pour but de réduire les inégalités et de permettre un accès universel aux services sociaux, en garantissant une sécurité du revenu pour tous les citoyens. En réponse à ce vœu politique, des programmes d'éducation, de santé, de bien-être et d'allocations financières ont été mis sur pied. Au cours des trente dernières années (1960-1990), l'État a considérablement augmenté la somme investie dans les paiements de transfert, les rentes, l'aide sociale et les programmes sociaux (Langlois, 1990). En matière de programmes sociaux, le système éducatif détient, en partenariat avec d'autres acteurs sociaux, une responsabilité importante en ce qui a trait à l'insertion sociale et professionnelle (CSE, 1997). Au Québec, la réforme du système d'éducation de 1970 se donnait pour but d'enrayer l'exclusion professionnelle. L'éducation aux adultes se veut un créneau de scolarisation et/ou d'insertion au travail pour les personnes peu scolarisées et désireuses d'intégrer le marché du travail. Par contre, en 1990, on constate que les personnes les plus instruites sont celles qui participent le plus aux activités de formation s'adressant aux adultes. L'État n'a pas atteint son objectif, qui cherchait à réduire les inégalités sociales et l'exclusion par l'éducation aux adultes (Langlois, 1990). D'un point de vue qualitatif, l'intervention de l'appareil d'État est perçue comme ayant un rapport étranger avec sa clientèle, et soumet à cette dernière, un ensemble de contraintes. Il est reproché aux services coûteux de l'État de soumettre sa clientèle à

un contrôle sur sa vie privée en lui demandant d'adopter des normes de conduite jugées meilleures socialement (Godbout et Charbonneau, 1994).

Comment le mouvement communautaire s'est-il positionné face à la situation des jeunes, dans leur recherche de solutions actives pour s'insérer une fois pour toutes au sein de marché du travail ? Depuis le début des années 1980, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord cherchent activement à contrer l'exclusion, alors que l'État, les chercheurs et les praticiens s'intéressent aux solidarités communautaires qui s'investissent auprès des jeunes exclus. Cet intérêt commun favorise la mise en place d'organisations locales qui ont comme mission d'intervenir aussi bien dans les aspects psychosociaux que socio-économiques du processus d'insertion. Le mouvement communautaire n'est pas resté inerte face aux problèmes d'insertion des jeunes qu'ils côtoient et a développé, à travers les réseaux sociaux et les groupes d'appartenance, des initiatives de solidarité face à la situation des jeunes, faisant preuve de créativité dans la mise sur pied de solutions innovatrices pour contrer ce phénomène. Au Québec comme en France, on assiste alors à un début de partenariat privé-public et au renouvellement des pratiques dans le domaine de la formation à l'emploi et des entreprises d'insertion. La décennie des années 1980 est marquée par une multiplication de ces initiatives et le mouvement communautaire devient un acteur incontournable dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (Assogba, 2000). Les organismes communautaires veulent favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en offrant une gamme de services et de programmes de formation et de préparation au marché du travail. D'ailleurs, nous observons l'apparition des ressources locales d'insertion par l'économie, telles les entreprises d'insertion (La Relance, Le Boulot vers, etc.), qui reflètent deux stratégies d'action face à l'exclusion professionnelle (Fontan, 1996) :

- Les structures communautaires d'insertion : mission de préparation au marché du travail accompagnée d'un soutien économique;
- Les entreprises sociales d'insertion : activité d'insertion ayant une très faible composante formatrice, p. ex. : développement de l'entrepreneuriat.

Les intervenants œuvrant dans ce secteur d'intervention font face à une impuissance en constatant la détérioration des conditions de l'emploi, reliée à une crise structurelle du marché de l'emploi. L'exclusion se fait de plus en plus présente, les portes d'entrée vers l'emploi se resserrent et on

sent un besoin urgent de créer des emplois, plutôt que de former les personnes vers un marché d'emploi de plus en plus difficile d'accès. Malgré que ces types d'intervention créent ou facilitent l'emploi, elles ne suffisent pas à elles seules à enrayer la précarité du travail. Il s'agit là d'une mission à laquelle se rattachent d'autres secteurs d'intervention. Les intervenants du secteur de l'employabilité et du développement économique communautaire considèrent que l'isolement des pratiques d'insertion, la précarité du financement et les difficultés à établir des liens avec le secteur privé sont des barrières dans la lutte à l'exclusion. Aussi, les besoins d'échanger et de se doter d'outils communs d'intervention et d'action sont criants dans ce domaine (Fontan, 1996). Ainsi, une analyse de fond des dynamiques d'insertion et des mécanismes qui s'y rattachent permet de constater l'urgence avec laquelle on doit construire des passerelles entre le milieu scolaire, la famille, la communauté et le secteur de l'emploi. Ces milieux sont des réseaux sociaux, partenaires du processus d'insertion des jeunes, et font désormais partie du réseau social primaire de ceux qui sont exclus. Pour réussir l'insertion, ils doivent travailler de façon concertée dans des mesures diversifiées, en vue de trouver des solutions communes pour une insertion à la fois sociale et professionnelle qui est durable (Fontan, 1996).

2.2 Le lien social et le soutien social au sein des nouvelles pratiques d'insertion

Alors que les intervenants du domaine de l'employabilité ressentent le besoin de se concerter en matière d'insertion pour favoriser des liens avec les réseaux sociaux des jeunes, on assiste à l'émergence de nouvelles solidarités au sein de nos communautés québécoises. L'étendue de ces réseaux nous permet de constater que le soutien social se revitalise grâce à plusieurs sources. Entre autres, son émergence s'observe par la croissance des activités dans le domaine du loisir, de la politique et des groupes d'entraide. La multiplication des sources de soutien et d'entraide indique que les réseaux ne se limitent pas qu'aux réseaux familiaux, mais s'étendent à l'ensemble de la communauté, dans un esprit d'appartenance à la collectivité. L'apparition du mouvement associatif et de nouvelles solidarités est une stratégie qui permet de pallier l'absence de réseaux traditionnels, dépassant ainsi l'espace domestique ou privé pour refléter une appartenance aux divers groupes sociaux (Fortin, 1993). Dans une perspective d'insertion, c'est en reprenant les concepts de Robert Castel (1994) que l'on peut réellement concevoir que le double processus de

« raccrochage » s'exerce à la fois au niveau social et professionnel, stimulant ainsi une transformation des besoins personnels, académiques, sociaux, affectifs et financiers des individus en question. Au Québec, les initiatives d'insertion illustrées précédemment ont démontré la forte présence des réseaux et des liens sociaux, favorisant ainsi la participation des jeunes à la vie collective tout au long de leur processus d'insertion.

Comment l'apparition de ces nouvelles solidarités reflète-t-elle la place du lien social dans le processus d'insertion? D'abord, la société est composée d'individus qui tentent de se « séduire » et de s'approprier en rompant et en renouant des liens (Godbout, 1992). La valeur de ces liens témoigne de la qualité de l'appartenance entre les individus qui composent le réseau. Ces liens sont essentiels à la formation d'un réseau, qui permet à l'individu de s'actualiser de façon dynamique dans un ensemble de forces sociales dont les valeurs sont de l'ordre affectif, éthique, religieux, politique et économique. Dans les sociétés industrielles avancées, le lien social est fortement constitué d'échanges matériels et financiers, puisque la dimension économique a une plus grande emprise sur les autres dimensions. Ainsi, la vie collective fait référence à des rapports sociaux qui s'articulent surtout autour de la production marchande (Farrugia, 1997). L'importance de l'échange au sein des relations sociales nous montre qu'au-delà des phénomènes déjà bien connus de *solidarité sociale* (soutien, aide et gratuité au sein des relations sociales) et de *solidarité mécanique* (soutien et solidarité entre classes sociales), les mécanismes de solidarité qui émergent démontrent les transformations du lien social (Sanicola, 1994), c'est-à-dire que les réseaux primaires prennent de l'ampleur et une signification particulière et de nouvelles solidarités émergent en offrant des éléments nouveaux aux individus et à la collectivité.

Ces nouvelles pratiques relationnelles témoignent d'un véritable mouvement face aux formes traditionnelles de soutien et de solidarité (Fortin, 1994). Elles permettent à ceux qui ont vécu des périodes de vulnérabilité ou de fragilité de recréer des liens sociaux et d'avoir accès à de nouvelles sources de soutien. L'entraide exercée dans chacun de ces groupes devient un échange de type informel au sein des membres d'un réseau et témoigne d'un investissement dans le « capital social » (quantité de ressources disponibles au sein d'un réseau). D'ailleurs, il est reconnu que tout individu a des pratiques relationnelles qui visent à entretenir son propre capital social. Ce capital social et ces nouvelles formes de soutien et d'entraide ont-ils un rôle et un

apport assez significatif pour permettre à un individu de contrer le processus d'exclusion ? Comme les recherches dans le domaine de l'insertion ne tiennent pas compte de la contribution du réseau social au sein du processus d'insertion, il semble que le réseau semble fonctionner parallèlement aux initiatives communautaires et institutionnelles d'insertion.

Qu'en est-il des liens à établir entre les concepts de réseau social et de lien social. Dans un premier temps, le lien social doit être analysé à partir des besoins de la collectivité et donc de nouveaux liens sociaux se créent à partir des nouvelles réalités sociales. Comme ils se redéfinissent et s'actualisent dans un contexte toujours changeant, le lien social doit toujours être librement demandé et construit à partir du vécu de la collectivité. Il est appelé à se donner un rôle qui répond aux besoins des membres, et doit « ...donner une réponse, en son sein, avec les autres membres; c'est la méthode fondamentale à travers laquelle chacun tisse l'histoire de sa propre vie relationnelle » (Sanicola, 1994, p.27). Les interrelations sociales sont construites à partir d'échanges et d'interactions qui se nouent entre les membres d'un réseau social (Bernier, 1998). Reconnaisant l'importance du réseau social dans la construction de l'identité, Lia Sanicola (1994) souligne que « de tels liens peuvent être utilisés pour interpréter le comportement social des personnes rassemblées par ces liens » (Sanicola, 1994, p.111). Ceci nous indique que la présence d'un réseau social, d'un entourage et de relations sociales significatives peuvent être des mécanismes de reconstruction du lien social, de l'identité sociale et d'appartenance qui permettront d'augmenter le niveau de participation sociale d'un individu qui vit l'exclusion.

Les échanges relevant de chaque dimension du lien social (affectif, éthique, religieux, politique et économique) peuvent renforcer les liens. Ainsi, la force d'un réseau social et sa capacité à faire face à certains problèmes sociaux peuvent être proportionnels à la quantité d'échanges qui s'effectuent à l'intérieur de celui-ci. Des études sur les réseaux sociaux mettent en lumière un certain nombre de facteurs qui peuvent déterminer la force d'un réseau, et par le fait-même, la force du lien social qui le compose. Il s'agit de (De Singly, 1996) :

1) La densité des liens

La proportion de liens affectifs dans le réseau : les liens affectifs renforcent le lien social;

2) Le degré de connexité

La force des liens qui relient les individus qui le composent : points communs, buts, etc.;

3) L'orientation des liens

La présence de liens horizontaux (égalitaires) favorise les échanges;

4) La multiplicité

Le nombre de fonctions assurées par le lien : la diversité des besoins répondus par le réseau social renforce le lien entre individus;

5) La polarisation

La présence de personnes-clés qui renforcent les liens au sein du réseau;

6) La segmentation

La présence de plusieurs fonctions qui sont attribuées aux différentes parties du réseau.

Ces facteurs sont nécessaires afin que le réseau social offre des liens sociaux soutenant pour ses membres. En matière d'exclusion, le réseau social est-il en mesure de développer le lien social pour enrayer ce phénomène ? Encore une fois, Robert Castel (1994) fait ressortir le caractère impératif du soutien relationnel dans sa théorie sur le processus d'insertion. Il conçoit l'insertion comme une stratégie pour remonter la pente de l'exclusion, en reconstruisant des soutiens à la fois relationnels et occupationnels pour arracher de l'exclusion ceux qui, progressivement ou brusquement, ont décroché des réseaux sociaux généralement présents (Castel, 1994). En ce sens, l'insertion réelle et durable consisterait non seulement à insérer des individus sur le marché du travail, mais principalement à recréer des liens sociaux significatifs avec son entourage, son milieu et son réseau.

2.3 La construction du lien social et du soutien social

Alors que l'historique des initiatives d'insertion institutionnelles et communautaires nous a démontré qu'il est nécessaire de créer des ponts pour favoriser les échanges et le partenariat avec la famille et la communauté dans le processus d'insertion du jeune, il est essentiel de comprendre comment s'opèrent le lien social et le soutien social au sein de ces réseaux. Pour ce faire, nous devons illustrer les types d'échange qui s'effectuent parmi ces réseaux ainsi que les comportements d'entraide et de soutien qui s'y présentent. D'abord, les échanges sociaux témoignent d'un lien entre individus et les solidarités qui en émergent démontrent la force, l'appartenance de ceux-ci à différents groupes sociaux qui les unissent. Les échanges qui

s'effectuent au sein d'un réseau social représentent l'espace de sociabilité. La force d'un réseau et la présence du soutien social sont donc liées à son degré de sociabilité au sein du réseau. Il permet à chacun de former et de reconnaître son identité et sous-tend des solidarités de base : au sein de la famille, au travail, dans un groupe d'entraide ou comme membre d'une association plus formelle, la relation et les échanges sont essentiels. Chaque relation sociale est un espace de sociabilité qui participe à la construction identitaire et relationnelle de tous. À l'inverse, l'absence de réseaux de sociabilité accentue le sentiment d'isolement, de solitude et de rejet social notamment chez les chefs de famille monoparentale, les sans-emploi et les individus en voie d'appauvrissement. Il existe une forte relation d'interdépendance entre les concepts de sociabilité et de soutien : le soutien permet la sociabilité, et la sociabilité permet le soutien (Fortin, 1993).

Dans une optique de soutien et d'entraide, la sociabilité et les relations sociales permettent les échanges de services entre individus d'un même réseau. L'entraide qui s'exerce au sein d'un réseau est aussi directement liée au degré de sociabilité et aux habitudes culturelles du groupe en question. En ce sens, il existe un contrat, une sorte d'entente sous-entendue derrière le comportement d'entraide. L'entraide s'exerce soit par pur altruisme, à la demande du groupe ou par souci d'investir dans son capital social. D'ailleurs, il existe aussi un comportement calculateur dans la relation d'entraide. Au sein des relations sociales, l'aide donnée est plus souvent déclarée que l'aide reçue (Degenne et Lebeaux, 1997). Ces échanges de gestes d'entraide se produisent généralement au sein de trois sphères différentes, c'est-à-dire : la sphère du marché, la sphère de l'État et la sphère domestique. La sphère domestique regroupe les relations interpersonnelles d'amitié ou de famille, lieu naturel où s'exerce le don. Au sein du réseau social primaire, le don est une façon d'exprimer l'appartenance d'un individu à un groupe quelconque. Par le fait-même, il constitue une forme de soutien relationnel (Godbout, 1992).

Puisque le marché de l'emploi et l'État ont démontré leurs limites au niveau de l'insertion complète des personnes vulnérables et que nous observons une diversification des sources d'entraide, nous remarquerons la sphère domestique d'échange prend une ampleur considérable dans le soutien aux personnes qui tentent de s'insérer. Toutefois, malgré l'apparition des nouvelles formes de solidarité, la famille constitue un espace important de soutien et de renouvellement du lien social. Comme lieu fondateur du lien social dans notre société,

l'individualisme s'arrête aux portes de la famille puisque les relations de filiation sont beaucoup moins faciles à relâcher, et ne peuvent être conçues dans une optique individualiste. La famille est un premier espace de soutien, une institution unique et responsable du renouvellement de la société, des liens entre les générations et de la construction identitaire (Becker et Hayek, dans Godbout et al, 1996).

Outre la famille, le réseau d'affinités relie « *des amis et des proches qui, sans être apparentés, ont entre eux des relations positives dans l'ordre de l'appartenance* » (Lemieux, 1999, p. 47). Le réseau d'affinités se retrouve surtout dans certains réseaux de communication, des réseaux de parenté, mais aussi dans tout autre type de réseau informel auquel une personne s'identifie. Entre amis et proches, le réseau d'affinités offre à chacun une forte reconnaissance des liens et des statuts, au même titre que le réseau de parenté. Cette reconnaissance s'accompagne généralement d'une transmission de ressources qui sont davantage relationnelles que matérielles. Le réseau d'affinités représente un « capital social » important : il est reconnu que les individus obtiennent de l'information concernant les emplois disponibles par le biais de leurs relations interpersonnelles, et que la structure et le contenu des réseaux personnels déterminent l'accès de ces individus à des informations sur les emplois disponibles. Le réseau d'affinités représente un capital social important et un important potentiel de ressources au niveau de l'insertion en milieu d'emploi.

En ce qui a trait aux comportements de soutien et d'entraide, le soutien de la famille se fait généralement de façon souple et diversifiée, dans un climat de complicité et de compréhension, en plus d'être caractérisé par un partage des mêmes valeurs et du respect de la dignité de chacun. Malgré que l'État ait voulu libérer les individus des liens familiaux trop contraignants par la mise en place des services publics, l'entraide familiale jouit encore d'une forte popularité (Godbout et Charbonneau, 1994). En tant qu'élément du réseau de sociabilité, la famille est abordée ici dans son sens large, c'est-à-dire en incluant la parenté (personnes significatives et fréquentées régulièrement). Le concept de la famille vise plus particulièrement trois objectifs : 1) La mise au monde et l'éducation des enfants; 2) La vie économique des membres; 3) L'épanouissement affectif de tous.

La présence, le soutien et l'intervention de la famille s'exercent généralement dans une optique préventive, c'est-à-dire avant que ne se manifeste un problème d'ordre financier ou lié à la santé, ou encore que celui-ci ne se dégenère, s'il est déjà présent (Fortin, 1994). Dans un écrit sur les échanges familiaux, Andrée Fortin (1994) affirme qu'afin de jouer un rôle de soutien auprès d'un de ses membres, la famille doit disposer des ressources suivantes :

1) Le temps :

En général, l'aide familiale est sous la responsabilité d'une seule et unique personne, qui doit consacrer du temps à la personne aidée, en plus de ses autres activités habituelles.

2) L'argent :

Comme les problèmes des personnes aidées sont souvent liés à des questions financières, les ressources de la famille doivent être en mesure de combler un besoin financier.

3) Les compétences :

L'ensemble des besoins (moraux, psychologiques, physiques, etc.) exprimés par la personne aidée requiert que la famille ait les capacités nécessaires pour y répondre.

La famille conjugale se mobilisera avant de faire appel aux ressources de la famille élargie. Ces démarches de mobilisation s'effectuent selon deux principes (Singly, dans Godbout et Charbonneau, 1994) :

1) L'indépendance :

L'autonomie de chacun doit être préservée. Personne ne doit se sentir exploité, ni obligé de donner;

2) La réciprocité :

L'entraide circule librement à l'intérieur de la famille, chacun est « endetté » envers les autres.

De plus, l'étude menée par Alain Degenne et Marie-Odile Lebeaux (1997) a permis de recenser des données sur les sources et les motifs d'aide au sein d'un réseau social. Elle indique qu'au sein de la famille, que l'on soit riche ou pauvre, les parents et les enfants sont sollicités d'abord et avant tout pour tout ce qui touche la vie privée (soins du corps, entretien des vêtements ou de la maison). Ainsi, l'individu qui vit des difficultés passagères ou de longue durée fera appel en premier lieu à sa famille, qui se doit de remplir ce rôle de soutien auprès de ses membres. Andrée

Fortin (1994), dans ses travaux portant sur la famille, fait aussi ressortir le principe de la réciprocité. Elle souligne que la dynamique de l'aide familiale s'inscrit dans un système d'échange à long terme entre plusieurs partenaires, dans la mesure où une aide apportée à un membre de la parenté peut être rendue à un autre membre. Il existe nécessairement un fort sentiment de réciprocité au sein des réseaux d'échanges familiaux. Une autre étude sur le lien social et la pauvreté chez les jeunes adultes de milieu urbain (Gauthier et al., 1999) démontre que le départ du foyer familial et le maintien de la relation parent-enfant dans un contexte de développement de l'autonomie personnelle, sociale, financière et professionnelle sont des défis importants au sein du processus d'insertion. Le départ du foyer familial représente, pour plusieurs jeunes adultes, une démarche visant à combler des besoins de solidarité et de sécurité matérielle et affective, besoins qui ne sont pas toujours suffisamment présents au sein de la famille. L'espace résidentiel est une première transition du jeune adulte vers la vie adulte et l'autonomie. Toutefois, l'organisation de l'espace résidentiel est souvent accompagnée d'un soutien parental :

a) Une aide de subsistance :

Aide qui soutient le jeune à survivre matériellement et à surmonter des difficultés temporaires.

b) Une aide de promotion :

Aide qui, tout au long de l'existence de la personne, consiste à préparer son avenir professionnel.

Le maintien du lien parental est le signe d'une continuité des obligations réciproques entre les membres de la famille et le jeune, et il en ressort une aide mutuelle au plan matériel et financier. D'ailleurs, la construction identitaire liée au processus d'insertion se réalise en grande partie par le biais de la famille, puisqu'il s'y déroule davantage de rapports significatifs.

Voyons maintenant de quelle façon le réseau d'affinités apporte un soutien en matière d'insertion.

Dans une étude portant sur la pauvreté des jeunes en milieu urbain (Gauthier et al., 1999), les objectifs des jeunes adultes en processus d'insertion sont liés à la réussite professionnelle, au bonheur sur le plan affectif et amoureux, à l'aisance financière, au pouvoir de consommation et à la reconnaissance sociale. Plusieurs éléments de réponse à ces besoins se trouvent au sein des relations entretenues par la personne avec son entourage. Dans un premier temps, les relations

sociales primaires (famille, amis, voisinage) peuvent répondre aux besoins affectifs liés à la période de transition vers l'insertion, tandis que les relations secondaires (groupes et associations, communauté, institutions) peuvent combler les besoins liés à la sécurité économique, la valorisation, le sentiment d'utilité et le sentiment d'avoir une place dans la société. Dans certains cas, les personnes en voie d'insertion tentent par elles-mêmes de pallier les carences occasionnées par l'absence du réseau. Une étude menée par Madeleine Gauthier (1999) sur le lien social et la pauvreté démontre que, pour un bon nombre de jeunes ayant été confrontés à assumer seuls leur autonomie, des stratégies de reconstruction des liens sociaux ont pris une place importante, que cela soit auprès des relations familiales, de l'amitié, des relations de couple ou des organisations communautaires et institutionnelles. Ces jeunes appartiennent à une catégorie très défavorisée de notre société, ne possédant pas de relations primaires ou d'autres formes de solidarité au moment où ils doivent affronter des difficultés de logement et de subsistance pendant des périodes d'instabilité financière. Dans ces conditions, les liens de solidarité peuvent être fragiles. La reconstruction d'un réseau social pourrait aussi être bénéfique dans le partage des conditions de vie (cohabitation, partage de ressources, etc.), permettant de faciliter la composante économique de l'insertion, en plus de tendre vers un rapprochement des individus et l'émergence de rapports sociaux significatifs. Le réseau social peut donc apporter des éléments de réponse aux besoins affectifs et sociaux des personnes en voie d'insertion, ainsi qu'à leurs aspirations professionnelles en termes d'aisance financière et de reconnaissance sociale.

Enfin, une étude sur les modes de soutien social offerts par les membres d'un réseau social a permis de catégoriser les différentes mesures d'aide offertes à un membre en besoin. La typologie élaborée par Manuel Barrera (Barrera, 1981 et Tousignant, 1987) demeure un modèle grandement utilisé et reconnu. Il classe les catégories de soutien en six dimensions :

- 1) L'aide matérielle : aide matérielle tangible sous forme d'argent ou d'objets.
- 2) Les services : aide physique ou échange de services selon les habiletés de chacun.
- 3) Les marques d'affection : écoute, affection, encouragement, compréhension et autres formes d'interactions positives.
- 4) Les conseils : conseils, informations et directives en lien avec les besoins de la personne.
- 5) Les informations : commentaires offerts au sujet des comportements ou des sentiments de la personne.

- 6) La participation à des activités conjointes : partager des moments de plaisir ou de détente avec un autre.

Ces dimensions représentent un ensemble d'actions posées dans le but de contrer des difficultés situationnelles et de permettre un changement vers des meilleures conditions de vie. Les extraits des recherches scientifiques ici présentés ont permis de faire ressortir le rôle du réseau social primaire dans l'optique de l'insertion. Non seulement est-il un lieu de socialisation, d'échange et de construction identitaire, mais il permet d'établir des relations significatives propres à l'insertion sociale, et par diverses formes d'aide, il devient aussi un lieu pertinent à l'insertion sociale et professionnelle.

CHAPITRE III

CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Cette recherche en est une qui met en relief le soutien social dans une optique d'insertion socioprofessionnelle des jeunes exclus. Étant de nature qualitative, notre recherche se réfère à un certain nombre de concepts de base qui expriment la vision des chercheurs. De plus, elle présente des techniques de cueillette et d'analyse qui sont propres à la recherche qualitative en sciences sociales.

3.1 Les concepts-clés de la recherche

Selon le cadre de référence présenté au chapitre précédent, les principaux thèmes de cette recherche sont l'exclusion, le lien social, le réseau social et l'insertion. Nous définissons ces concepts de façon opératoire, dans le but de dégager le sens qu'ils portent dans le cadre de cette recherche.

L'exclusion

L'exclusion se définit ici comme un retrait de participation active à la société, tant au niveau social (relations sociales significatives, implication dans la collectivité), qu'au niveau économique (participation au marché de l'emploi, formation à l'emploi).

Le lien social

Le lien social représente l'union de toutes les structures sociales pour former un tout : famille, quartier, communauté, école, services sociaux, réseau social, emploi, économie, religion, valeurs sociales, etc. Le lien social génère la sociabilité, mécanisme d'échange qui se déroule au sein des

relations sociales, en permettant le développement des solidarités, et en permettant aux individus de s'entraider et de partager différentes formes de soutien. La relation sociale actualise les liens entre les individus, leur permettant de s'entraider et de s'identifier davantage au réseau et à la collectivité.

Le réseau social

Le réseau social est un ensemble de relations sociales entretenues entre personnes, groupes et institutions dans un esprit de regroupement, de partage et de solidarité. Le réseau social primaire est un ensemble de relations significatives entretenues entre des proches, dans une optique d'entraide et de gratuité : la famille immédiate, la famille élargie, le voisinage, les amis, le travail, etc. Le soutien, l'échange, l'aide et l'entraide sont des mécanismes qui tissent des liens entre membres du réseau social et qui par le fait même, contribuent à résoudre un problème vécu par ses membres. Ceux-ci s'exercent par de l'aide matérielle, des services, des marques d'affection, des conseils, des informations et de la participation conjointe à des activités. Malgré que le réseau de sociabilité joue un rôle primordial dans cette démarche, la famille est le premier groupe sollicité dans le soutien à l'insertion.

L'insertion

L'insertion s'opère dans un contexte social. L'insertion représente ainsi le processus inverse, soit une série d'actions ou de démarches réalisées en vue de retrouver une participation active, tant au niveau social (mise en place d'un réseau social et des relations sociales), qu'au niveau économique (engagement dans la communauté, participation au marché du travail ou formation à l'emploi).

3.2 Les techniques d'échantillonnage et de cueillette des données

La méthodologie qualitative est une approche ancrée dans les préoccupations et la sensibilité des personnes (Deslauriers, 1991), ce qui nous permettra de connaître l'histoire d'insertion d'une personne dans son milieu, la contribution du réseau social dans ce cheminement et surtout, le sens que cette personne attribue à la contribution de son réseau. L'approche qualitative nous permet aussi d'établir l'ensemble des composantes d'un phénomène et de les comprendre en

reconnaissant les relations qu'elles amorcent, entretiennent ou rompent, et d'expliquer ce phénomène dans un système plus général, qui lui donne sa signification (Deslauriers, 1991). C'est en dressant un portrait des relations sociales et de l'entraide au sein des réseaux que nous pourrions expliquer l'évolution du processus d'insertion et ainsi dresser des liens entre le soutien social et le processus d'insertion en général, selon les phénomènes et les situations environnantes au problème étudié. La recherche qualitative se concentre sur « l'analyse des processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, à la vie quotidienne et sur la construction de la réalité sociale » (Deslauriers, 1991; 7), ce qui nous permettra d'analyser de façon globale les composantes liées au processus d'insertion.

Cette étude est de type exploratoire, puisque à notre connaissance, peu de recherches se sont penchées sur l'influence du réseau social et des relations sociales sur le cheminement d'insertion des jeunes. Le côté original de cette recherche est de mettre en relation ces deux phénomènes sociaux. Il s'agit donc de recueillir le plus d'informations possibles sur un phénomène peu ou mal connu. Nous étudions le processus d'insertion à travers la perception que les jeunes se font de la symbolique et la nature des relations sociales qui composent leur réseau, ainsi que de la nature et de l'influence exercée par le soutien social qui leur sont rendues disponibles à travers ces réseaux.

Le choix de l'échantillon de recherche est un aspect central dans la cueillette des données. Notre expérience vise à connaître l'histoire du parcours d'insertion et le soutien social des jeunes. C'est donc de façon volontaire, à travers des organismes communautaires ainsi que des institutions locales œuvrant en employabilité en Outaouais (CFER, Carrefour Jeunesse-Emploi, Centre local d'emploi, La Relance, etc.) et la collaboration de leurs intervenants que les jeunes ont connu notre projet de recherche. D'une part, c'est à partir d'une affiche que nous avons recruté les participants et d'autre part, les intervenants ont ciblé des candidats potentiels au sein de leur bassin de participants et leur ont fait connaître notre projet. Une fois que les jeunes ont manifesté leur intérêt à participer à ce projet, la chercheuse entre en contact avec eux pour expliquer davantage le projet et prévoir le moment de l'entrevue. L'échantillon est donc composé de cinq jeunes âgés entre 18 et 35 ans qui participent ou ont participé à un ou plusieurs programmes d'insertion socioprofessionnelle offerts soit par le Centre local d'emploi, le Centre d'action

bénévole Accès ou Réseau Outaouais. Puisque les jeunes côtoient ces organismes de façon régulière ou spontanée, ils sont en mesure de nous présenter l'ensemble des démarches qui ont composé leur parcours d'insertion, tout en nous décrivant le soutien offert par le réseau institutionnel, communautaire et d'affinités (réseau social primaire).

Quant aux principes qui dirigent la cueillette de ces données, l'entrevue semi-dirigée est une technique qui se situe entre l'entrevue dirigée et l'entrevue non dirigée. Elle consiste à élaborer des thèmes liés à l'objet de la recherche et abordés de façon systématique, tout en laissant à l'interviewé la possibilité de répondre à sa guise, selon la perception et la conception qu'il a du thème en question. Elle permet de recueillir des données essentielles sur une question et d'analyser l'informateur comme représentant d'un milieu particulier, tout en connaissant davantage sa personnalité, sa mentalité ou sa conduite. L'intervieweur doit mettre l'accent sur le cadre social à l'intérieur duquel se produit l'échange (Berg, 1988). Dans le but de mieux comprendre le milieu social et les processus sociaux à partir des expériences d'un groupe de personnes, nous utiliserons le récit de vie thématique. Cette méthode vise à mieux comprendre l'évolution d'un phénomène à partir d'une situation individuelle concrète, où la personne est au centre du vécu et peut apporter des nuances importantes quant au déploiement du processus (Deslauriers, 1991). De plus, le récit de vie est une méthode inductive, puisqu'elle présente les faits et permet au chercheur de remonter vers l'analyse et la théorie. Ainsi, l'informateur devient lui-même un chercheur, car il ne récite pas sa vie, il réfléchit plutôt sur elle tout en la racontant. L'informateur est amené à réfléchir sur les moments de sa vie qu'il juge importants (Mayer et Ouellet, 1991). Une fois rassemblés, les récits des jeunes interviewés nous permettent de dresser un portrait de cinq jeunes de l'Outaouais qui ont vécu une expérience semblable et qui nous livrent une réflexion sur le soutien social au sein de leur parcours d'insertion.

Étant donné que le sujet principal de la recherche porte sur le processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, les informateurs sont amenés à nous parler et à réfléchir sur leur propre histoire d'insertion socioprofessionnelle comme thème principal de leur récit de vie. Ainsi, leur récit débute à la période d'adolescence en présentant le milieu scolaire, les démarches d'emploi et les démarches d'insertion, pour se terminer à la période actuelle. C'est à travers chacune de ces périodes de vie que chaque jeune nous présente sa propre perception du rôle des

réseaux sociaux qui l'entourent et des types de soutien social qui lui sont présentés dans l'ensemble de son parcours d'insertion. Les principales dimensions abordées au cours de l'entrevue sont les suivantes :

1. Histoire académique et professionnelle
 - 1.1 Profil socio-économique
 - 1.2 Trajectoire scolaire
 - 1.3 Trajectoire professionnelle
2. Processus d'insertion
 - 2.1 Description des démarches d'insertion professionnelle
3. Trajectoire sociale
 - 3.1 Vie relationnelle lors du processus d'insertion (description du réseau, rôle et fonctions)
 - 3.2 Perception du soutien reçu lors des démarches d'insertion
 - 3.3 Perception du rôle du réseau social dans le processus d'insertion

3.3 Les techniques d'analyse

Les données seront traitées d'après un modèle d'analyse de contenu thématique. Il s'agit de l'analyse systématique des idées exprimées dans un texte. C'est aussi une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, dans le but de les interpréter (Mayer et Ouellet, 1991). Les différentes dimensions du contenu seront reprises afin de reconstituer la trame du cheminement professionnel de la personne, parallèlement à l'évolution de son réseau social (Berg, 1991). L'évolution chronologique des événements sera différenciée des perceptions (symbolique) que la personne a de ces événements alors qu'ils se déroulent. Une fois que le contenu des entrevues est retranscrit, les informations livrées par les répondants sont codées afin de catégoriser chaque énoncé ou unité de sens dans les dimensions qui se rattachent au thème de la recherche (voir ci-dessus). Par une méthode inductive, chaque unité de sens est rapportée dans les catégories d'analyse, nous permettant ainsi de replacer le contenu dans les sujets étudiés (p. ex. : démarches d'emploi, soutien social au sein du réseau, facteurs facilitant l'insertion, etc.). C'est à travers la lecture de ces catégories et la comparaison des données de recherche que nous pouvons non seulement retracer les principaux événements du parcours

d'insertion des jeunes, mais aussi dégager des constats quant au rôle des réseaux sociaux et à l'influence des différents types de soutien qui s'opèrent dans les démarches d'insertion socioprofessionnelle des jeunes interviewés. C'est à partir de cette étape que les données de recherche sont interprétées, afin de leur prêter un sens dans le contexte social qui influence les parcours d'insertion des jeunes. Les résultats de recherche sont alors interprétés de façon globale et mis en parallèle avec les théories sous-jacentes à notre recherche. Cette étape nous permet d'effectuer des comparaisons, d'où se dégagent des similitudes et des divergences qui nous permettent d'analyser l'ensemble des résultats et d'apporter des conclusions quant au thème du soutien social dans un processus d'insertion socioprofessionnel.

3.4 Les limites de la recherche

Cette recherche est de type exploratoire. Elle tente d'établir des liens entre le soutien social et les mécanismes d'insertion. Ainsi, notre recherche vise la compréhension des phénomènes sociaux qui entourent l'insertion et le soutien social, et non leur explication ou leur opérationnalisation. Une des limites de la recherche est certainement l'aspect global des informations qui seront recueillies. Nous ne sommes pas en mesure de dresser un portrait précis des caractéristiques, des mécanismes et des circonstances favorisant le soutien du réseau en matière d'insertion. Nous ne pourrions pas non plus, établir de liens précis entre le succès ou l'échec des démarches d'insertion avec d'autres phénomènes, tels les carences du réseau ou encore les changements sociaux. Il s'agit simplement de mieux saisir, à partir de leur perception, le rôle qui est attribué au réseau social primaire et à son soutien social. Cette recherche vise principalement les jeunes adultes âgées entre 18 et 35 ans. Nous ne sommes donc pas en mesure de vérifier le même phénomène chez les personnes plus âgées, comme par exemple les 40 ans et plus, victimes des changements structurels du marché de l'emploi. Enfin, le faible échantillon (5 jeunes) constitue une limite à la cueillette des données et limite l'analyse des résultats face à l'ensemble des jeunes de la région.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

L'objectif principal du chapitre d'analyse des résultats est de dégager, à partir des données recueillies, les éléments qui caractérisent le parcours d'insertion des cinq jeunes rencontrés dans le cadre de notre recherche, et qui illustrent des points communs de leur histoire d'insertion sociale et leur histoire relationnelle au sein des trajectoires scolaire, d'emploi et d'insertion. Il s'agit donc de lier la vie relationnelle des jeunes à leur vie socioprofessionnelle, dans le but de mesurer l'influence du soutien social à travers les démarches d'insertion. Le soutien social qui entoure ces jeunes est influencé par la relation établie entre ces derniers et les membres de leur réseau familial, les amis, le réseau institutionnel et communautaire. Ainsi, c'est dans le but de cerner le rôle et l'incidence du soutien social dans le processus d'insertion socioprofessionnelle qu'un portrait des réseaux sociaux sera dressé dans le présent chapitre, afin de faire ressortir les liens sociaux, les événements significatifs de la relationnelle, les gestes d'aide et l'appréciation des jeunes face au soutien du réseau familial et des amis, du réseau communautaire et d'entraide et du réseau institutionnel.

4.1 Description du portrait et des trajectoires socioprofessionnelles des jeunes

Les trajectoires socioprofessionnelles des jeunes présentent de nombreuses démarches qui ont influencé leur parcours socioprofessionnel, depuis l'âge scolaire jusqu'à leur processus d'insertion. D'abord, une présentation générale des résultats liés aux thèmes des trajectoires socio-économiques, académiques, professionnelles et d'insertion nous offre un aperçu du portrait général des jeunes. Ensuite, le profil socio-économique des jeunes, leur histoire académique, leur réussite scolaire et les projets de carrière qu'ils envisageaient à l'âge scolaire témoignent du bagage académique des jeunes, tandis que leurs expériences de travail, les événements

significatifs et les relations sociales lors de leur trajectoire en emploi nous décriront le parcours professionnel des jeunes sur le marché de l'emploi. Chacun de ces sujets sera traité en lien avec le lien social, les réseaux sociaux et les relations sociales qui ont influencé le parcours de ces jeunes afin d'illustrer l'histoire relationnelle et les liens sociaux qui se rattachent à chaque dimension de leur parcours.

De façon générale, les personnes interrogées dans cette recherche sont cinq jeunes adultes âgés entre 16 et 34 ans dont la moyenne d'âge est de 25 ans. Trois de ces jeunes sont originaires et résident toujours en Outaouais urbain, tandis que deux autres jeunes proviennent de régions extérieures. Ils sont résidents de la Ville de Gatineau à l'exception d'une personne qui habite en milieu rural. Finalement, trois jeunes habitent dans leur résidence familiale et deux autres habitent en appartement; un habite seul et l'autre habite avec ses deux jeunes enfants. Au niveau scolaire, deux jeunes ont terminé leur diplôme d'études secondaires à l'école secondaire sans aucune période d'arrêt, alors que les trois autres ont fréquenté ou fréquentent actuellement l'école des adultes dans le but d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Au cours de leurs démarches scolaires, trois jeunes ont entrepris un diplôme d'études professionnelles alors que seulement l'un d'eux l'a obtenu.

Ces jeunes ont vécu des expériences de travail de nature variée, tant dans le commerce au détail que dans les services et l'industrie. Toutefois, ces expériences sont caractérisées par des changements fréquents, d'où résultent des expériences d'emploi de courte durée et marquées par des difficultés importantes. Ils y ont tous soulevé des insatisfactions, soit face à leurs conditions de travail, aux tâches demandées ou aux conflits avec leurs collègues ou leurs supérieurs. Les jeunes ont tous vécu des périodes d'absence d'emploi, soit à cause d'une démission d'un emploi insatisfaisant pour retourner aux études ou en raison d'un non-renouvellement de contrat de courte durée. Quatre jeunes ont reçu des prestations d'aide gouvernementale (Assurance-Emploi ou Sécurité du Revenu) tandis qu'un seul ne fut pas admissible aux programmes gouvernementaux de soutien financier. Les cinq jeunes ont eu recours aux services du Centre local d'emploi (bureau Emploi-Québec). Tous les jeunes résidant en milieu urbain y ont reçu des services de soutien à la recherche d'emploi, parfois pour y cheminer sur une période de plusieurs semaines grâce à l'aide d'un agent, parfois pour y être référés vers des organismes

communautaires d'employabilité, qui à leur tour ont offert aux jeunes différents programmes de formation et d'aide dans leur parcours socioprofessionnel. Ces démarches sont de nature variée : de l'école des adultes au cours d'estime de soi en passant par le stage d'intégration, les jeunes de milieu urbain ont réalisé plusieurs démarches différentes, certains participants participent simultanément à deux activités différentes. Les résultats nous démontrent que les jeunes considèrent ces périodes de recherche, de formation et de soutien socioprofessionnel comme des moments significatifs dans leur parcours et chaque activité leur est utile soit pour acquérir des connaissances, soit pour mieux se connaître, soit pour améliorer leurs habiletés en emploi.

Du côté des relations sociales, on constate que les deux personnes non originaires de l'Outaouais ont rompu les liens avec leur famille immédiate et sont très peu entourées de personnes qui leur sont très significatives. Les trois autres jeunes ont des liens étroits avec leur famille et avec certains amis depuis longtemps. La famille constitue leur réseau de proximité, soit les personnes les plus sollicitées et les plus significatives parmi leur réseau social. D'un autre côté, tous les jeunes rencontrés nous disent avoir entretenu des relations satisfaisantes avec certains collègues de travail au cours de leurs périodes d'emploi :

« Les personnes avec qui je travaille, j'ai un bon contact social avec eux autres... »;

« C'était super le fun, le monde est fin, j'ai jamais eu de problèmes »;

« ... mais ce que j'aime ici c'est qu'on est tous égal, c'est pas parce que je suis en stage, la plupart du monde le savent que je suis sociable ... ils m'encouragent ... ».

Les collègues de travail sont alors considérés comme un réseau d'affinités pour les jeunes, puisqu'il s'est créé une certaine amitié avec eux lors des périodes en emploi. Les jeunes ont tous bénéficié d'une certaine forme d'aide au sein de leur réseau social, surtout en provenance de leur famille et de leurs amis. Que ce soit pour de l'aide financière, du soutien moral ou des conseils et des informations pratiques, les jeunes ont présenté les personnes qui leur ont apporté diverses formes d'aide. Une seule personne a eu davantage de liens, d'échanges et de soutien à partir du réseau secondaire (intervenants sociaux, groupes d'entraide, etc.) que du réseau primaire, lequel est très limité dans ce cas-ci.

L'histoire académique que nous ont livrée les jeunes nous offre la possibilité d'examiner leur parcours scolaire en vue de mieux comprendre la nature des expériences qui ont précédé leur

insertion en emploi et leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. Leur perception du milieu scolaire, de leur réussite scolaire et de leurs relations sociales présente des expériences qui éclaireront notre compréhension du phénomène et de leurs parcours d'insertion. Ainsi, les données nous indiquent que les jeunes ont vécu une expérience généralement satisfaisante quant à leur passage à l'école, quoique les relations avec les professeurs et le système scolaire sont des éléments d'insatisfaction importants. Alors que peu d'événements majeurs ont été signalés quant aux matières enseignées ou aux exigences du milieu scolaire, les jeunes ont parlé davantage de leur niveau de confort dans l'intégration au milieu de vie et au système scolaire. L'intérêt général des jeunes face à l'école varie selon chacun. Les jeunes ayant démontré un intérêt pour les matières scolaires ont un intérêt général pour l'ensemble de celles-ci : « *...Même les mathématiques !!!...* »; « *Pas mal toute, la géographie, la biologie...* », alors que ceux qui avaient peu d'intérêt pour les matières scolaires ont dit avoir surtout aimé les matières faisant surtout appel à leur sens de la créativité : anglais et formation personnelle et sociale. Seulement les deux jeunes provenant de l'extérieur de la région ont dit avoir aimé l'école et ont la perception d'avoir bien réussi à tous les points de vue : « *J'ai jamais eu de difficulté avec l'école. J'ai toujours ben aimé ça aller à l'école* ». Les jeunes ayant adopté l'Outaouais comme région d'accueil ont signalé leur intérêt face aux matières scolaires et une bonne réussite scolaire en général : « *J'ai jamais eu de difficulté à l'école. J'ai toujours ben aimé ça aller à l'école, c'était ben ben bizarre* »; « *J'ai pas mal tout aimé ce que je faisais à l'école, même les mathématiques!* ». Les trois autres jeunes, originaires de l'Outaouais, ont soulevé des insatisfactions liées à la structure et au fonctionnement du milieu scolaire, surtout en lien avec leur intérêt face aux matières enseignées et à leur niveau de réussite scolaire. Ayant l'impression de devoir travailler beaucoup plus fort que les autres, l'école n'est pas pour eux un milieu de vie intéressant, comme l'explique l'un d'eux : « *En quelque part, j'ai perdu l'intérêt du secondaire* ». Ils ont associé différentes causes à ce manque d'intérêt :

1) Les exigences académiques : « *Puis comme mon secondaire a pas été beau du tout, je trouve que c'est trop un grand changement pour moi, vite ... comme un paquet de responsabilités* »; « *On dirait que tout le temps de mon école, j'ai toujours été obligée de travailler un peu plus fort que les autres pour avoir ce que je voulais, pour réussir* ».

2) Leur intérêt pour les matières scolaires : « *Étant à l'école, jeune et avec mes amis, je ne mettais pas toute mon attention à l'école et aux travaux [...] je ne réussissais pas*

aussi bien que les autres, je pense que cela avait à voir avec moi qui ne montrait pas mon intérêt à l'école »; « On dirait que c'était un peu comme l'école à ce moment-là ... j'étais obligée d'aller ».

3) Les difficultés de compréhension : *« Les professeurs eux autres ils suivent un rythme là, comme ils t'expliquent pis après ça on passe à la prochaine, j'étais toujours en arrière, je comprenais pas parce que c'était trop vite pour moi ».*

Quant aux relations qui s'établissent dans le cadre de leur passage à l'école, on s'aperçoit que la relation avec les professeurs et le milieu de vie scolaire varie selon le niveau d'intérêt du jeune face à l'école et aux matières scolaires. Les jeunes ayant un faible intérêt pour l'école ont majoritairement soulevé des rapports négatifs avec le milieu de vie, rapports considérés comme des obstacles à leur réussite scolaire. Plusieurs facteurs ayant nuit à la réussite scolaire des jeunes sont liés aux relations avec les professeurs. Dans un premier temps, les jeunes ont l'impression que les professeurs ont des attentes trop élevées envers les élèves : *« La seule affaire que je regrette ... s'ils avaient pris plus le temps, aujourd'hui on serait pas rendu ici »,* alors que d'autres n'aimaient tout simplement pas les professeurs et s'intéressaient peu aux cours : *« ... j'étais une fille comme pas intéressée aux professeurs ! Je pense qu'ils le ressentaient beaucoup. Ça dépend de quel cours, toujours »* et finalement, disent ne pas avoir reçu assez d'encadrement de la part des professeurs : *« ... je blâme les profs parce qu'ils devraient être là pour aider les jeunes parce que la vie d'aujourd'hui est pas mal plus dure maintenant ».* Une seule personne a associé ses difficultés académiques aux autres élèves et s'est sentie dérangée par les autres étudiants : *« Mais j'ai lâché parce que j'étais plus capable de vivre comme cela, les jeunes niaiser ... pis moi ça me tentait pas de niaiser ... pis je ne pouvais pas me concentrer ».* De façon générale, nous constatons que les relations avec le milieu de vie scolaire et la structure d'enseignement ont eu un impact négatif sur la perception des jeunes face à leur réussite scolaire.

Il en est autrement pour ce qui est de leurs relations avec les pairs. D'un autre côté, les relations sociales en milieu scolaire sont généralement plus positives avec les autres étudiants, qui sont généralement une source d'intérêt et de motivation. De bonnes relations avec les autres étudiants et les activités sociales qui y sont reliées sont la principale source de motivation des jeunes, les incitant à poursuivre l'école même s'ils y vivent des difficultés ou un manque d'intérêt important.

Le cercle d'amis était le point central des activités du milieu de vie scolaire. Les amis sont à la fois une source de plaisir et d'activités :

« Je faisais simplement penser à ce que je faisais ce soir, je finis l'école et je veux sortir avec des amis »;

« ... puis ma vie sociale j'avais quelques amis, on étaient jeunes, c'était surtout des « partys » »;

« ... quand j'ai fait mon secondaire, on demeurait un petit peu à l'extérieur à la campagne. Donc les fins de semaines j'avais pas la chance de voir mes amis. Fait que moi c'était plutôt la semaine que je les voyais ».

Les activités organisées avec les amis sont surtout des activités extérieures au milieu scolaire. De façon générale, les jeunes ont peu d'intérêt pour les activités parascolaires (ligues sportives ou récréatives) ou les activités extérieures à l'école (communautaires, culturelles ou autres), puisque la plupart de leurs activités se font entre amis, dans le cadre de rencontres ou de sorties amicales. Les jeunes ont beaucoup plus d'intérêt pour les activités extérieures au cadre scolaire que pour les activités académiques ou parascolaires : *« ... mettons qu'il y avait des sorties, j'y allais mais j'étais pas une personne impliquée »;* *« J'ai jamais eu d'activités à l'école, j'ai jamais été dans un groupe de personnes »;* *« mais quand on avait des sorties, je restais à la maison ».* Une seule personne a indiqué avoir eu très peu de contacts sociaux et d'amis liés au contexte scolaire : *« ... j'ai jamais été dans un groupe d'amis ... j'ai jamais été sportive, j'ai jamais fait d'activités à l'école ».*

La présence et le rôle des parents comme principale source de soutien et de construction identitaire peut avoir influencé l'histoire académique des jeunes. Par contre, nous observons que dans la plupart des cas, les jeunes n'ont pas soulevé d'attentes et n'ont pas précisé la nature du rôle de leurs parents face à leur réussite scolaire. Seulement deux jeunes nous ont indiqué que l'intérêt de leurs parents dans leur réussite scolaire avait eu une incidence importante. D'un côté, un jeune nous a témoigné de l'encouragement de ses parents dans des moments difficiles : *« je leur donne du crédit ma famille ... je ne sais pas comment l'école se serait déroulée en bout de ligne parce que cela glissait un peu, mais je suis revenu sur la bonne piste et j'ai fini par graduer sans problème ».* D'un autre côté, la pression des trop grandes attentes des parents ont nuit à la réussite personnelle d'une personne :

« J'ai voulu aller sur une formation, dans le temps on appelait cela le professionnel long. Mais pour mes parents, surtout pour ma mère, c'était pas assez un diplôme de professionnel long, ça me prenait un diplôme de Cégep !!! [] ... la première année, ça a quand même bien été, mais la deuxième année, j'avais beaucoup d'échecs. Fait qu'après la deuxième année j'ai arrêté et je suis allé sur le marché du travail et à un moment donné je suis tombé malade ».

Nous pouvons maintenant entrevoir des liens entre la trajectoire scolaire et la trajectoire en emploi. En examinant les expériences liées à la trajectoire scolaire des jeunes, on s'aperçoit que le peu de relations positives établies avec le milieu de vie scolaire et leurs difficultés de réussite scolaire ont nui aux démarches socioprofessionnelles qui suivaient leur parcours académique : une forte majorité des jeunes (4/5) n'a pas terminé son diplôme d'études secondaires du premier coup, ils ont eu plusieurs courtes expériences de travail, ont travaillé dans des conditions précaires et ont eu des difficultés à entretenir des relations sociales positives, surtout avec leurs supérieurs, mais aussi avec leurs collègues. Ceux-ci ont quitté l'école secondaire soit en raison de la méthode pédagogique, des échecs scolaires ou de leur manque de motivation et le motif de leur départ est en lien direct avec les difficultés académiques ou relationnelles qu'ils ont eu avec le milieu scolaire. Ils ont par la suite repris leurs études soit au niveau secondaire à l'école des adultes, soit dans un centre d'études professionnelles pour adultes. Depuis l'arrêt de leurs études, une personne a maintenant complété son niveau secondaire, une autre est en voie de le compléter, et une dernière recommencera prochainement au niveau universitaire. Quant aux projets anticipés par les jeunes dès la période scolaire, seulement une personne avait déjà établi des projets professionnels et personnels à l'adolescence (chanter, fonder une famille, aider les autres). Les autres jeunes n'avaient pas de projets précis et espéraient simplement travailler dans des conditions acceptables pour être en mesure de se loger, de se nourrir et de se vêtir convenablement, souhaitant simplement vivre dans de bonnes conditions de vie. D'ailleurs, en arrêtant leur cheminement scolaire, plusieurs jeunes se sont mis à travailler dans le but d'avoir une certaine autonomie financière pour combler leurs besoins et ensuite économiser pour terminer leurs études plus tard. Parmi l'ensemble des jeunes, certains ont poursuivi leurs études en même temps qu'un stage d'intégration en emploi, d'autres ont terminé en étudiant à temps complet à l'école des adultes, un a amorcé des études collégiales et suit présentement un programme professionnel de qualification en emploi. C'est dans cette optique que les jeunes ont vécu des

parcours socioprofessionnels sinueux, c'est-à-dire qui chevauchent les études et l'emploi. D'ailleurs, seulement un d'entre eux est aux études présentement, tous les autres projettent y retourner dans les temps qui viennent.

Le manque d'intérêt, les difficultés relationnelles et l'abandon scolaire des jeunes ont eu un impact important quant à leur cheminement en emploi. Ces emplois furent pour la plupart de courte durée, marqués par des difficultés relationnelles avec leurs supérieurs et entrecoupés par des périodes d'absence d'emploi. Les jeunes ont évolué dans plusieurs sphères d'activité, principalement en lien avec le service à la clientèle dans les commerces de toutes sortes, alors que d'autres ont travaillé dans le secteur secondaire (services en milieu communautaire, hospitalier ou entretien ménager). Les tâches étaient surtout routinières allant des soins au service à la clientèle, de l'accueil au service aux tables, et des tâches de commis à l'entretien. Ces emplois sont obtenus surtout à travers le réseau social des jeunes et les affichages publics, qui se sont avérés deux stratégies déterminantes : les échanges d'information au sein de la famille élargie leur ont permis de connaître certaines offres d'emploi et aussi parfois le processus traditionnel d'affichages publics par les journaux et les guichets d'emploi leur permettaient de découvrir d'autres types d'emplois. Nous devons signaler que pour trois jeunes sur cinq, les programmes sociaux de retour ou d'intégration en emploi offerts par les organismes gouvernementaux ont servi de tremplin à plusieurs occasions, leur permettant ainsi de vivre des expériences de travail lors d'un retour en emploi après une période d'absence. La durée de ces emplois et de ces stages d'intégration a varié entre six mois à un an et demi. Dans l'ensemble, il s'agit d'expériences de travail de courte durée, puisque les programmes sociaux d'insertion prévoient des termes de six mois et que les remplacements à titre d'employés surnuméraires ou en remplacement temporaire sont de durée variable, souvent de moins de un an.

Les relations établies dans le cadre du milieu de travail ont une influence importante sur la rétention des jeunes en emploi. Généralement, les relations sociales avec les collègues de travail sont agréables et procurent aux jeunes des contacts réguliers avec des personnes intéressantes : *« sont honnêtes pis ils te montrent des choses ... c'est l'fun » / « j'ai toujours eu une bonne relation avec le monde » / « ils m'encouragent au boutte, je pourrais dire que ces gens-là sont importants aussi, parce que c'est des gens qui t'encouragent »*. Par contre, les

répondants ont tous signalé soit la présence de conflits importants au sein de leurs emplois, soit des insatisfactions liées à leurs conditions de travail. Nous pouvons y déceler deux sources d'insatisfaction qui ont mené les jeunes à des difficultés importantes dans leur environnement de travail ou dans leurs relations interpersonnelles au travail.

1) Les difficultés liées à l'environnement de travail :

Tous les jeunes ont dit avoir vécu, dans un emploi antérieur, un sentiment d'insatisfaction dans leurs conditions de travail, soit au niveau des horaires de travail, des tâches exigées, du salaire, de l'horaire ou du stress lié à l'emploi ou à la clientèle. Ces difficultés sont omniprésentes dans les expériences de travail de tous les jeunes et trois jeunes sur cinq ont vécu une telle situation à plusieurs reprises, ce qui fut notamment la raison de leur démission. Notons à titre d'exemples ces témoignages :

« Quand je travaillais au _____ je ne m'entendais pas très bien avec certains chefs. [...] Ils faisaient rentrer un jeune qui n'avait jamais fait ça et il avait des meilleures heures que moi. »

« Je ne trouvais pas que le salaire était suffisant. »

« J'étais en plein air [...] c'était froid, c'était difficile. »

« C'était stressant aille 10 heures debout pis j'étais pas capable parce qu'ils crient toujours après toi pis « rush, rush. »

2) Les difficultés liées aux relations interpersonnelles :

Cette difficulté a été relevée par trois jeunes et concernait surtout les relations avec leur supérieur. Les jeunes l'ont parfois associée à une incompatibilité de personnalité avec leur supérieur et d'autres fois aux exigences trop élevées de ce dernier. Les jeunes ont vécu ce type de problématique plus d'une fois dans leurs emplois antérieurs, comme le témoignent ces extraits d'entrevue :

« C'était du travail facile, c'est juste que je trouvais que j'avais pas de reconnaissance comme « C'est du bon travail ... t'as travaillé fort » » / « Il m'a comme traité avec un manque de respect ».

« Pis moi j'ai ben de la misère avec les gens comme ça, instables » / « Je le trouvais tellement imposant cet homme-là ... toujours trop sérieux » / « J'ai tombé enceinte pendant que je travaillais au salon funéraire pis je l'avais même pas dit à mon patron. Ça c'est être gêné et manquer de confiance en toi vraiment » / « Aujourd'hui c'est

différent [...] avec ces formations et ces thérapies-là... j'me sens pas comme si le patron est plus haut que moi ».

Parmi les jeunes n'ayant pas vécu de difficultés interpersonnelles liées aux relations en milieu de travail, un seul jeune a dit avoir toujours entretenu de bonnes relations avec ses supérieurs tandis que l'autre n'avait pas de relation étroite, mais n'a pas eu de conflit à souligner en lien ses supérieurs : « *Je n'étais pas ben ben proche avec mes boss...* ». Outre les conflits, les événements significatifs et marquants pour les jeunes sont liés à leurs départs et à leurs démissions de ces emplois. Dans bien des cas, ces départs étaient volontaires, mais leur but était de s'écarter d'une difficulté liée aux conditions de travail ou d'une difficulté relationnelle au sein de l'emploi. Dans d'autre cas, les emplois saisonniers, les coupures de poste et le peu de possibilités d'emploi ont empêché les jeunes d'être maintenus en emploi à la suite d'un contrat d'une durée limitée. Toutefois, d'autres causes personnelles ont été soulevées : problèmes de transport en milieu rural et problème de santé nécessitant un départ.

Les difficultés relationnelles au travail et les difficultés à se maintenir en emploi ont amené les jeunes à entreprendre des démarches d'insertion socioprofessionnelle. La diversité des stratégies d'insertion qu'ils ont utilisées nous indique que chacun vit un processus unique, directement lié aux objectifs qu'il poursuit à une certaine étape de son cheminement. Dans leur parcours d'insertion, les jeunes ont traversé une multitude d'étapes qui sont d'abord très diversifiées, mais également très complémentaires : « *J'ai commencé par aller le soir à la Cité collégiale. J'ai commencé un certificat ... mais je l'ai pas terminé ... c'est de là que j'ai fait des démarches pour un stage ici* ». Ils ont souvent combiné les programmes sociaux d'insertion et l'emploi et parmi nos jeunes, il est fréquent qu'une personne participe à un cours sur la recherche d'emploi en même temps qu'il réalise un stage de travail rémunéré, encadré par le même organisme d'insertion : « *Après l'école des adultes, je suis passé par le Carrefour Jeunesse-emploi. J'ai vue une annonce comme cela ... Là-dedans, ils t'offraient un petit cours d'estime de soi, pis tu passais par toutes sortes de petites démarches ... comment faire des appels téléphoniques, ton employeur, comment se présenter en entrevue ...* ». Les jeunes considèrent que leurs démarches scolaires font autant partie de leur processus d'insertion que les services communautaires et les programmes gouvernementaux.

Comme l'école, les formations, les clubs de recherche d'emploi et les stages d'intégration font partie d'un tout, il est donc fréquent pour les jeunes de combiner les démarches scolaires et les démarches d'insertion. L'éducation aux adultes, les organismes d'insertion et le Centre local d'emploi font tous partie de leur cheminement et des étapes qu'ils parcourent pour cheminer et tenter d'obtenir de meilleures conditions d'emploi : « *C'est l'aide sociale qui m'ont ... [] ... la formation que je suis présentement à Nouvel Horizon, j'étais déjà allé chercher de l'information parce que le mercredi midi il y a des séances d'information ...* ». Exceptionnellement, une seule répondante n'a pas participé activement à de telles démarches d'intégration en emploi. Étant située en milieu rural, l'aide du Centre local d'emploi lui a permis de recevoir une aide financière gouvernementale : « *Mais à part ça, j'avais pas vraiment besoin d'aide à part financièrement, pas besoin d'être orientée nulle part...* ». Son principal obstacle est le fait qu'elle réside en milieu rural, ce qui lui occasionne des distances importantes avec les écoles et les bassins importants d'emploi. Son projet de retour aux études est prévu pour le niveau collégial une fois qu'elle aura fait des économies suffisantes. À la lumière de ces résultats, nous constatons que les difficultés académiques et de relations sociales dans le cadre scolaire se sont poursuivies dans la trajectoire d'emploi. Les mêmes difficultés sont survenues et les jeunes ont défini ces situations comme des motifs de changements d'emploi. La précarité d'emploi amène ces jeunes à entreprendre des démarches d'insertion pour tenter de s'insérer au travail de façon durable. Il est donc nécessaire d'examiner la trajectoire d'insertion et le soutien social des jeunes pour mieux comprendre les événements qui surviennent dans leur parcours et saisir l'ampleur de la problématique.

4.2 Le rôle des réseaux sociaux et de leur soutien en insertion socioprofessionnelle

Les sources de soutien pour les jeunes en voie d'insertion peuvent varier selon la composition et les fonctions qu'exerce le réseau social de chaque jeune, puisque le rôle des membres du réseau, l'état du lien social qui les unit et le degré d'appartenance au réseau sont différents d'une personne à l'autre. Dans cette section, les sources de soutien social seront examinées en fonction de leur proximité avec le jeune, c'est-à-dire en commençant par la famille, ensuite les amis, la communauté et l'État. Pour chacun de ces groupes, nous décrirons la relation entre le jeune et ce réseau tout en décrivant le climat des relations sociales et leur historique, pour ensuite décrire le(s)

type(s) de soutien et les gestes d'aide qui y sont présents, selon la classification de Manuel Barrerra (1988), pour enfin discuter de l'appréciation des jeunes face au soutien social qui leur est offert au sein de leur processus d'insertion.

4.2.1 La famille et les amis

Le cadre théorique a présenté le réseau d'affinités comme un ensemble de liens sociaux où les jeunes peuvent raffiner leur identité personnelle, en plus de vivre des échanges qui leur offrent une certaine reconnaissance et un échange de ressources. Comme membre de ce réseau, la famille est le premier milieu de socialisation et dans le cadre de cette fonction, l'expérience familiale donne au jeune les bases pour l'apprentissage des liens sociaux qui s'établiront au cours de sa vie. Les données recueillies dans le cadre de cette recherche nous indiquent qu'en ce qui a trait au soutien de la famille, il y a une nette distinction entre les types de soutien offerts aux jeunes, selon la relation présente au sein de la famille. On remarque de façon particulière que les relations qu'ont les jeunes avec leurs parents prennent une importance qui est proportionnelle à la participation de ceux-ci dans leur vie quotidienne, et que les frères et sœurs sont très peu présents au sein du processus d'insertion. Le soutien social en provenance de la famille est donc exclusif aux parents. Les amis font également partie de ce réseau d'affinités. Dans le cas des jeunes rencontrés, les amis ont une présence plus ou moins constante dans la vie des jeunes, c'est-à-dire qu'ils sont plutôt de passage, et la relation peut être de courte durée, même si les liens entre amis sont très solides et très significatifs pour les jeunes. La famille est donc l'unique source de soutien du réseau d'affinités qui offre une présence constante à travers l'ensemble du parcours d'insertion des jeunes.

En commençant par le réseau familial, on constate parmi les données recueillies que l'histoire des relations parents-enfants amène les jeunes à entretenir un lien dont l'intensité varie selon les expériences familiales. À cet effet, on peut identifier trois types de relations entre les jeunes et leurs parents :

1) La relation d'inclusion et de cohabitation :

Dans ce cas-ci, les jeunes habitent sous le même toit que leurs parents, ce qui les amène à maintenir une relation étroite par un contact quotidien. Les parents font partie du

processus d'insertion des jeunes puisque la relation d'inclusion est celle où les jeunes côtoient leurs parents sur une base quotidienne : ils habitent ensemble et échangent régulièrement sur les difficultés d'insertion des jeunes, ce qui amène les parents à avoir un rôle actif au sein de leur processus. Le rôle des parents est d'offrir aux jeunes une aide générale et une présence constante :

« J'ai mes parents, mon père, ma mère et mon frère vit avec nous autres, il vit en bas avec sa blonde. On est tout le temps, souvent ensemble parce qu'on est proches, une famille qui est proche ... mes parents sont super, ils vont m'aider dans tout ce que je vais avoir besoin d'aide, ils vont être là pour moi... »

2) Relation d'éloignement :

Cette relation caractérise celle des jeunes qui ont quitté leur région natale pour s'installer en Outaouais. Dans ces deux cas, le déménagement a brisé les liens avec la famille, qui est demeurée dans la région natale et avec qui les contacts sont peu fréquents : *« Il y a mon père qui est à Rimouski que je parle pas souvent au téléphone parce que j'ai pas grand-chose à dire. J'ai jamais eu vraiment de bonne relation avec lui. Il y a ma mère que j'ai pas parlé depuis 10 ans parce qu'il y a eu un conflit »*. De plus, les deux personnes venant de l'extérieur de la région sont plutôt isolées socialement, ayant perdu contact avec leur famille et anciennes connaissances, en plus d'avoir de la difficulté à se bâtir un nouveau réseau social : *« À part de ça, j'ai une amie qui est déménagée en ville après son secondaire 5. On est encore en contact. ... Mais je pense que c'est la seule qui me reste »*.

3) La relation conflictuelle :

Il s'agit d'une famille divorcée où le père est absent et où la mère vit une relation conflictuelle avec la fille, ce qui a créé une distance entre les deux. La jeune femme habite seule avec ses deux jeunes enfants et la famille est très peu présente dans l'ensemble de la vie de cette personne : *« Je viens d'une famille dysfonctionnelle, fait que là j'avais besoin d'être aimée ... Fait que mon père a refait sa vie, comme en quelque part on fait pas vraiment partie de sa vie [...] Moi pis ma mère on vivait ben des conflits »*.

Hormis les jeunes vivant une relation conflictuelle avec la famille, il règne généralement une bonne entente entre le jeune et ses parents, ainsi qu'entre frères et sœurs. Malgré que la fratrie puisse être présente dans l'histoire d'insertion du jeune, elle n'est pas présentée comme une source de soutien. Les jeunes les associent surtout à des personnes avec lesquelles ils ne sont pas proches, et certaines sont considérées comme incapables de les aider en matière d'emploi :

« Mon frère lui tu vois il est sur le Bien-Être comme c'est là, pis il a de l'aide. Lui pis moi on est « amanchés » pareils si tu veux » ;

*« Moi pis ma sœur on est très différentes ... c'est pas vraiment un contact proche » ;
« Mais ma sœur premièrement, c'est pas quelqu'un qui avance dans la vie ... elle ne travaille pas, elle n'a pas d'ambition on dirait ».*

Pour certains jeunes, la famille élargie a un rôle important, ayant au moins une personne importante au sein de ce réseau, à qui ils s'identifient davantage. Cette personne prend une place importante et offre au jeune une certaine présence et des conseils qui sont appréciés par les jeunes : *« Je vois ma grand-mère beaucoup dernièrement pis elle est super fine » ; « ... ma marraine, je suis proche d'elle mais elle reste un peu loin [...] elle m'en donne des bons conseils, elle m'aide souvent ».* Dans un cas en particulier, un jeune considère son oncle comme un « parent », du fait qu'il est hébergé chez lui depuis son déménagement à l'adolescence : *« mon grand oncle, c'est lui que je reste avec ! C'est avec lui que je me sens le plus proche ».*

Maintenant, du côté des relations avec les amis, on constate que les jeunes font la distinction entre deux types d'amitié : les amis et les connaissances. Parfois, il s'agit de personnes qu'ils connaissent depuis plusieurs années et d'autres fois, ce sont des personnes avec lesquelles ils ont noué une amitié depuis peu de temps. Les amis sont des personnes rencontrées soit dans le contexte scolaire, sur le marché du travail ou dans des activités sociales ou récréatives. Parmi les données, on remarque que la présence des amis est plus importante dans le cas des jeunes qui sont originaires de l'Outaouais. Par contre, leur réseau d'amis a généralement rétréci avec le temps. À l'âge adulte, le réseau de l'école secondaire s'est éloigné et les nouveaux amis sont de passage, comme par exemple des collègues de travail ou des personnes rencontrées au sein de certaines activités sociales. Les collègues de travail et supérieurs sont parfois considérés comme des amis, lorsque les relations sont positives et que la bonne entente règne dans le milieu de travail. Certains ont vécu cette situation de façon particulièrement intense en considérant leur patron

comme leur ami(e). Les autres jeunes ont eu une bonne entente avec leurs collègues de travail au moins une fois dans leur parcours d'insertion.

Les jeunes ont majoritairement un ou deux bons amis qu'ils décrivent comme des personnes importantes qui sont souvent du même groupe d'âge, avec qui ils sont régulièrement en contact et qui leur offrent un soutien d'ordre général, c'est-à-dire à travers une présence, une écoute et un divertissement. Le soutien des amis est considéré comme un soutien à l'insertion sociale, c'est-à-dire que les amis permettent aux jeunes de faire des activités, de s'intégrer à d'autres et d'avoir des échanges qui leur permettent de combattre l'exclusion qui les maintient hors du marché de l'emploi. Ces activités sont une forme de reconnaissance qui permettent aux jeunes de s'identifier à d'autres et de bâtir des relations sociales qui sont valorisantes et enrichissantes pour les jeunes. Le premier niveau de relation établie dans ce cadre est celui des connaissances. Les connaissances sont des personnes offrant une présence constante à travers des activités régulières. L'activité est la raison qui amène le jeune à s'intégrer au sein de ce réseau, par exemple dans le cas des ligues récréatives, des loisirs et des sorties sociales. Toutefois, plusieurs jeunes ont entretenu des amitiés dans le cadre de ces activités, c'est alors qu'on voit que les connaissances se transforment en amis, en fait des personnes plus significatives avec qui ont lieu non seulement des activités, mais où l'intimité favorise l'entraide et les échanges. Alors que dans le cas des amis, la personne est plus valorisée que l'activité, ce n'est pas le cas pour les connaissances, qui sont simplement des personnes qui sont présentes lors d'une activité. L'activité est la principale motivation du jeune et non la présence de ces connaissances.

Les jeunes ayant quitté leur région natale pour s'établir ailleurs sont plus isolés que les autres, et n'ont pas fait de nombreuses connaissances dans leur région d'accueil. Ils ont plutôt quelques connaissances (nommés « contacts »), sont beaucoup plus isolés que les autres jeunes en termes de relations sociales, et n'ont pas d'amitiés de longue durée. D'ailleurs, pour une jeune ayant déménagé à l'adolescence, cet isolement se maintient en milieu rural : *« À part de cela, j'ai une amie qui est déménagée en ville après son secondaire 5. On est encore en contact ... pis je pense que c'est la seule qui me reste »*. L'autre personne n'a pas mentionné d'amis comme sources de soutien, il s'agit plutôt de connaissances issues de groupes d'entraide (p. ex. : Émotifs

Anonymes) : « *Le social, des amis, du contact, j'en ai peu ... en tout cas ceux que j'ai c'est comme mes rencontres du mardi soir et ceux-là du jeudi ...* ».

En ce qui a trait au soutien social présent au sein du réseau d'affinités, nous observons que le type d'aide offert aux jeunes par leur famille varie selon le type de relation et la qualité des liens avec les parents (inclusion, éloignement ou conflictuel). L'aide des parents peut être de nature variée et très diversifiée lorsque la relation entre le jeune et ses parents est constante (p. ex. : relation d'inclusion). Du côté des amis, l'aide est en grande partie liée aux activités conjointes et l'intensité du lien social avec les amis n'influence pas les types d'aide, hormis le fait que lorsque les amis sont présents dans la vie d'un jeune, le jeune a un sentiment d'appartenance et une identité plus forte à son groupe d'amis. Pour les jeunes qui vivent avec leurs parents une relation d'inclusion et de cohabitation, l'aide des parents est d'abord une réponse à leurs besoins de base. Comme la situation des jeunes au niveau financier est précaire, la résidence parentale est une contribution substantielle de la part des parents, tant au niveau financier que matériel. Plusieurs jeunes ont souligné que la présence constante des parents leur permet d'avoir accès à une aide financière de dépannage, indirectement liée aux besoins financiers et matériels des jeunes qui sont en voie d'insertion :

« Ma mère était toujours là pour me donner des sous [...] et pour vivre aussi ».

« Mes parents étaient la plus grande ressource quand je ne travaillais pas, quand j'en avais besoin : nourriture, loyer, produits de pharmacie. Ils payaient pour ces choses-là, je n'avais pas d'argent ».

« ... n'ayant pas d'argent pour payer mon loyer, manger, sortir avec les gars, ils étaient là et me prêtaient 20 \$ ».

Non seulement l'aide des parents permet aux jeunes d'être logés à peu ou pas de frais, la cohabitation apporte également une aide matérielle pour les autres dépenses liées au logement : nourriture, produits pharmaceutiques, etc. De plus, les rapports quotidiens et la cohabitation des jeunes avec leur famille fournissent aux jeunes une aide concrète tant dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle que dans d'autres types de démarches générales. Il s'agit d'informations, de conseils et de soutien affectif qui sont en provenance des parents et s'appliquent aux jeunes qui tentent de s'insérer. Voici donc en résumé, les types d'aide présents au sein de la famille qui cohabite avec le jeune en processus d'insertion :

- Aide matérielle : La famille offre un logement gratuit et absorbe plusieurs frais liés au logement : loyer, alimentation, produits pharmaceutiques etc.
- Information : La famille fait connaître des emplois disponibles, les moyens d'en obtenir et met le jeune en contact avec des employeurs
La famille offre des informations en lien avec l'actualité ou d'autres sujets
- Conseils : Les parents donnent leur opinion sur les emplois, les démarches d'insertion ou sur leur propre expérience de vie
- Marques d'affection : Les parents s'informent des démarches d'insertion, ils écoutent le jeune et l'encouragent à poursuivre

Il est à noter que les jeunes ont signalé, lors des entrevues, que la simple présence quotidienne et l'écoute des parents leur procurent de l'aide sous forme d'informations, de conseils et d'information. Les contacts fréquents amènent les parents à participer au processus d'insertion de leur jeune et à prendre intérêt à ses activités. De plus, le récit des jeunes nous permet de voir que la combinaison du partage du logement (aide financière et matérielle), de leur présence quotidienne et de leur relation affective (information, conseils et soutien affectif) donne lieu à ce que les jeunes perçoivent comme une autre forme d'aide générale, c'est-à-dire une forme de sécurité et d'assurance qui rassure les jeunes en sachant qu'ils peuvent compter sur leurs parents au besoin : « *Mes parents sont super ..., ils vont m'aider dans tout ce que je vais avoir besoin d'aide, ils vont être là pour moi* »; « *Eux autres, je sais que j'ai pas d'affaire à m'inquiéter, ils vont être là pour moi* ». La présence constante de la famille apporte aux jeunes une forme d'assurance où les jeunes savent qu'ils pourront compter sur leur aide en cas de besoin. En plus d'aider à combler les besoins de base des jeunes, l'encouragement et l'aide concrète de la famille aident les jeunes à faire face aux exigences et aux périodes de difficultés qui peuvent les inquiéter (conflits au travail, obtention d'emplois, situation financière, etc.).

On s'aperçoit ainsi que la famille et les parents ont un rôle important lorsqu'ils sont présents de façon quotidienne dans la vie des jeunes. Ceux-ci ont alors accès à un éventail important de formes d'aide concrète. Par contre, les jeunes qui vivent d'autres types de relations familiales ne peuvent bénéficier de ces formes de soutien. La faible présence des parents et le peu de contacts

qu'ils entretiennent ne favorisent pas le soutien aux jeunes. Ceux-ci se disent complètement autonomes et n'ont mentionné aucune forme de soutien de la part de leur famille, même que l'encouragement lors de leurs rares discussions n'est pas considéré comme un geste aidant. Dans ces deux types de relation, les jeunes qui vivent avec leurs parents une relation d'éloignement se retrouvent dans une relation familiale où les parents sont très peu informés de la vie quotidienne du jeune et sont absents de ses démarches personnelles et professionnelles. La famille est donc exclue des démarches d'insertion, aucune forme d'aide provenant de la famille ne fut mentionnée par ces jeunes. De son côté, la relation conflictuelle n'apporte guère de soutien aux jeunes puisque dans ce cas-ci, l'aide n'est pas sollicitée chez la mère, mis à part une fois où l'aide consistait à meubler la jeune après sa séparation :

« Peut-être ma mère je pourrais dire quand je suis repartie de chez ma mère après avoir eu la petite, c'est vrai qu'elle m'a donné quelques petites affaires [...] Mais je me suis toujours débrouillée toute seule. Comme là si j'ai une facture à payer c'est pas ma mère ou mon père, personne qui la paye pour moi, c'est moi! » .

La seule forme d'aide consiste à rémunérer la grand-mère pour un service de gardiennage auprès des jeunes enfants. Les frères et les sœurs ne font pas partie du projet d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et ne sont pas une source d'aide, ni même sous forme de conseils ou d'information. La fratrie agit plutôt comme figurant et est simplement présente dans l'entourage, sans apporter une aide concrète au sein du processus d'insertion. Les membres de la famille élargie complètent parfois l'aide des parents, en étant d'abord une source d'information importante et une source d'aide matérielle dans certains cas. Par exemple, un oncle a permis à un jeune d'obtenir un emploi et une tante a donné des objets non utilisés. Quelques membres de la famille (cousins et cousines) vivant dans des conditions semblables ont informé les jeunes sur des programmes d'emploi et d'insertion. Finalement, pour certains jeunes, le soutien affectif offert par la famille élargie s'exprime sous forme d'encouragement lié à l'inquiétude : *« c'est normal d'une grand-mère je pense. Elle va dire : « Faut que tu trouves un emploi, là ! » » / « Si le monde te pousse, c'est là que tu vas t'aider ».*

C'est à titre de membre du réseau d'affinités et de réseau d'appartenance qu'on peut attribuer aux amis un rôle de soutien dans le processus d'insertion des jeunes. Comme dans le cas de la famille, la place occupée et le type d'aide offert par les amis peuvent varier en fonction de l'histoire relationnelle des jeunes avec ceux-ci. Parmi les récits de vie, les jeunes ont attribué

plusieurs fonctions à leurs amis, mais principalement celle d'offrir une présence à travers multiples activités, auxquelles les jeunes accordent un haut niveau d'importance. C'est dans le cadre de ces activités que les jeunes ont accès à une écoute, à une présence et à un divertissement de la part de leurs amis et que les liens sociaux se bâtissent avec leur réseau d'affinités. Les amis participent donc indirectement au processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Contrairement aux autres sources de soutien, tous les jeunes interviewés dans cette recherche ont attribué la même fonction aux amis et aux connaissances. Les amis ont donc un rôle polyvalent, celui d'être une source de plaisir et d'encouragement et parfois une source d'information pertinente ou de conseils sur les démarches d'insertion. Tous les types d'activité, notamment les loisirs et les sorties, sont fort appréciés des jeunes et contribuent généralement à leur mieux-être. Alors que dans certains cas l'amitié se limite aux activités sociales, d'autres jeunes reconnaissent que les amis ont une influence significative sur le processus d'insertion socioprofessionnelle :

« Mes amis proches, j'ai peut-être 2-3 amies de filles proches de moi »

« Pis j'ai mes amis, c'est important, c'est eux autres, grâce à eux autres que je retourne à l'école ... comme j'en ai 2 vraiment bonnes amies et ils m'aident tout le temps »

« Certains amis m'ont aidé. Ce n'était pas nécessairement de tout faire pour me trouver un emploi, mais ils me donnaient un peu de support de temps en temps ».

Dans plusieurs cas, les amis n'ont pas participé aux démarches d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et parfois, ne sont pas en mesure d'aider le jeune à trouver un emploi ou de lui prêter une assistance dans les cours, stages et autres. Ceux-ci n'abordent pas le sujet avec eux puisque les différences personnelles entre les deux créent une distance dans leur relation, soit en ayant honte de ne pas savoir lire ou écrire rapidement ou parce que les amis n'ont pas les mêmes intérêts professionnels. Toutefois, les récits des jeunes nous indiquent que les amis offrent un soutien polyvalent, axé davantage sur leur personne que leur situation d'emploi. C'est à travers les activités conjointes qu'on remarque que les jeunes ont accès à d'autres formes de soutien qui découlent des activités conjointes et qui dépassent le rôle récréatif des amis.

De leur côté, les connaissances sont des personnes rencontrées dans différents milieux, tels les activités récréatives, le travail ou par d'autres amis. Ce sont des personnes avec lesquelles les

jeunes font des activités sociales dans le but de sortir, de rencontrer des gens, se changer les idées, avoir du plaisir et parler : « *Quand je vais jouer aux dards, c'est le fun parce que tu rencontres beaucoup de gens [...] tu leur parles puis ils te reparlent, pis là on joue aux dards, on se fait des « jokes », on a super du fun, je ne lâcherais pas ça pour personne* ». Les collègues et les supérieurs figurent parmi le groupe des connaissances. Ils offrent de temps à autre des conseils liés à leurs fonctions au travail. Ceci permet au jeune de s'intégrer plus facilement et d'améliorer ses habiletés au travail. Parfois ces personnes ont offert de l'encouragement et des informations liées aux fonctions et aux tâches du jeune, ce qui démontre leur appréciation face au travail et dans leur cheminement futur. Par exemple, une jeune a reçu de l'aide de la part de ses collègues pour préparer son admission à l'université. Dans un autre cas, ces personnes ont offert des services liés aux dimensions personnelles de la vie des jeunes, comme par exemple offrir du transport et faire des achats. Voici en résumé, les formes de soutien social qui proviennent des amis et des connaissances :

- Aide financière : Le peu de ressources financières dont disposent les jeunes pourrait nuire aux activités effectuées entre amis, n'ayant pas les ressources nécessaires pour payer des sorties, des déplacements ou le gardiennage. C'est là où apparaît un autre rôle des amis : certains jeunes ont reçu un prêt, voire un don d'argent pour ces activités, sans même que les amis s'attendent à un remboursement : « *S'ils voulaient que je sorte, je leur disais : « Je n'ai pas d'argent », ils me disaient : « Tu me repayeras quand tu pourras* ».
- Marques d'affection : La présence et l'écoute des amis permettent aux jeunes de bénéficier d'un soutien moral dans leurs démarches personnelles. Par exemple, les amis sont une source d'encouragement dans les démarches qu'entreprennent les jeunes : « *Elle m'appelait pour me souhaiter bonne chance, ne pas lâcher* » / « *Je sais que je peux compter sur elle, les bonnes choses qui nous arrivent comme les mauvaises aussi* ».

- Activités : Les activités permettent aux jeunes de socialiser et d'échanger avec d'autres. Elles permettent aux jeunes de se rassembler et de bénéficier d'une écoute et de marques d'affection de la part de leurs amis. Il s'agit souvent d'un lieu où les jeunes créent des contacts et développent des liens avec de nouvelles personnes (connaissances).

On voit ainsi que plusieurs rôles sont attribués au réseau d'affinités des jeunes. C'est à travers le soutien parfois très polyvalent des parents que certains jeunes réussissent à soulager leur situation financière et à avoir accès à une source importante d'information, de conseils et d'affection. Aussi, on remarque que les amis ont une fonction d'insertion sociale beaucoup plus prononcée et que l'ensemble des gestes d'aide posés par le réseau familial et des amis permet aux jeunes d'améliorer leur situation personnelle en vue de leur propre insertion socioprofessionnelle. L'influence de ce réseau sur le processus d'insertion des jeunes nous est clairement expliquée dans les récits de leur insertion socioprofessionnelle. Les jeunes ont apporté des commentaires sur l'incidence et l'appréciation de l'aide présente au sein de leur famille. Du fait que les parents combinent plusieurs formes d'aide, la famille figure comme la ressource principale des jeunes, la plus importante forme d'aide dans le processus d'insertion. De son côté, la relation conflictuelle dans la famille amène le jeune à rejeter toute forme d'aide et même jusqu'à éprouver une fierté de se débrouiller sans aucune aide, tandis que la relation d'éloignement isole les jeunes de ces formes d'aide et d'assurance. Les jeunes ne vivant pas une relation d'inclusion et de cohabitation ont mentionné aucune forme de reconnaissance face à leur réseau familial.

Au cours des entrevues, les jeunes ont fait part de leur appréciation face aux gestes de soutien des amis, nous permettant maintenant de connaître leur contribution dans la trajectoire des jeunes. De façon générale, la présence des amis dans les activités, l'encouragement et les services font en sorte que les jeunes sont reconnaissants de la contribution des amis dans leurs démarches personnelles et professionnelles. Les amis sont omniprésents, ce qui pour les jeunes représente une certaine forme de sécurité ou d'assurance générale, telle que décrite auparavant dans le cas des parents. Les amis sont également une importante ressource en cas de besoin financier ou matériel « au cas où » : « *si je suis malade ou quelque chose, y vont venir chez nous, ils vont me*

faire des services ». Même si les connaissances n'ont pas de rôle formel outre le plaisir et la détente, la plupart des jeunes ont dit avoir des connaissances liées à des associations et à des ligues récréatives ou sportives. Dans ce cas, l'activité est fort importante pour eux, et les personnes qui y sont présentes rendent l'activité encore plus agréable pour les jeunes. D'ailleurs, un jeune a souligné qu'une de ses connaissances lui a permis d'intégrer une activité comme bénévole pour s'occuper en attendant de trouver un emploi. Ainsi, on peut observer que le rôle attribué au parent en ce qui a trait à l'aide financière, aux informations générales et aux marques d'affection se complète à celui qui est offert par les amis. D'ailleurs, les jeunes qui bénéficient du soutien de leurs parents reconnaissent l'importance de leurs familles dans l'ensemble de leurs démarches : « *Mes parents m'apportent beaucoup dans la vie, pis sont là pour moi, mes amis aussi* ». Quant aux amis et aux connaissances, la présence et les échanges avec ce réseau social permettent aux jeunes de s'identifier à des groupes d'appartenance et de poursuivre leur construction identitaire en s'affiliant à des réseaux d'appartenance qui leur permettent de contrer l'exclusion.

4.2.2 Le milieu communautaire et d'entraide

L'ensemble du réseau de sociabilité des jeunes est formé tantôt d'individus, de groupes ou d'organisations qui, à titre de complément au réseau d'affinités (famille et amis), regroupent des relations qui peuvent combler les besoins des jeunes en voie d'insertion qui sont liés à la sécurité économique, à la valorisation, au sentiment d'utilité et d'avoir une place dans la société. Dans certains cas, ces jeunes tenteront de pallier les carences occasionnées par l'absence de réseaux sociaux en développant un réseau de sociabilité qui sera plus soutenant que le réseau d'affinités. Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche ont parlé de plusieurs réseaux de la sorte, tel les organismes d'insertion de type gouvernemental et communautaire, dont le rôle et le type de soutien varient et sont complémentaires à leur processus d'insertion socioprofessionnelle. La présente section illustrera donc le rôle, le type de soutien et l'incidence des dispositifs d'insertion, des groupes d'entraide et des associations communautaires qui soutiennent les jeunes que nous avons rencontrés.

Les dispositifs d'insertion auxquels ont eu recours les jeunes en question se distinguent à partir de leur rôle qui se retrouve soit dans la sphère de l'employabilité ou de l'insertion sociale. Les activités d'insertion proposées aux jeunes sont principalement de l'ordre du suivi individuel à partir duquel se dégagent des informations, des conseils et de l'orientation vers d'autres activités, tels les formations de groupe ou les stages d'intégration au travail. Les jeunes y retrouvent un grand appui de la part des intervenants, avec qui le contact personnalisé est un facteur très apprécié de la part des jeunes, en plus d'acquérir les outils nécessaires pour poursuivre leurs démarches d'insertion. Du côté des groupes et des associations moins formelles, on retrouve quelques groupes d'entraide et des associations récréatives qui permettent aux jeunes de se divertir tout en faisant de nouvelles connaissances. Ces réseaux sont souvent fréquentés par les jeunes pour se divertir, mais rarement présentés comme source de soutien en matière d'insertion socioprofessionnelle. Les organismes communautaires ayant un mandat d'insertion socioprofessionnelle sont le type d'organisation le plus souvent sollicité par les jeunes puisque quatre jeunes sur cinq ont participé activement à des activités offertes par ces organismes. Au sein de leur parcours, ces jeunes ont même côtoyé plus d'un organisme qui exerce ce type de fonction, et ont souvent participé à plus d'une activité à la fois au sein d'un même organisme. Ces jeunes se retrouvent au sein des sphères d'activités de l'employabilité et de l'insertion sociale.

Organismes communautaires visant l'employabilité des jeunes :

Les organismes communautaires en employabilité visent l'intégration en emploi par l'amélioration des habiletés professionnelles et de l'employabilité des jeunes. Ils offrent un suivi individuel ainsi que des rencontres de groupe et leurs interventions sont axées sur l'intégration au travail et l'acquisition des aptitudes nécessaires à l'emploi. Par exemple, les jeunes nous ont parlé des activités suivantes : des clubs de recherche d'emploi, des formations sur l'employabilité et du suivi individuel dans les démarches d'insertion : « ... *C'est un centre pour aider les jeunes. Ils te montrent comment te présenter en entrevue, comment te présenter à un patron, donner la main ces choses-là, ils nous font appeler des « jobs » parce que des fois on est gênés* ».

Organismes communautaires visant l'insertion sociale et communautaire :

Les organismes communautaires d'insertion sociale permettent aux jeunes d'améliorer

leurs compétences et leurs habiletés personnelles, sociales et professionnelles pour mieux s'insérer dans la communauté. Ils sont en lien avec le Centre local d'emploi qui leur réfère des personnes-ressources dans le cadre d'un programme qui combine le stage d'intégration et le suivi individuel. Occasionnellement, des rencontres de groupe sont offertes afin de bâtir l'entraide entre participants. Par exemple, ce type d'organisme a offert aux jeunes des cours de connaissance de soi, un suivi individuel et de l'accompagnement dans leurs démarches : « ... quand j'ai commencé le stage ici, un moment donné ils m'ont appelé pour me dire qu'il y a un genre de cours, une petite formation qui s'appelle « Connaissance de soi » ».

Les jeunes ont tous connu ces organismes par le biais du Centre local d'emploi, lors d'une demande initiale en matière de soutien financier. Il va sans dire que l'information qui provient des organismes gouvernementaux aide les jeunes à participer aux activités d'insertion présentes dans leur communauté, en s'intégrant dans des organismes communautaires et des réseaux sociaux qui les aident à tisser des liens avec leur milieu (voir section 4.3).

À titre de complément aux démarches formelles d'insertion, les groupes et les associations moins formelles que côtoient les jeunes sont les groupes d'entraide et les associations récréatives, auxquels quatre jeunes se sont intégrés. C'est en vue de surmonter des difficultés personnelles qu'un seul des jeunes s'est joint à des groupes d'entraide, lesquels lui permettent de bénéficier d'un réseau social et d'appartenir à un groupe qui lui offre une présence constante. Ce jeune a un faible réseau d'affinités, il vit d'ailleurs une relation d'éloignement avec sa famille, étant dans l'Outaouais depuis quelques années et il est très peu entouré d'amis ou de connaissances. Les groupes d'entraide constituent d'ailleurs son seul réseau d'affinités, les seules personnes qui lui offrent un soutien social. Il est d'ailleurs le seul à avoir participé à plus d'une activité à la fois au sein de ces groupes. Il s'agit là d'une situation très rare puisque pour les autres jeunes, la présence de groupes et d'associations récréatives complète la présence d'amis et de connaissances et sont une façon de se divertir, de rencontrer des individus et de participer à la vie communautaire de leur milieu : « Je joue aux dards le soir, je joue 3 fois par semaine aux dards. Pis tu connais beaucoup de monde c'est le fun parce que ça fait sortir, voir du monde ». Les jeunes en question fréquentent régulièrement un tel groupe ou une telle association, dont l'activité prend une place importante comme lieu où se forment des connaissances et des amis, présentés

plus haut comme une importante source de soutien social au sein du réseau d'affinités. On observe ici que dans quatre cas sur cinq, le réseau de sociabilité devient une source de liens sociaux d'affinités où se forme le soutien social.

Du fait que les organismes et les associations de la communauté ont différents rôles, il apparaît d'autant plus important de cerner, pour chacun d'eux, le type de soutien social et les diverses activités offertes aux jeunes par le réseau de sociabilité. On note, à partir des données d'entrevue, que les organismes communautaires œuvrant en employabilité offrent à une grande partie des jeunes un suivi individuel, un soutien à la recherche d'emploi et des formations visant le développement de leur employabilité. Les organismes communautaires œuvrant en insertion sociale offrent aussi un soutien à une forte majorité de jeunes à travers des stages d'intégration, des formations et d'autres démarches qui visent le développement de leurs habiletés sociales et personnelles de base. À partir du témoignage des jeunes, un phénomène intéressant souligne l'importance pour les jeunes d'établir des liens sociaux à travers leur processus d'insertion. La relation de confiance et le soutien personnalisé sont des aspects centraux du soutien social au sein des organismes communautaires et cette notion dépasse les activités d'insertion en soi.

Ainsi, le développement de l'employabilité permet un soutien individuel et de groupe aux jeunes, en vue de réaliser des apprentissages pratiques face à l'emploi : cours de recherche d'emploi, techniques d'entrevue, retour aux études, etc. Un des aspects le plus important est la possibilité d'apprendre et d'acquérir de meilleures habiletés au travail :

« J'avais trouvé ça super bon. J'avais trouvé cela intéressant parce que moi je suis une fille que les entrevues ça me figeait ... ça m'a beaucoup aidé »;

« C'était super, juste d'aller là et d'avoir quelqu'un d'autre pour t'aider, deux têtes valent mieux qu'une Elle m'a vraiment montré plusieurs endroits : peut-être ici, peut-être ici, peut-être là ... ».

En termes de soutien social, les témoignages des jeunes nous permettent de constater que les jeunes reçoivent aux sein des ces organismes, des informations sur le marché du travail et sur les types de démarches possibles pour favoriser leur insertion, des conseils quant aux stratégies d'insertion appropriées ainsi que des marques d'affection qui se traduisent par de l'encouragement à persévérer dans leur parcours d'insertion (tableau 2). D'un autre côté, les activités d'insertion sociale comme les activités de développement personnel visent l'amélioration

des compétences de base des jeunes : cours d'estime de soi, stages, de l'engagement communautaire, etc. : *« Mais là je m'accepte plus, tu apprends à te connaître plus, la personne que t'es : c'est quoi tes points forts, tes points faibles ... Je vois la différence aussi quand tu retournes en emploi ».*

On retrouve au sein des organismes communautaires d'insertion non seulement les informations et les conseils tels que présents dans les organismes communautaires d'employabilité, mais les jeunes y ont également à l'occasion reçu des services, comme par exemple du transport pour certaines démarches et des marques d'affection plus prononcées, tel que l'encouragement dans la poursuite de leurs démarches professionnelles ainsi que leurs démarches personnelles de cheminement.

En ce qui a trait aux deux types d'organismes, les jeunes attribuent l'encouragement et les bons conseils à la compétence et aux traits de personnalité de chaque intervenant : *« Je pourrais dire que de ce côté-là quand j'ai rencontré ___ de Réseau [...] tu arrives là, t'es une fille d'aide sociale, j'ai ressenti que ce monde-là ils te jugent pas ».* Dans plusieurs cas, les jeunes nous ont dit que le soutien des intervenants combine l'information, les conseils et l'encouragement. Par exemple, en donnant de l'information sur les exigences d'un cours, une intervenante a encouragé la personne à entreprendre les démarches nécessaires en soulignant sa capacité à le réaliser. Les jeunes se sont sentis accueillis, écoutés et considérés :

« Mais juste de l'avoir pour m'aider, cela m'a permis d'aller au guichet d'emplois et de voir ci et ça. Cela m'a donné une poussée au lieu de faire ce que je faisais tout seul et par moi-même ... J'ai appris beaucoup de cette fille. Elle m'a donné une vision. »

« C'est une bonne personne. Je lui ai montré une lettre que j'ai écrite. Il comprenait ».

« C'est là qu'ils m'ont envoyé ici. Sont super fins ... je me sens bien. Oui c'est ben l'fun elle est ben fine, elle aide beaucoup ».

De cette façon, les intervenants leur permettent d'avoir une plus grande confiance en eux. Les activités communautaires offertes en groupe sont une formule fort appréciée par les jeunes, puisqu'elle leur a permis d'acquérir des connaissances et de côtoyer des personnes qui les guident ainsi que d'autres qui vivent une situation semblable. Ce phénomène illustre l'importance du lien social qui se crée au sein des organismes communautaires. Outre les programmes, les services et

les activités d'insertion offerts par les organismes, une forte majorité de jeunes a établi une relation particulière avec les personnes qui côtoient ces organismes. Il y a donc au sein de ces organismes la possibilité d'établir des liens sociaux qui favorisent à la fois l'insertion sociale par la création de nouveaux réseaux de soutien et l'insertion professionnelle, par le développement des habiletés personnelles et professionnelles favorisant l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

C'est en faisant le bilan de leurs démarches d'insertion et en présentant leurs sources de soutien que les jeunes ont livré des commentaires portant sur la nature des relations entretenues avec les représentants des groupes communautaires et des groupes d'entraide qu'ils ont côtoyés au cours de leurs processus d'insertion. Tel qu'illustré précédemment, les groupes communautaires font référence aux organismes qui œuvrent soit en employabilité ou en insertion sociale. La relation établie entre le jeune et l'organisme est généralement très positive. Outre l'information, l'accompagnement, la formation et les autres activités de soutien que les jeunes ont reçu par le biais de ces organismes, plusieurs se sont senti accueillis sans jugement, ce qui leur a permis d'être ouvert aux conseils qui leur étaient donnés : « *J'ai ressenti que ce monde-là ils me jugent pas* »; « *Elle m'a donné une bonne poussée parce qu'elle était une bonne personne* ». Seulement une personne a côtoyé des groupes d'entraide formels afin de lui permettre de surpasser des difficultés personnelles d'ordre psychologique, lesquels lui ont permis de s'exprimer et de recevoir occasionnellement des conseils dans sa situation personnelle : « *On se rencontre et on parle de nos émotions, puis j'ai pas eu de contact avec l'emploi avec eux autres ... mais moi ça me fait du bien de les rencontrer, ventiler ses émotions, les démarches que je fais ... à un moment donné t'as besoin d'en parler* ».

Il est important de signaler que malgré que les jeunes soient reconnaissants de l'ampleur du soutien accordé par les intervenants et les individus qui font partie de leur réseau de sociabilité, ils se sentent entièrement responsables de l'évolution de leurs propres démarches. Tous les jeunes ont parlé de leur propre autonomie de décision et de leur volonté à avancer dans leur parcours, comme le présente d'ailleurs cette personne : « *Elle me rend un gros service, elle qui me fait retourner à l'école, un gros service qu'elle m'a fait [...]* Elle m'a ouvert la porte mais moi à continuer à la laisser ouverte pis faire mon chemin ». C'est ainsi que nous constatons que non

seulement les jeunes reçoivent du soutien social sous formes d'aide concrète (information, conseils, etc.), mais les relations sociales qui se créent au sein de ce réseau sont également des sources de valorisation importantes pour les jeunes, et leur permettent de renouveler leurs sources de soutien à partir des réseaux présents au sein de leur communauté.

Les données d'entrevue et les commentaires des jeunes portant sur l'appréciation de leurs sources de soutien nous indiquent que les organismes de la communauté et les groupes d'entraide influent de façon importante sur le parcours d'insertion des jeunes, surtout à travers des activités d'insertion et la formation de réseaux sociaux. Les jeunes témoignent de l'influence des organismes communautaires et des groupes d'entraide en reconnaissant à la fois la répercussion des activités d'insertion sur leurs habiletés professionnelles et leur cheminement personnel, en plus de la création de liens et de réseaux sociaux. Ils observent l'influence des intervenants exclusivement à travers leurs apprentissages et l'acquisition d'outils et d'habiletés liés à l'insertion en emploi. C'est donc en faisant le bilan des activités d'insertion réalisées au sein de leur parcours que les jeunes nous ont livré des messages quant à l'appréciation qu'ils ont des organismes, des personnes et des réseaux qui les ont soutenus au cours de leurs démarches. Ils en sont généralement très satisfaits, ils apprécient et reconnaissent les retombées de ces démarches, tant dans l'acquisition d'outils pratiques liés à l'employabilité et dans leur cheminement personnel qu'au niveau du soutien et de la présence des intervenants dans ce parcours :

« Oui, c'est eux autres qui m'ont aidé ... Ben ça m'a appris ben des choses pour aller sur le marché du travail : comment faire pour avoir une job, un emploi [...] ils m'aident à finir mon école ça apporte beaucoup dans ma vie, plus que n'importe quoi d'autre ».

« Pour ce qui est du Carrefour Jeunesse-emploi, j'ai trouvé ça très intéressant ... ils te donnent les outils eux autres pour t'aider soit pour te trouver un emploi, pour retourner aux études. Je trouve qu'ils t'aident à faire un choix ».

Du côté des organismes communautaires d'insertion socioprofessionnelle, on remarque que les jeunes ayant participé à des activités liées au perfectionnement de leurs compétences personnelles et sociales ont tous soulevé des éléments de satisfaction dans leurs démarches. Ils observent en eux-mêmes un changement important et reconnaissent l'importance de travailler à la fois au niveau personnel et professionnel pour réussir leur processus d'insertion :

« Je trouve que cela donne de bons outils ... ça aide aux jeunes qui n'ont pas d'estime en soi ... je trouve ça bon parce que moi j'étais une fille que les entrevues me stressaient, je figeais [...] Je vois la différence aussi - quand tu retournes en emploi [...] j'ai pas mal de cheminement de fait, des cours de relations humaines, des choses que tu apprends à te dégèner à plus avoir peur du ridicule. Tu peux faire des erreurs ».

« J'ai fait plusieurs clubs de recherche d'emploi, ça a pas débouché La confiance en moi, je sais que j'ai des problèmes à ce niveau-là Et le manque d'expérience aussi ».

Les organismes communautaires d'insertion ont permis aux jeunes de faire face à des difficultés personnelles et de perfectionner leurs habiletés personnelles de base. En ce sens, les cours d'estime et de connaissance de soi furent particulièrement utiles pour les jeunes, révélant des aspects qui leur permettent de mieux se connaître, se comprendre et gérer leurs relations interpersonnelles en emploi. Ceci a permis d'établir un contact plus intime avec l'intervenant, touchant ainsi des dimensions personnelles qui posent problème dans la vie du jeune (p. ex. : aider à gérer un conflit familial). Ces groupes sont vus comme une façon de s'enrichir personnellement et de rencontrer des gens avec qui socialiser, où quelques connaissances se sont établies dans ce cadre. Finalement, d'autres activités liées au milieu communautaire sont considérées comme aidantes pour les jeunes qui vivent dans une situation socio-économique difficile. Notamment, les paniers de Noël, les repas communautaires et l'achat d'articles usagés furent mentionnés comme sources de soutien qui sont aidantes dans la situation des jeunes en voie d'insertion. De plus, la participation à un groupe d'entraide a permis à une personne de recevoir un soutien émotif important, en plus de rencontrer des gens avec qui parler de ses démarches personnelles. Ainsi, on remarque que les jeunes associent davantage l'influence d'un organisme ou d'un groupe d'entraide aux liens qui se tissent entre les individus présents dans ce milieu, qu'aux habiletés professionnelles.

Au sein de ces organismes, la relation avec l'intervenant est un contact privilégié qui amène aux jeunes un appui, un point de vue différent et une aide extérieure qui leur apportent des outils concrets pour poursuivre leurs démarches :

« C'était super, juste d'aller là et d'avoir quelqu'un d'autre pour t'aider, deux têtes valent mieux qu'une ... juste de l'avoir pour m'aider, cela m'a permis d'aller au guichet d'emplois et de voir ci et ça. Cela m'a donné une poussée, au lieu de faire ce que je faisais par moi-même ».

« ... c'est pour ça que j'ai demandé à Christine de m'aider à retourner à l'école ... Pis là j'm'en vais aux Adultes, les cours de « computer », tu vas chercher ce que tu veux, ce

que tu as besoin ils sont là pour t'aider fait que c'est l'fun de savoir qu'il y a du monde comme ça qui nous aide ».

Les jeunes sont reconnaissants du fait que les intervenants ont pu les aider à connaître d'autres groupes et d'autres ressources, en plus de livrer des informations sur les emplois disponibles, les programmes offerts et les façons d'entreprendre leur parcours. Par contre, l'influence du soutien des intervenants est étroitement liée aux habiletés professionnelles qu'ils ont acquises au cours de leurs activités d'insertion socioprofessionnelle et attribuent les apprentissages qu'ils ont réalisés aux personnes qui leur offrent du soutien. Il est à noter qu'aucun élément d'insatisfaction n'a été soulevé par les jeunes face aux services obtenus. Même dans des situations d'échec, les jeunes regardent leurs expériences avec du recul en lien avec leurs intérêts personnels : *« je suis allé à un cours de comptabilité pour 2 mois. Ce n'était juste pas pour moi. »*. Ceci démontre la capacité des jeunes à analyser leur situation, à mieux se connaître et à chercher de l'aide au besoin.

En somme, les organismes communautaires, les groupes d'entraide et les associations récréatives ont permis aux jeunes non seulement d'avoir accès à différentes activités d'insertion socioprofessionnelle, mais aussi de savoir que de ces activités se dégagent des formes de soutien qui sont surtout liés aux conseils, à l'information, aux services et aux marques d'affection. Ce soutien a eu un effet considérable sur le parcours des jeunes que nous avons interviewé, notamment du fait que les jeunes ont noté un changement après avoir participé à des activités d'insertion au sein des organismes communautaires. Cet effet a été noté par rapport à leurs habiletés professionnelles ou à leur employabilité, ainsi qu'au niveau de leur croissance personnelle. L'ensemble du réseau de sociabilité, tant au niveau des organismes que des groupes d'entraide et des associations, ont permis aux jeunes de tisser des liens avec des gens de leur milieu et de renouveler leurs sources de soutien social.

4.2.3 Le milieu institutionnel

Dans la région de l'Outaouais comme pour la plupart des sociétés contemporaines, il existe de nombreuses institutions qui offrent les programmes sociaux de l'État en matière d'insertion socioprofessionnelle. Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche nous ont présenté les institutions gouvernementales qui leur ont offert un certain soutien dans le cadre de leurs

démarches d'insertion. Pour ceux-ci, tous les jeunes nous ont signalé que le Centre local d'emploi a été la porte d'entrée pour les services gouvernementaux d'insertion au travail. Il s'agit de l'institution centrale pour leurs démarches d'insertion, en plus d'être le fournisseur d'allocations financières de la Sécurité du revenu et de l'aide à l'insertion des chômeurs. Au cours de leur trajectoire, certains jeunes ont reçu d'autres sortes d'aide gouvernementale que l'insertion en emploi. Une jeune a reçu les conseils d'un médecin de famille pour des raisons de santé mentale et une autre personne a reçu un soutien psychosocial de son CLSC dans une situation de crise à la suite d'une hospitalisation. Cette section nous présentera le rôle, le soutien et l'appréciation des jeunes face au soutien des institutions gouvernementales dans leur processus d'insertion.

Comme les institutions œuvrant en insertion socioprofessionnelle visent le retour et le maintien des jeunes sur le marché du travail, leur témoignage nous a indiqué que le Centre local d'emploi est de loin l'institution la plus présente dans leur parcours. Comme il s'agit de l'institution qui offre l'ensemble des mesures liées au marché de l'emploi, cet organisme est une porte d'entrée vers l'ensemble des services gouvernementaux en matière d'emploi pour les personnes qui sont hors du marché du travail. Des agents reçoivent les demandes des jeunes et orientent les individus en processus d'insertion, en fonction de leur admissibilité, vers différents programmes sociaux ou leur permettront de s'intégrer en emploi, soit par l'acquisition d'une formation académique ou d'employabilité, la réalisation de stages d'intégration en emploi ou par le biais d'une démarche de recherche d'emploi intensive. À partir des données d'entrevue, nous observons que l'aide offerte par le gouvernement consiste à soutenir les besoins financiers des jeunes qui vivent un processus d'insertion au travail. Le niveau d'aide offerte par le gouvernement peut varier en fonction des programmes sociaux en vigueur et des besoins du jeune. Dans le cas des jeunes interviewés, le Centre local d'emploi est entré en relation avec le jeune lorsqu'il est question d'aide financière, soit pour l'Assurance-Emploi ou la Sécurité du Revenu. Tous les jeunes ont reçu l'aide du Centre local d'emploi en matière de soutien financier par le biais des prestations de Sécurité du revenu. Toutefois, un seul des cinq jeunes a eu des résultats infructueux à cet égard, puisqu'il ne fut pas admissible aux prestations financières. De plus, l'État a fréquemment complété le soutien financier avec d'autres programmes gouvernementaux et des mesures financières visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes,

par exemple avec l'accès à des subventions salariales et des stages rémunérés d'intégration au travail. Parmi l'ensemble des organisations œuvrant en employabilité, il s'agit du seul acteur qui offre un soutien financier aux jeunes.

Par ailleurs, cette institution aide aussi les jeunes à réintégrer le marché de l'emploi, que ce soit par les services d'information « libre-service » (guichet d'emploi, dépliants, etc.) ou avec l'aide des agents d'intégration qui les informent et les guident dans leurs démarches. À cet effet, nous pouvons constater que le rôle du Centre local d'emploi est davantage un rôle de référent qui permet aux jeunes d'être orientés vers des démarches d'employabilité ou d'insertion dans leur communauté. Son soutien offert est principalement l'information et les conseils (référence). Ainsi, les jeunes ont constaté qu'une multitude d'informations sur le marché du travail leur sont offertes par le Centre local d'emploi. Le guichet d'emploi est notamment très sollicité et particulièrement pour des jeunes qui le consultent régulièrement. Une fois les jeunes accueillis et l'évaluation de leur démarche réalisée, ils sont informés des divers programmes sociaux et communautaires qui leur permettent d'avancer dans leur processus d'insertion. Ils sont souvent amenés à s'y intégrer pour participer à des programmes d'insertion :

« Ben des services ... par le Centre local d'emploi. Parce qu'à un moment donné j'ai voulu aller suivre une formation mais il fallait avoir cette formation-là pour contacter les employeurs dans le domaine que je voulais aller suivre mon cours... puisque c'est lui qui m'a référé... »;

« Quand je suis venue au Bien-Être, ils m'ont fait rencontrer _____, c'est lui qui m'a donné toutes les informations pour ici, pis qui aller voir ... ».

C'est ainsi que les jeunes ont pu être référés vers des organismes communautaires pour participer à différentes démarches, tel les stages d'intégration, les clubs de recherche d'emploi et autres. C'est donc avec l'aide d'un agent d'intégration en emploi que les jeunes ont été informés et conseillés de façon individuelle pour s'intégrer à des organismes communautaires d'employabilité ou d'insertion et qu'ils ont pu être admissibles à des subventions salariales pour s'intégrer en emploi, sinon à des allocations financières pour réaliser des stages en milieu de travail. Finalement, les conseils offerts par le réseau de la santé et des services sociaux (CLSC, médecins) ont permis à certains jeunes de mieux se diriger dans leurs démarches personnelles pour ensuite cheminer dans leurs démarches d'emploi. Nous constatons alors que l'aide gouvernementale

permet aux jeunes de recevoir du soutien financier pour répondre à leurs besoins de base, et que les services se situent sur une courte période et consistent à conseiller les jeunes et les orienter vers d'autres ressources.

En ce qui a trait à la satisfaction ou à l'appréciation que les jeunes ont envers le soutien de l'État, plusieurs commentaires ont porté sur l'aspect financier de l'aide gouvernementale. La contribution financière de l'État leur procure une grande sécurité financière et une forme d'assurance qui leur permet de maintenir une certaine autonomie dans leur processus d'insertion. Les jeunes conservent leur indépendance financière et ce, malgré la présence et le soutien de leurs proches, comme nous le commente l'une des personnes interviewées : *« S'il arrive quelque chose, je sais au moins que je vais avoir un peu d'argent »*. Au-delà de l'aide financière, les jeunes ont aussi reconnu l'importance de s'ouvrir aux intervenants qui œuvrent au sein de ces institutions en les informant sur leurs besoins et leurs projets, afin que ceux-ci puissent les conseiller et les diriger vers les bonnes ressources : *« J'ai expliqué à cet agent-là en emploi, il a été ben humain » / « Qu'est-ce que tu veux faire ... s'ils savent pas eux autres ... ils pourront pas vraiment faire grand-chose »*. De façon générale, ils ont ressenti l'importance d'établir une relation de confiance avec les représentants de l'État dans la poursuite de leurs démarches d'insertion pour être bien renseignés et conseillés et sont reconnaissants du fait que les intervenants ont pu les aider à connaître d'autres groupes et d'autres ressources, en plus de livrer des informations sur les emplois disponibles, les programmes offerts et les façons d'entreprendre leur parcours.

4.2.4 Les passerelles entre organismes d'insertion socioprofessionnelle

À la lumière du discours des jeunes, on remarque que les organismes communautaires et les institutions sont de proches partenaires et exercent leurs missions respectives dans une complémentarité, c'est-à-dire que les jeunes sont référés d'un endroit à l'autre, selon les démarches souhaitées par le jeune et les activités auxquelles il souhaite participer. Ainsi, quatre jeunes sur cinq nous ont parlé de leur passage du Centre local d'emploi à un organisme communautaire, tel le Carrefour Jeunesse-emploi. D'ailleurs, tous les jeunes ayant fait appel au soutien gouvernemental du Centre local d'emploi ont été référés vers des organismes du milieu

afin d'entreprendre ou de poursuivre leur parcours d'insertion socioprofessionnelle. Une seule personne n'a pas participé à des groupes communautaires puisqu'ils ne sont pas présents en milieu rural. C'est donc en fonction des intérêts du jeune que cette référence s'opère et que le jeune est orienté vers les ressources appropriées. Les jeunes interviewés dans cette recherche nous ont signalé aucun malaise avec cette situation, même qu'ils appréciaient le fait de connaître de nouveaux organismes qui offrent des activités différentes. La collaboration des organismes gouvernementaux permet ainsi aux jeunes de mieux s'intégrer aux réseaux et aux groupes qui sont présents dans leur communauté. Leur rôle devient donc important pour l'insertion sociale des jeunes, en leur permettant de s'intégrer dans les organismes communautaires et de tisser des liens sociaux importants avec des gens et des organismes qui sont présents dans leur communauté. Voici un bref portrait des rôles de chaque organisation, en lien avec les informations recueillies en entrevue :

Tableau 1 : La fonction des acteurs sociaux (communautaires et institutionnels) en insertion socioprofessionnelle

<i>TYPE D'ORGANISATION</i>	<i>INSTITUTIONS ŒUVRANT EN EMPLOYABILITÉ</i> (Centre local d'emploi)	<i>ORGANISMES COMMUNAUTAIRES – EMPLOYABILITÉ</i> (La Relance, Carrefour-Jeunesse-Emploi)	<i>ORGANISMES COMMUNAUTAIRES - INSERTION SOCIALE</i> (Réseau, Centre d'action bénévole)
RÔLE DE L'ORGANISATION			
INFORMATION Le jeune est informé des offres d'emploi, des activités ou des ressources de la communauté	X	X	X
RÉFÉRENCE Le jeune est référé vers d'autres organismes qui lui offriront des activités qui correspondent davantage à ses intérêts	X	X	
FORMATION Le jeune est invité à des séances de formation de durée variable qui lui offrent diverses informations liées à ses démarches d'insertion	X	X	X
CONSEILS Le jeune reçoit des conseils quant aux stratégies d'insertion à adopter et des démarches qui sont préférables d'entreprendre	X	X	X
ACCOMPAGNEMENT DANS LES STAGES D'INTÉGRATION ET AUTRES DÉMARCHES Le jeune est soutenu et encadré dans ses démarches d'emploi et d'intégration pour perfectionner ses habiletés au travail et son niveau d'employabilité		X	X

Nous observons à la lumière de ce tableau que les organismes communautaires se distinguent des institutions dans l'accompagnement qu'ils offrent aux jeunes. Ainsi, ils reçoivent de la part de ces organismes, un soutien qui est davantage centré sur une relation privilégiée qui s'établit entre le jeune et cet organisme. Ainsi le jeune a accès à un soutien personnalisé et centré sur ses propres objectifs d'insertion, où le lien social se crée avec différents acteurs sociaux, les relations sociales se diversifient et le soutien social est présent au sein de nouveaux réseaux sociaux. Les jeunes ont d'ailleurs exprimé leur appréciation envers cette relation privilégiée qui s'établit au sein des organismes communautaires. D'un autre côté, les données d'entrevue nous permettent de faire ressortir des liens entre le type d'activité d'insertion et la typologie du soutien social de Manuel Barrerra (1988). Ceci nous permet également de cerner le type de soutien offert par les différentes organisations œuvrant en insertion socioprofessionnelle auprès des jeunes :

Tableau 2 : Portrait des activités d'insertion selon le type d'organisme

<i>TYPE D'ORGANISME</i> <i>TYPE D'ACTIVITÉ</i>	<i>TYPE DE SOUTIEN SOCIAL (BARRERRA, 1988)</i>	<i>INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES/ EMPLOYABILITÉ (Centre local d'emploi)</i>	<i>ORGANISMES COMMUNAUTAIRES/ EMPLOYABILITÉ (Relance, Carrefour-Jeunesse-Emploi)</i>	<i>ORGANISMES COMMUNAUTAIRES/ INSERTION SOCIALE (Réseau, Centre d'action bénévole)</i>
GUICHET D'EMPLOI Banque d'emplois disponibles affichés au public	Information	X		
SUBVENTIONS SALARIALES Subvention salariale permettant de réaliser une expérience de travail	Aide matérielle (financière)	X		
STAGES D'INSERTION AU TRAVAIL Dédouanement financier aux prestataires de sécurité du revenu pour une expérience de travail à temps partiel	Aide matérielle (financière)	X		
FORMATIONS EN EMPLOYABILITÉ Formation visant l'acquisition d'habiletés professionnelles (recherche d'emploi, entrevue, etc.)	Informations Conseils		X	

CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI Informations, soutien et entraide dans la recherche d'emploi active	Informations Conseils		X	
COURS DE CONNAISSANCE / ESTIME DE SOI Formation visant la connaissance de soi, de ses limites et le perfectionnement d'habiletés sociales et personnelles.	Informations Conseils		X	X
SUIVI INDIVIDUEL Suivi professionnel axé sur les besoins de la personne et le perfectionnement de connaissances et habiletés	Informations Conseils	X	X	X
ACCOMPAGNEMENT Accompagnement dans la communauté qui permet d'actualiser des démarches dans la communauté	Conseils Services			X

D'après les catégories présentées dans ce tableau, nous constatons qu'au sein des organismes œuvrant en insertion socioprofessionnelle, l'aide matérielle est en provenance de l'État de manière exclusive. Les autres organismes offrent tous de diverses façons des informations et des conseils liés à la trajectoire d'insertion des jeunes, quoique les organismes communautaires se distinguent par la possibilité d'offrir aux jeunes un accompagnement dans leurs démarches. Tel que mentionné auparavant, ceci offre aux jeunes la présence constante d'une personne significative au sein de leurs démarches d'insertion. De plus, ce soutien leur permet ainsi de bénéficier d'un soutien moral, d'encouragement et de certains services, tel le transport.

4.3 Résumé des formes de soutien social dans le parcours d'insertion socioprofessionnelle

Finalement, c'est dans le but de mieux saisir les types d'aide reçus par les jeunes en provenance de leurs différents réseaux sociaux que le tableau suivant présente toutes les formes d'aide présentes au sein du processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et décrit dans la présente section, selon la catégorisation de Barrerra (1988), les différents réseaux sociaux étudiés dans le cadre de cette recherche :

Tableau 3. Résumé des types d'aide offerte aux jeunes, selon la source de soutien

<i>AIDE</i>	<i>AIDE MATÉRIELLE</i>	<i>SERVICES</i>	<i>AFFECTION</i>	<i>CONSEILS</i>	<i>INFORMATIONS</i>	<i>ACTIVITÉS</i>
SOURCE						
PARENTS	Logement	Gardiennage	Soutien général (sécurité, assurance)	Soutien moral	Emplois	
	Biens matériels				Information générale	
PARENTÉ	Biens matériels	Transport			Emplois	
AMIS		Prêt d'argent	Encouragement		Organismes d'insertion	Sorties/ activités sociales
		Entraide				
CONNAISSANCES		Transport		Travail (collègues)		Ligues récréatives
		Achats				
SERVICES ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	Articles à coût modique	Transport	Encouragement	Marché du travail		
				Démarches personnelles		
GROUPES D'ENTRAIDE			Encouragement			
CENTRE LOCAL D'EMPLOI	Allocation (Sécurité du Revenu)			Démarches d'insertion	Organismes d'insertion	
INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES		Psycho-social (CLSC)		Famille (Médecin)		
Gras = Aide reconnue par les jeunes comme étant particulièrement importante						

En guise de conclusion, cette compilation des formes d'aide selon la source de soutien nous permet de constater que le soutien matériel est surtout en provenance de la famille et de l'État, alors que les services proviennent de la majorité des sources de soutien. L'affection, les conseils et l'information, dans leur forme la plus générale, sont surtout des formes d'aide rattachées au réseau de sociabilité des jeunes, soit la famille, les amis, les organismes communautaires et les

groupes d'entraide. Les conseils et l'information liés au marché du travail sont surtout en provenance des organismes communautaires et des institutions gouvernementales exerçant un rôle précis dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. Finalement, les activités sont exclusivement réservées aux amis et aux connaissances, lesquels ont un rôle prioritaire à ce niveau. Ainsi, nous constatons que non seulement les sources de soutien social sont diversifiées, mais les formes d'aide offertes par le réseau social le sont aussi. Les jeunes nous ont donc témoigné d'une variété de formes de soutien au sein de leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, ce qui nous indique que le réseau social des jeunes est présent et soutenant au sein du projet d'insertion des jeunes. C'est maintenant à partir du rôle et de l'influence de chaque réseau sur leurs démarches d'insertion des jeunes que nous tenterons de cerner l'incidence du soutien social sur leur parcours d'insertion.

CHAPITRE V

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Un premier survol des résultats de recherche nous permet de constater que les jeunes ont vécu un parcours qui ressemble peu au processus chronologique du modèle traditionnel de l'insertion socioprofessionnelle, où les études, l'emploi et la formation d'une famille se succèdent dans le parcours des jeunes adultes. Ce parcours est caractérisé par un va-et-vient, voire un chevauchement des trajectoires scolaires, d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle. Comme chaque parcours est unique, la diversité des trajectoires nous démontre que non seulement les jeunes ont trouvé de multiples endroits où trouver du soutien en insertion, mais aussi qu'ils sont entourés de personnes qui les aident à s'orienter dans leurs démarches vers l'emploi. Au sein des trajectoires scolaires et d'emploi, la famille et les amis occupent des fonctions importantes et c'est à partir du moment où ils entreprennent des démarches d'insertion socioprofessionnelle qu'ils développent des relations avec les réseaux communautaires et gouvernementaux.

Notre premier constat porte sur le fait que les jeunes ne sont pas complètement exclus socialement, puisqu'ils entretiennent des liens sociaux avec des personnes, des groupes et des réseaux avec qui ils sont en relation, même si ce n'est que pour de courtes durées à la fois. Aussi, les résultats nous démontrent que ces réseaux apportent diverses formes de soutien social aux jeunes. À travers leurs trajectoires, ils ont entrepris des relations avec des personnes qui les ont informés et conseillés et d'autres avec qui ils ont partagé des activités sociales et récréatives. Pour la plupart des jeunes, la famille et les amis ont suivi le parcours du jeune dans ses différentes étapes. Il y a donc un réseau social qui est présent, ne serait-ce que de façon minime, pour soutenir les jeunes en voie d'insertion et les guider dans leur parcours. Les liens sociaux et le soutien social se diversifient tout au long du parcours des jeunes. Le but de la recherche étant de mieux comprendre le rôle et l'incidence des réseaux sociaux et du soutien social en période

d'insertion, c'est d'abord à partir des résultats de recherche portant sur le soutien social que nous illustrerons l'aide présente au sein des réseaux. Ensuite nous discuterons des particularités de chaque type de réseau en lien avec les thèmes principaux de la recherche, soit l'exclusion des jeunes, leur insertion socioprofessionnelle, le lien social et le soutien social. Ainsi, cette deuxième partie du chapitre met en relief les principaux constats de l'analyse des données avec le cadre théorique, en vue de dégager les particularités de cette recherche et l'apport de celle-ci au sujet de l'insertion socioprofessionnelle.

Partie 1 : Interprétation

5.1 Le soutien social en période de scolarisation et d'emploi

L'école est un environnement d'apprentissage et d'intégration au sein duquel tous les jeunes se forment des relations et développent des liens avec leur entourage pour acquérir de l'autonomie en vue de transiter vers l'âge adulte. Puisque les jeunes sont dans une période de détachement avec leurs parents, les amis sont le réseau le plus susceptible d'être sollicité à cette période. La famille est très peu mentionnée comme composante du réseau social des jeunes ou comme source de soutien lors des démarches scolaires. Nous savons déjà que les jeunes ont différents types de relations avec leurs parents. C'est au sein de la relation de cohabitation que deux jeunes nous ont fait part du soutien de leurs parents. Ce soutien concerne plutôt l'encouragement à poursuivre leurs études lors des périodes difficiles au niveau scolaire : « *Mais après un bout de temps, j'ai eu une grande poussée de ma famille* ». Pour une forte majorité des jeunes, la présence et le soutien des parents dans le cheminement scolaire sont très faibles. Le lien d'appartenance à l'école et la relation établie avec l'institution scolaire ne sont pas assez forts pour maintenir l'intérêt des jeunes puisque la plupart ont terminé leurs études dans un centre d'éducation des adultes. D'ailleurs, un des jeunes a trouvé à cette époque un centre d'intérêt plus important que l'école, lui permettant de s'engager dans la communauté et d'exercer un rôle de leadership auprès d'autres jeunes, à titre de bénévole. Les liens sociaux étant très peu présents dans la dimension académique, les jeunes ont reçu peu de soutien à cet effet, laissant un vide de soutien dans la dimension académique, période préparatoire à l'insertion socioprofessionnelle. Les liens et le

soutien social sont davantage centrés sur la dimension sociale des jeunes, telles les activités, les sorties et les activités récréatives.

À partir des récits recueillis, on dénote deux profils de jeunes. D'abord, pour les trois jeunes originaires de l'Outaouais, les activités sociales et les relations avec les amis ont une importance significative à l'adolescence pendant les études secondaires. Les amis ne sont pas nombreux, mais considérés comme le principal intérêt de ces jeunes : « *Je faisais simplement penser à ce que je faisais le soir: je finis l'école et je veux sortir avec mes amis. Je ne pensais pas à comment la vie serait plus tard, mais juste à être avec mes amis* ». D'un autre côté, les jeunes qui ne sont pas originaires de l'Outaouais réussissent au niveau académique mais sont très isolés au niveau social. Ils ont seulement quelques amis avec qui ils ont coupé les liens soit à leur arrivée en Outaouais, soit avant même de quitter leur région d'origine. D'ailleurs, ces jeunes présentent des caractéristiques d'exclusion dès la période adolescente par une forme de rejet soit au niveau académique, soit au niveau social.

Tous les jeunes ont vécu l'une ou l'autre des deux formes d'exclusion, sinon la combinaison des deux. Parmi les jeunes interviewés, ceux qui étaient peu intéressés aux matières scolaires n'avaient pas établi de projets précis pour l'avenir. C'est après avoir quitté le milieu scolaire que les jeunes vivent une certaine incertitude face au marché du travail. L'inoccupation en emploi et les démarches d'insertion sont constantes. En ce qui a trait aux liens sociaux et aux sources de soutien social au travail, les jeunes se sont sentis généralement bien accueillis et acceptés dans différents milieux. Dans un premier temps, les contacts étaient relativement faciles avec leurs collègues de travail, et plusieurs d'entre eux sont devenus des amis. Toutefois, les expériences de travail sont de moins en moins enrichissantes lorsque les jeunes éprouvent des insatisfactions au niveau des conditions d'emploi ou des relations avec leurs supérieurs. Plusieurs événements marquants sont liés à ces deux éléments. La mauvaise qualité de conditions et des relations de travail a affecté la durée d'emploi des jeunes, plusieurs jeunes quittant pour se détacher d'un conflit persistant. Cette réalité marque les jeunes de mauvaises expériences et les rend plus instables en emploi. Par conséquent, les occasions de retour au travail en sont affectées. Les liens sociaux avec l'entourage du travail sont brimés chaque fois que le jeune change de milieu de travail, ce qui crée une instabilité dans les liens, les relations et le soutien social en emploi. Du

côté du réseau d'affinités, on note que la famille est aidante lorsque les jeunes et les parents cohabitent et lorsque les amis ne sont pas des connaissances, mais plutôt des amis de longue date.

Or, cette situation ne touche que trois jeunes sur les cinq interviewés. Ceci nous indique que le réseau d'affinités n'est pas une source de soutien toujours présente pour aider les jeunes dans leur(s) difficulté(s) d'insertion. Comme tous les jeunes ont vécu des périodes de difficultés et d'instabilité d'emploi, nous constatons que le peu de soutien offert par la famille, les amis et les relations de travail a nui à la fois à la dimension sociale et la dimension professionnelle de l'insertion. Ainsi, les jeunes sont maintenus dans une forme d'exclusion sociale à travers leurs brèves expériences de travail.

5.2 Le soutien social en période d'insertion socioprofessionnelle

La lecture des données de recherche nous indique que les jeunes ont vécu une grande diversité d'expériences dans leur processus d'insertion. Il s'agit d'un processus qui n'est pas linéaire, mais plutôt composé d'un va-et-vient des activités d'insertion, où des organismes communautaires et des institutions gouvernementales apportent un soutien aux jeunes en voie d'insertion. Les activités tels les formations, les stages et les mesures d'accompagnement ont permis aux jeunes de jumeler les dimensions sociales et professionnelles de l'insertion, en combinant l'expérience de travail et les liens sociaux par le biais d'activités de groupe et de relations significatives avec les intervenants présents. Dans un premier temps, la trajectoire d'insertion socioprofessionnelle des jeunes vise à les rapprocher du marché du travail et présente des chevauchements d'activités et d'occupations diverses. Ce parcours est composé de plusieurs démarches d'insertion de toutes sortes qui se succèdent : les périodes d'inoccupation en emploi sont occupées par des cours d'alphabétisation, des formations techniques, des cours de connaissance de soi ou encore d'employabilité. Ainsi, nous constatons que le parcours d'insertion chevauche les démarches scolaires, d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle. Ce phénomène est en partie dû au fait que les programmes d'insertion mènent souvent à une expérience de travail. Ce chevauchement donne lieu à des expériences importantes qui, à un moment précis, permettent aux jeunes de passer à une autre étape de leur parcours :

« J'ai appelé mon agent moi-même de l'aide sociale pis je lui ai dit : « Écoute : moi je suis intéressée à rencontrer quelqu'un, je veux faire quelque chose... puis je sais qu'il y a des programmes qui existent, moi là je suis prête à faire quelque chose » ».

« J'ai fait une formation individuelle, j'ai fait une formation en groupe. Il y avait des participantes qui avaient une annonce chez un commerçant qui cherchait du personnel, je suis allé appliquer... puis il m'a appelé tout de suite dans la même journée ... fait que j'ai lâché la formation à La Relance et je suis allé travailler là !! ».

C'est dans le but de vaincre l'exclusion sociale et professionnelle que les jeunes ont entamé un tel parcours, où le soutien du réseau de sociabilité (organismes et institutions) s'ajoute au réseau d'affinités (famille et amis), qui est déjà présent dans les démarches scolaires et d'emploi. Les jeunes y vivent de multiples expériences qui leur permettent d'atteindre leur objectif, bref de s'offrir de meilleures conditions de vie. Pourtant, aucun d'entre eux n'a réussi à s'insérer en emploi de façon durable par le biais du réseau communautaire, scolaire et gouvernemental. Les jeunes ont recours à ces organismes, qui par le biais de différents programmes sociaux, offrent aux jeunes un soutien important qui les orientent et les guident dans leur parcours, en fonction des objectifs visés à court terme. Les clubs de recherche d'emploi, formations en employabilité, de cours de connaissance de soi, de mesures d'accompagnement et autres sont des activités d'insertion qui offrent plusieurs formes de soutien aux jeunes sous forme de conseils, d'informations ou de services.

Finalement, nous constatons que l'incidence du soutien sur les démarches d'insertion socioprofessionnelle est non seulement liée aux apprentissages pratiques et à l'insertion en emploi, mais aussi aux liens qui se tissent avec les intervenants et les personnes présentes au sein de ces réseaux. Les jeunes ont rencontré des intervenants et ont développé avec eux des liens au cours de cette période. Ceux-ci ont non seulement permis aux jeunes d'évoluer vers leurs objectifs d'insertion, mais leur ont aussi permis d'être orientés vers de nouvelles ressources qui les soutiennent dans leurs démarches en fonction de ces objectifs. De plus, l'expérience de groupe a permis aux jeunes de se sentir à l'aise et de tisser des liens avec de nouvelles personnes. Ils ont clairement indiqué dans leurs témoignages que ces réseaux leur ont permis d'apprendre beaucoup au sujet des réalités du marché du travail, et de bénéficier de plusieurs formes de soutien, tant au niveau financier qu'au niveau des conseils et des informations. C'est donc à travers le soutien des organismes communautaires et des institutions gouvernementales que les

jeunes ont accès à de nouvelles expériences de travail, ce qui nous indique que le soutien offert est directement lié aux objectifs d'insertion au travail que poursuivent les jeunes. C'est au sein de quelques organismes communautaires que la formation de nouveaux réseaux sociaux leur a permis de créer des liens sociaux qui, dans certains cas, prennent une importance significative dans le parcours des jeunes. Ainsi, les démarches d'insertion offrent un soutien à la fois au niveau social et professionnel, ce qui peut permettre aux jeunes de vaincre l'exclusion qui a préalablement été observée dans leurs trajectoires scolaires et d'emploi.

5.3 La famille et les amis comme sources de soutien en insertion socioprofessionnelle

Le cadre théorique nous indique que le réseau social, notamment le réseau d'affinités, joue un rôle important dans la socialisation et la construction identitaire des jeunes dans le cadre de leur processus d'insertion socioprofessionnelle. Nous avons constaté parmi les récits d'entrevue que la famille et les amis occupent non seulement des rôles, mais offrent des formes de soutien qui sont différents et complémentaires l'une de l'autre. La famille occupe un rôle central dans la socialisation des jeunes et les parents sont les acteurs principaux du développement de leurs enfants puis à l'âge adulte, elle est présente dans la trajectoire d'insertion de la plupart des jeunes. Nous avons remarqué que l'aide qu'elle offre aux jeunes est variée, ce qui en fait sa force et son importance symbolique pour ceux-ci. Dans une relation de cohabitation, outre le soutien financier et matériel des parents, ces jeunes reconnaissent l'importance du soutien moral qui leur est apporté par la famille. Elle représente non seulement une présence constante, mais également l'assurance de pouvoir toujours compter sur eux au besoin, et les jeunes en sont très reconnaissants. Nous en concluons que le rôle instrumental de la famille est directement lié à l'insertion économique des jeunes. Toutefois, cette aide se dédouble souvent d'un soutien moral et d'une sécurité qui sont tout aussi importants aux yeux des jeunes. Ainsi, il s'agit d'un soutien qui favorise l'insertion sociale du jeune, où les liens sociaux se bâtissent et la relation parent-enfant est tout aussi importante que l'insertion au travail. Cette combinaison de l'aide au niveau social et professionnel devient un levier important pour l'insertion de ces jeunes qui, malgré l'intensité de l'aide offerte par leurs parents, expriment un sentiment d'indépendance envers eux. Ils se sentent maîtres de leurs décisions et de leurs choix de vie, même dans le cas des jeunes qui

ont une relation étroite avec leurs parents : « ... *c'est moi qui prend les décisions pis où je veux aller dans la vie... ».*

Il est intéressant de constater que ce même sentiment d'indépendance, d'autonomie et de contrôle face aux choix d'insertion est remarqué chez les jeunes qui vivent une relation d'éloignement ou conflictuelle avec leur famille. La proximité géographique et la présence physique des parents ne sont donc pas des facteurs déterminants du sentiment d'autonomie. Il est plutôt inhérent à la situation du jeune et témoigne d'un certain respect que porte la famille envers les choix du jeune dans son parcours d'insertion. Parmi les relations où les jeunes sont plus distants de leurs parents, leur motivation est occasionnellement stimulée à travers les exigences et les insatisfactions des parents qui indirectement, ont incité les jeunes à avancer et à poursuivre leurs démarches : « ... *mon père il dit : « Il faut que tu commences l'école, il faut que tu commences l'école » ».* Par contre, ces jeunes affirment aussi que leurs parents n'ont pas une compréhension juste du marché du travail, de ses particularités et de ses exigences. Alors que les familles vivant dans une relation d'éloignement ou conflictuelle n'offrent pas d'aide au niveau matériel ou financier, on peut voir que leur soutien se concentre sur l'aide à l'insertion sociale, permettant ainsi aux jeunes de bénéficier d'un minimum de soutien moral au niveau de leurs démarches professionnelles.

C'est à titre de complément à la famille que les amis ont accès à une dimension plus intime que celle retrouvée au sein de la famille, surtout lorsqu'il s'agit des besoins d'ordre affectif des jeunes. C'est à travers l'écoute, le soutien moral et les échanges de services que les jeunes nous ont indiqué que l'affection des amis va jusqu'à une entente implicite où ils peuvent s'entraider. Cette relation permet au jeune en insertion d'offrir de l'aide en retour d'une aide offerte et suppose un rapport égalitaire où les amis ont une entente mutuelle : « *Je sais que c'est une amie qui est tout le temps là. J'ai été là pour elle aussi ».* Nous remarquons une certaine divergence dans la perception qu'ont les jeunes du rôle des amis dans les démarches d'insertion. Pour certains, il est aidant d'entendre les histoires personnelles des amis et cela les encourage à poursuivre leur parcours. Pour d'autres, le sujet de l'insertion en emploi n'est pas abordé et les jeunes croient que l'expérience de leurs amis ne leur est pas utile. Une personne a même soulevé la honte face à ses difficultés de réussite personnelle. Essentiellement, le rôle des amis est de faire des activités sociales de façon régulière, simplement pour se divertir. C'est à l'intérieur des

activités que les relations sociales se développent et que la solidarité se bâtit. Les amitiés se construisent dans les activités récréatives, ce qui explique l'importance qu'accordent les jeunes aux activités des groupes informels. Les jeunes ont remarqué que les activités avec les amis et connaissances les aident à créer, à tisser et à maintenir des liens avec leurs amis et leurs connaissances. Dans certains cas, ces activités ont pris une importance considérable : « *J'ai dit à _____ (intervenante) : « Il va falloir qu'on s'arrange pour que j'aie à l'école les jours que je joue pas aux dards » ... »*. L'importance des amis réside dans la possibilité de faire des activités où ils peuvent échanger entre eux de façon plus intime. Nous avons remarqué que les bons amis, avec qui les liens d'amitié sont très étroits, encouragent les jeunes dans leur processus d'insertion socioprofessionnelle : « *Elle m'appelait pour me souhaiter bonne chance et ne pas lâcher [...] Elle est ben importante dans ma vie parce que c'est elle qui m'aide à avoir mon rêve, à finir mon école »*. Il s'agit d'une aide plutôt symbolique, démontrée sous forme d'encouragement à poursuivre les démarches d'insertion. Dans le cas où les amis sont plutôt des connaissances avec qui les liens sont centrés autour des activités, le rôle se limite à un soutien au niveau de l'insertion sociale, où l'insertion professionnelle est rarement un sujet abordé : « *C'est une très bonne amie que j'ai depuis des années ... mais on parle jamais de ça nous autres ! ... Elle a pas vraiment d'influence sur mon travail pis quoi que ce soit »*.

Ainsi, nous remarquons que les jeunes sont rarement dans une situation d'exclusion sociale, puisque à travers les amis et les connaissances, des liens sociaux se développent et permettent aux jeunes de s'insérer dans leur milieu. C'est ainsi que nous remarquons que le rôle principal des amis se situe dans la dimension sociale de l'insertion et qu'à travers les activités, l'écoute et les échanges, les jeunes développent des liens importants avec des personnes de leur entourage. Les amis complètent de façon importante l'aide qui est déjà présente au sein de la famille, des structures d'insertion communautaires, institutionnelles et d'entraide, lesquels sont principalement centrés sur la dimension professionnelle de l'insertion au travail. En apportant un soutien à l'insertion sociale, les jeunes peuvent s'intégrer à leur milieu, acquérir leur autonomie à l'extérieur de la famille et ainsi vivre un processus d'insertion qui se situe dans les deux sphères de l'insertion soit le niveau relationnel et le niveau professionnel.

5.4 Le milieu institutionnel et communautaire comme sources de soutien en insertion socioprofessionnelle

C'est dans le but de parfaire leurs connaissances et leurs compétences au travail que le parcours des jeunes est soutenu par différents acteurs sociaux. La variété des activités d'insertion permet aux jeunes d'avoir accès à des démarches différentes et complémentaires, proposées par des organismes communautaires et institutionnels. Les jeunes ne font pas de distinction entre les différentes missions, services et programmes de tous ces organismes. Ils considèrent plutôt que ces démarches font partie d'un ensemble de services présents dans leur milieu et leurs démarches se poursuivent même lorsqu'ils transigent par différents organismes de soutien :

« Après l'école des adultes, je suis passé par le Carrefour Jeunesse-emploi. J'ai vu une annonce comme ça ... Là-dedans ils t'offrent un petit cours d'estime de soi, pis tu passais par toutes sortes de petites démarches... comment faire des appels téléphoniques, ton employeur, comment se présenter en entrevue ... »

Aux yeux des répondants, la gamme de services offerts par ces organismes se complète de façon à ce qu'ils puissent participer à une série d'activités différentes pour cheminer vers l'insertion complète sur le marché du travail. Le parcours d'insertion des jeunes est un processus continu. Ils sont reconnaissants de l'aide fournie par chaque intervenant et de la relation qu'ils ont développée avec eux. Ces expériences sont significatives puisqu'ils présentent aisément plusieurs organismes, les intervenants et les démarches poursuivies avec chacun. Les jeunes reconnaissent surtout que ces expériences leur ont permis d'acquérir différentes connaissances et compétences qui dans l'ensemble leur permettront de s'intégrer plus facilement en emploi. Les jeunes perçoivent leur situation actuelle comme une situation temporaire qui leur permet de vivre dans de meilleures conditions. Ils considèrent que leur relation avec le gouvernement et les services sociaux leur permet de bénéficier d'une sécurité financière et sociale pour y parvenir. Cette sécurité devient une condition de base qui leur permet de se concentrer sur leurs démarches d'insertion :

« Pis au moins j'ai un peu d'argent pour payer mes études si j'ai pas d'emploi ... moi la seule raison pourquoi je suis sur le bien-être et ici c'est parce que je veux finir mon école. J'ai besoin de l'aide aussi comme acheter ma nourriture, pis aller à l'école et mes livres c'est important pour moi ».

« Plus de sécurité ... au moins je sais que s'il y a quelque chose j'appelle, mon dossier est

là, ils savent ce qui se passe. S'il y a quelque chose qui arrive, je sais au moins je vais avoir un peu d'argent, je ne serai pas pris, Je vais avoir quelque chose ».

Outre le type de démarche mentionné plus haut, un seul jeune a soulevé une expérience de bénévolat comme faisant partie des expériences qui lui ont permis de s'insérer à une époque où il avait de la difficulté à se trouver un emploi. Sans être rattaché à une structure d'aide à l'emploi, sa participation dans une ligue sportive lui a permis de retrouver une motivation et il a pu exercer son leadership et regagner confiance en lui pour retourner en emploi. C'est par des références entre organismes que les jeunes ont circulé à travers ces ressources et bénéficié de différents programmes visant l'amélioration de leurs compétences sociales et personnelles et de leur employabilité. Au niveau des retombées, nous remarquons que chaque démarche a permis aux jeunes de s'intégrer à un nouveau milieu et d'avoir accès à une banque d'informations soit sous forme de contacts personnels, soit à travers leurs apprentissages et leur cheminement. L'information apportée aux jeunes est surtout sous forme de connaissances sur le marché du travail et les programmes d'insertion présents dans leur milieu, alors que les conseils sont liés aux particularités du parcours d'insertion de chaque jeune et leur permettent de prendre des décisions éclairées sur l'orientation de leur parcours.

C'est donc dans une perspective globale de l'insertion que l'analyse des données nous a permis de constater que le réseau institutionnel et communautaire d'insertion présente de multiples sources de soutien social. Bien entendu, les nombreux changements d'activités socioprofessionnelles ont donné naissance à des relations de courte durée où le soutien social s'opère de façon particulière selon l'évolution du parcours et les besoins ponctuels de chaque jeune. L'intensité de la relation (présence, intimité, soutien) entretenue avec chaque membre du réseau est évidemment un déterminant important quant à la nature du soutien offert au jeune et de l'influence du réseau sur la trajectoire d'insertion du jeune. Par exemple, l'État offre principalement un soutien de nature financière et matérielle, sans la présence de relations qui bâtissent le lien social, alors que les organismes communautaires, les groupes et les associations permettent aux jeunes de bâtir de nombreuses relations qui contribuent au développement de l'identité du jeune et à l'appartenance à son milieu et ce, à travers les diverses activités d'insertion socioprofessionnelle. Nous tenterons maintenant de comprendre comment s'opère le soutien social dans le parcours de vie des jeunes.

La deuxième partie de ce chapitre nous permettra d'illustrer la contribution des réseaux sociaux à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de situer les données de recherche en lien avec les notions présentées dans le cadre de référence théorique de notre recherche. Les jeunes nous ont démontré que même en vivant certaines formes d'exclusion sociale et économique, ils font partie de certains réseaux sociaux qui leur offrent diverses formes de soutien social. Qu'en est-il du rôle des réseaux sociaux et de l'influence du soutien social sur les différentes étapes de leur projet d'insertion ? Comment leurs témoignages se rapportent-ils aux éléments du cadre théorique de notre recherche et quelles sont les particularités de notre recherche ?

Partie 2 : Discussion

5.5 L'exclusion dans les démarches de scolarisation et d'emploi

Au cours de leur trajectoire scolaire, les jeunes ont vécu deux problématiques qui ont freiné leur insertion socioprofessionnelle. Les récits de vie nous indiquent que l'exclusion se présente dès la période scolaire, à travers des expériences liées au domaine académique ou social. Également, les données nous indiquent que l'exclusion s'est opérée dans deux dimensions : premièrement, au niveau professionnel, à travers des difficultés académiques et de réussites scolaires; deuxièmement au niveau social, à travers un faible réseau, peu de participation aux activités et peu d'attachement au milieu scolaire. Par contre, notre recherche démontre une particularité, c'est-à-dire que les jeunes en question vivent soit une des deux formes d'exclusion, mais ces deux facteurs n'ont pas été les seuls déterminants de l'exclusion. Nous avons noté la présence de certaines situations de vie qui ont pu accélérer le processus d'exclusion des jeunes et ce, dès la période scolaire : déménagement, difficultés familiales, etc. Les trajectoires de vie des jeunes sont influencées par d'autres événements (abandon scolaire, déménagement, problèmes de consommation, etc.). Toutefois, ces deux problématiques agissent comme catalyseurs lorsque surviennent d'autres difficultés et mènent les jeunes vers l'exclusion plutôt que vers le parcours traditionnel d'insertion (école-travail-famille). Comme les jeunes ont travaillé dans des conditions précaires (durée d'emploi et conditions) et ont connu des difficultés d'insertion, ceci nous indique que la présence de ces deux facteurs peut mener les jeunes vers un parcours où les

emplois sont précaires et les programmes sociaux d'insertion servent régulièrement de tremplin pour s'intégrer au marché du travail.

Dans leur parcours, l'exclusion est clairement présentée comme une combinaison de deux formes de décrochage : l'absence de travail et l'isolement relationnel, qui dans un processus graduel de décrochage, mènent vers la désaffiliation des jeunes (Castel, 1994). Ainsi, la fragilité des réseaux sociaux lors de la période d'apprentissage et de préparation à la vie professionnelle est une cause de l'exclusion sociale et peut devenir un facteur d'exclusion économique. Les données d'un autre rapport de recherche effectuée à Gatineau abondent dans le même sens en indiquant que l'exclusion en milieu scolaire se manifeste à travers une perception négative des jeunes face à la pédagogie et la gestion scolaire, ainsi qu'une perception négative des relations avec les autres (Assogba, 2002). Les jeunes se détachent socialement du milieu scolaire et se sentent pris dans un système scolaire qui ne répond pas à leurs attentes. Ils ont des relations difficiles avec leur entourage et particulièrement avec leurs professeurs. De plus, ils ont une faible estime d'eux-mêmes à cause de relations qui les excluent en les stigmatisant, harcelant, ou étiquetant. Somme toute, non seulement les jeunes rencontrés dans cette recherche sont-ils inconfortables dans leurs relations avec l'entourage scolaire (étudiants, professeurs et direction), mais le cadre d'enseignement ne respecte pas leurs besoins au niveau académique.

La combinaison des difficultés académiques (c.-à-d. professionnelles) et relationnelles apparaît auprès d'une population de jeunes qui sont fragilisés et à risque d'exclusion dès l'adolescence. Cette tendance vers l'exclusion saura teinter leur cheminement futur au niveau professionnel et social. En lien avec ces tendances, qu'en est-il de la perception des jeunes sur les relations sociales et les réseaux qui sont liés à leurs expériences professionnelles en emploi ? Il est reconnu que la précarité des conditions et la courte durée des expériences de travail ont fortement marqué la trajectoire d'emploi des jeunes. La majorité des emplois sont obtenus par le biais des programmes sociaux d'insertion et les difficultés présentes dans ces milieux de travail sont liées aux mauvaises conditions et aux relations de travail qui créent des insatisfactions, voire des conflits. Les jeunes préfèrent alors ne plus travailler et retourner vivre dans des conditions précaires (Sécurité du Revenu, Assurance-Emploi, scolarisation, etc.), ce qui contribue à perpétuer la pauvreté chez les jeunes concernés. En butinant d'un emploi à un autre, les jeunes

n'ont pu entretenir un réseau de soutien et des contacts professionnels pour les aider à se maintenir en emploi. Les relations en milieu de travail sont de courte durée et sont circonscrites dans le temps, c'est-à-dire ayant un début et une fin qui correspond à la période d'emploi. Les jeunes ont parlé des personnes connues dans leur environnement de travail actuel ou précédent. Les relations antérieures sont vite oubliées et les liens se défont, démontrant ainsi que l'instabilité d'emploi amène une instabilité dans le réseau social des jeunes. D'ailleurs, une personne a reconnu que le fait de changer d'emploi empêche d'entretenir des liens significatifs : « *Quand tu restes pas dans un emploi longtemps, c'est sûr que tu connais le monde mais pas ... tu fais pas des liens aussi forts que mettons que ça fait 20 ans que tu travailles à la même place. C'est pas pareil.* ». Du côté des relations de travail, les collègues sont des sources d'information intéressantes, mais les relations n'ont pas permis à des liens de solidarité de se créer, ce qui aurait pu favoriser l'entraide et la rétention des jeunes dans leur emploi. De plus, comme ces jeunes sont très peu entourés d'un réseau social personnel et professionnel durable et que leurs expériences professionnelles sont également de courte durée, ce réseau ne peut aider les jeunes à trouver des emplois de qualité, ce qui les maintient à l'écart du marché de l'emploi.

Comme les jeunes nous ont affirmé que leur principale source d'information pour l'obtention d'emplois est la famille, l'aide des réseaux professionnels ne les a pas aidés à obtenir de nouveaux emplois. Une enquête réalisée auprès de 300 individus (Granovetter dans Forsé, 1997) démontre que les contacts professionnels permettent d'obtenir 39 % des emplois, alors que seulement 31 % sont obtenus grâce à des liens familiaux. Comme les jeunes sont le groupe social ayant le moins de chances d'avoir pu nouer des relations stables en emploi et sont plus souvent portés à solliciter l'aide de leur famille pour se trouver un emploi, ces jeunes ont une stratégie moins prometteuse. D'un autre côté, la précarité d'emploi est une source de stress et d'anxiété considérable pour chaque personne qui est responsable de combler ses besoins financiers et de voir à sa sécurité financière et personnelle. Les collègues de travail sont une source importante de soutien qui diminue le stress vécu au travail; le réseau extérieur du travail est une source importante de soutien dans leur niveau de satisfaction personnelle face à la vie (Lim, 1996). Les difficultés que vivent les jeunes dans ces emplois les empêchent de développer des réseaux assez souteneurs pour qu'il se crée du soutien social qui puisse aider les jeunes à faire face aux conflits ou aux autres difficultés personnelles à résoudre. Il est possible, dans certains cas, que le fait de

ressentir peu d'appui au travail puisse peut-être inciter les jeunes à quitter leur emploi plus rapidement.

On peut d'ailleurs constater que les jeunes manquent d'habiletés pour s'affirmer dans leur emploi, puisqu'ils ont l'impression de devoir soit subir des conditions désagréables, soit quitter leur emploi. À titre d'exemple, certains ont dit avoir craint une dépression en raison de conflits et de relations de travail difficiles, cette raison étant leur motif de démission. Les difficultés relationnelles et la fragilité émotive des jeunes justifient leur départ. Ainsi, la trajectoire des jeunes les amène à vivre un cycle qui ne leur permet pas de renouveler leurs sources de soutien à partir de leurs milieux de travail, en raison de l'instabilité et de la précarité d'emploi. Les jeunes sont constamment insatisfaits de leurs conditions de travail et de leur situation de vie. Par contre, ils aspirent à de meilleures conditions puisqu'ils s'investissent dans un processus d'insertion socioprofessionnelle dans le but de vivre éventuellement dans des conditions plus satisfaisantes. Afin de pallier aux faibles sources de soutien social en emploi, nous devons nous demander si le réseau social hors du travail permet aux jeunes de recevoir du soutien et d'augmenter leur satisfaction face à la vie, de gagner leur estime d'eux-mêmes et d'acquérir leurs capacités à gérer des conflits au travail. L'analyse des données sur le soutien dans les démarches d'insertion peut nous éclairer à ce sujet.

5.6 L'aide des réseaux sociaux au sein du processus d'insertion

Rappelons-nous que les activités d'insertion sont temporaires, de nature variée et réalisées au sein de différents organismes. Ce sont aussi des activités qui, au terme d'une période difficile en emploi (fin de contrat, congédiement, démission, etc.), permettent aux jeunes de participer à des programmes de perfectionnement personnel et professionnel qui visent l'amélioration de leurs conditions de vie. On peut se demander comment des jeunes exclus en sont venus à connaître les organismes institutionnels et communautaires d'insertion. Les données nous laissent entrevoir que les jeunes ont obtenu diverses informations à travers leurs connaissances personnelles, soit des personnes en processus d'insertion ou des intervenants sociaux, ou encore par une recherche personnelle dans leur quête de ressources. Au sein de ces organismes d'insertion, les jeunes s'intègrent et créent des liens de courte durée avec un nouvel entourage (intervenants sociaux,

participants, collègues de stage). Les jeunes côtoient continuellement plusieurs réseaux en s'intégrant temporairement à chaque démarche d'insertion et c'est par une stratégie « boule de neige » que les jeunes font connaissance avec de nouveaux réseaux sociaux.

Les activités d'insertion servent parfois d'activité principale, à défaut d'avoir un emploi. Le réseau d'insertion est constitué principalement d'intervenants sociaux qui offrent des conseils et des informations et qui deviennent des personnes marquantes dans leur projet d'insertion. Par ailleurs, elles permettent aux jeunes de connaître d'autres participants qui occasionnellement deviennent significatifs et leur permettent d'échanger avec d'autres. Nous avons toutefois remarqué que ces personnes sont portées à changer souvent, et ces relations sont de courte durée. Les autres participants aux démarches d'insertion ont permis aux jeunes de créer des liens sociaux avec d'autres personnes qui leur ont offert de l'écoute, du soutien moral et ont parfois réalisé des activités ensemble. Le soutien des intervenants sociaux œuvrant en insertion socioprofessionnelle est très valorisé par les jeunes et leur a permis d'acquérir des connaissances et des habiletés en emploi. On peut voir que les relations sociales développées dans le cadre des activités d'insertion socioprofessionnelle offrent aux jeunes plusieurs formes d'aide présentées dans le modèle Barrerra (matérielle, services, affection, informations, conseils, activités) et combinent l'aide offerte au soutien relationnel (soutien affectif et activités) et au soutien professionnel (conseils, informations). Ceci nous indique non seulement la diversité des formes d'aide au sein du réseau social d'insertion, mais aussi de l'incidence de celles-ci sur le processus d'insertion des jeunes, en leur permettant de rebâtir des soutiens relationnels et professionnels (Castel, 1994).

Malgré que les jeunes témoignent de l'incidence de ces initiatives en termes de soutien, ils vivent toutefois une instabilité et une précarité d'emploi. Peut-on affirmer que ces soutiens permettent aux jeunes de s'insérer de manière durable ? Dans le contexte où les occupations et les démarches d'insertion sont aussi temporaires que les emplois obtenus, il est difficile pour les jeunes qui vivent l'exclusion de rebâtir des liens sociaux avec leur environnement en vue de s'insérer socialement et professionnellement. Nous voyons ici que le réseau d'insertion est constitué d'une série de relations et de liens sociaux significatifs de courte durée. Pour favoriser l'insertion, le lien social doit permettre aux gens d'échanger entre réseaux et de s'identifier à leur collectivité (Taboada Leonetti, 1994). Il est donc nécessaire d'examiner les autres sources de

soutien qui contribuent à l'insertion complète et durable des jeunes. Ceci nous amène à nous questionner sur le rôle du réseau d'affinités des jeunes, leur type de relations et les formes d'aide qui permettent aux jeunes de recevoir du soutien social en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

Un premier survol de l'analyse des données ainsi que du tableau 3, *Résumé des types d'aide offerte aux jeunes*, nous permet de constater que chaque composante du réseau (famille, amis, communauté et État) constitue une source d'aide ayant une fonction précise dans le processus d'insertion. Afin de mieux cerner les rôles et les fonctions des différentes sources de soutien, nous avons formé dans le tableau 4, deux catégories de soutien distinctes, qui nous présentent la fonction d'insertion sociale (l'aide dans la sphère personnelle) et la fonction d'insertion professionnelle (l'aide dans la sphère professionnelle). Dans chaque catégorie, des types d'aide ont été regroupés afin de distinguer deux champs d'intervention spécifiques : a) l'aide matérielle et économique et b) l'aide sous forme de soutien moral et de soutien professionnel.

Tableau 4. Sphères d'intervention de l'aide apportée par le réseau social des jeunes

<i>SPHÈRE</i>	<i>TYPES D'AIDE</i>	<i>SOURCES D'AIDE</i>
Vie personnelle (niveau affectif, relationnel et psychosocial)	<i>A) Soutien matériel et économique</i>	
	Logement et biens matériels	Parents
	Prêt d'argent pour activités	Parents et amis
	<i>B) Soutien moral</i>	
	Services, informations et conseils sur le marché du travail	Parents
	Sentiment de sécurité et d'assurance	Parents
	Activités sociales et récréatives	Amis et connaissances

Vie professionnelle (emploi et cheminement professionnel)	<i>A) Aide financière</i>	
	Prestations de Sécurité du Revenu	Institutions gouvernementales
	<i>B) Soutien aux démarches d'insertion</i>	
	Conseils et informations sur les activités d'insertion possibles	Institutions gouvernementales et organismes communautaires

Dans la sphère personnelle, l'aide matérielle ou financière de l'État et de la famille permet aux jeunes d'avoir accès à une aide qui soulage la dimension économique de la pauvreté ainsi que les besoins essentiels des jeunes : logement, nourriture, vêtements. Ces jeunes représentent le segment de population le plus vulnérable au chômage et à l'exclusion professionnelle, et subissent davantage les contrecoups de la précarisation du marché de l'emploi. Ainsi, l'aide de type économique provient principalement des parents en ce qui a trait aux besoins de base et ensuite des amis pour ce qui est du prêt de petites sommes d'argent. De plus, l'aide dans la sphère personnelle en provenance des parents et des amis se fait sous forme de soutien moral, lequel permet aux jeunes d'être écoutés, informés, conseillés et guidés par les membres de leur réseau en ce qui a trait à tout sujet d'ordre général et ce, sur une base régulière (marché de l'emploi, culture générale, participation aux activités sociales). Ces deux types d'aide dans la sphère personnelle sont partiellement soutenus par les travaux de Madeleine Gauthier (1999) sur les formes d'aide des parents face à l'insertion des jeunes : 1) L'aide de subsistance : aide matérielle qui vise à surmonter des difficultés temporaires et est comparable à l'aide de nature économique ou matérielle présentée au tableau 4; 2) L'aide de promotion : aide préparatoire à l'avenir professionnel des jeunes, visant leur plein développement et comparable à l'aide morale sous forme de services, de conseils et d'informations sur le marché du travail présentée au tableau 4.

Quant à l'aide dans la sphère professionnelle, les jeunes ont reçu une aide liée à leurs objectifs à long terme, soit l'amélioration de leurs conditions de vie par un parcours d'insertion socioprofessionnelle. Elle consiste en un soutien financier de base par le biais de prestations de Sécurité du Revenu. Elle est également liée aux activités d'insertion socioprofessionnelle,

notamment les conseils, l'information et les services qui permettent aux jeunes de participer à diverses activités d'insertion bénéfiques à leur parcours d'insertion (cours, diplômes, groupes, stages d'insertion, accompagnement et soutien, etc.). Cette aide est apportée par les institutions gouvernementales et les organismes communautaires d'employabilité ou d'insertion sociale. Alors que l'État est habituellement perçu comme un intervenant étranger qui dicte aux jeunes en voie d'insertion des normes de conduite contraignantes (Godbout et Charbonneau, 1994), on voit dans le traitement des données que son intervention est surtout liée à l'aide de subsistance financière et à l'information et les conseils pratiques concernant le marché de l'emploi. Le milieu communautaire a, quant à lui, un rôle comparable à celui d'un guide ou d'accompagnateur auprès des jeunes en voie d'insertion. C'est à travers la construction de liens sociaux et l'engagement dans la communauté que les organismes communautaires se distinguent de l'État et s'apparente davantage au rôle de conseiller et informateur que joue la famille dans la sphère de vie personnelle. Ainsi, l'État a surpassé le rôle auquel on s'attendait puisque notre recherche révèle qu'à travers un rôle d'information et de référence, les organismes gouvernementaux ont permis aux jeunes de s'intégrer à des réseaux qui soutiennent leur processus d'insertion socioprofessionnelle et qui leur permettent d'accéder à de multiples formes d'aide, telles qu'énumérées ci-dessus.

Somme toute, la famille est la première ressource à être sollicitée pour répondre aux besoins concrets des jeunes : logement, alimentation, vêtements et biens matériels, même lorsque les jeunes ont accès à l'aide financière de l'État. Lorsqu'ils sont présents dans la vie du jeune, les parents sont davantage sollicités que tout autre réseau social, pour toute forme d'aide. De façon globale, on voit que l'aide de la communauté et l'aide de l'État sont complémentaires à l'aide offerte par la famille, qui joue un rôle de grande importance comme source de soutien en insertion (voir Tableau 4.). Nous constatons donc que les sentiments d'identité, d'appartenance et de réciprocité des jeunes face à leur entourage leur ont permis de reconnaître leur potentiel de soutien, en plus de solliciter de l'aide parmi leurs réseaux d'affinités (noyau familial, famille élargie, amis et connaissances) avant de demander l'aide des groupes communautaires et de l'État. Comme source principale de soutien auprès des jeunes, comment la famille exerce-t-elle ce rôle privilégié et quels en sont les résultats sur l'insertion des jeunes ?

L'analyse des données nous permet de constater que la famille a un rôle significatif au sein du processus d'insertion des jeunes. Parmi les types d'aide nommés figurent : le logement, l'aide financière occasionnelle, la garde des enfants, l'écoute et les conseils. Ainsi, l'aide de la famille touche à la plupart des types d'aide illustrés par Barrera (1981), mis à part les activités conjointes, qui sont davantage du ressort des amis. Son aide peut varier en fonction des besoins du jeune, ce qui nous permet de constater que la famille est une ressource importante qui répond à des besoins variés. Pour les jeunes qui ont participé à notre recherche et ont chevauché diverses démarches d'insertion, il s'agit de la source principale de soutien et de loin, la plus valorisée par les jeunes. Ceci démontre que la famille est la source principale d'aide dans notre société moderne (Fortin dans Dumont, 1994). Les jeunes représentent le groupe social le plus pauvre et pour qui l'aide matérielle d'une famille leur est principalement destinée, que ce soit sous forme d'aide matérielle, psychologique, de soins de santé ou de services divers. Notre recherche suggère que les jeunes adultes peuvent dépendent davantage de leurs parents que les générations précédentes, pour ce qui est des finances et des dépenses personnelles : ils habitent plus longtemps chez leurs parents et doivent persister beaucoup plus longtemps avant d'accéder à une autonomie financière (Gauthier, 1988). Les parents contribuent significativement à l'établissement des jeunes qui vivent l'exclusion (voir tableaux 3 et 4). La reconnaissance des jeunes envers leurs parents témoigne non seulement d'un respect et d'une appréciation envers eux, mais également de la présence de liens sociaux et d'un niveau important d'attachement et de solidarité au sein de la famille.

La famille, et plus spécifiquement les parents, sont les premiers à être mobilisés en cas de besoin. La famille est le premier espace de sociabilité d'une personne, le lieu principal où s'exercent le don et l'appartenance à un groupe (Godbout, 1992). Le réseau familial est la première ressource à être mobilisée avant l'État et la communauté (Degenne et Lebeaux, 1997, Singly, 1994). Cette dynamique est due au fait que les réseaux d'affinités forment des réseaux de relations qui favorisent l'appartenance. Ils sont constitués d'échanges qui transmettent des ressources davantage relationnelles que matérielles qui forment un capital social important (Lemieux, 1999). À cet effet, les données de recherche nous présentent des résultats non-attendus. L'importance qu'ont accordé les jeunes à la présence de leurs parents et à l'aide sous forme d'assurance nous illustre une nouvelle forme d'aide qui n'est pas présente dans la typologie de Barrera (1988). Cette forme de sécurité, que les jeunes nous ont présenté comme étant l'aide la plus importante de

toutes, est issue de la combinaison de deux autres formes d'aide qui proviennent des parents : l'aide matérielle et économique et l'aide sous forme de conseils, de services et d'informations de nature générale. La fiabilité de leur présence et la possibilité qu'ont les jeunes de pouvoir compter sur leurs parents pour toute forme d'aide nous témoigne d'un besoin de la part des jeunes en insertion, mais aussi de la compétence des parents à apporter ce type de soutien à leurs enfants. Il s'apparente à l'aide de subsistance et de promotion telle que présentée par Madeleine Gauthier (1999), mais nos jeunes ont ajouté au rôle des parents une présence quotidienne et la polyvalence de leur aide, en invoquant la possibilité de recevoir plusieurs formes d'aide selon leurs besoins.

C'est alors que les principes de solidarité familiale et d'appartenance viennent illustrer l'importance des parents comme source d'aide pour les jeunes et amplifient le capital social que représente la famille. Les jeunes nous ont présenté les deux fonctions de l'aide de leurs parents : l'aide morale (soutien moral qui aide à faire face aux impacts du problème d'exclusion), et l'aide matérielle et financière (soulage la pauvreté et l'exclusion). Ceci correspond à deux différentes stratégies de soutien (Buunk et Hoorens, 1992) : la première est d'offrir un soutien pour gérer les émotions causées par une situation d'exclusion et la seconde consiste à offrir un soutien concret pour résoudre cette difficulté. En ce qui a trait aux relations familiales, l'intensité des liens varie selon les jeunes et d'une période à l'autre. Certains ont rompu les liens pour une certaine période de temps (p. ex. : déménagement) et ne voient pas l'utilité de reprendre contact, alors que d'autres ont accédé de façon plus constante à l'aide offerte par la famille et pour qui celle-ci a une place importante et des liens plus constants. Dans notre recherche, les jeunes qui cohabitent avec leurs parents bénéficient d'une grande présence familiale du fait qu'ils sont logés par eux. Non seulement cette aide répond à des besoins matériels et financiers importants, mais les jeunes bénéficient d'une aide supplémentaire : la sécurité et le sentiment de pouvoir compter sur eux en tout temps. Ainsi, au chapitre de l'insertion, la famille comble un besoin important de sécurité, d'assurance et de stabilité pour la plupart des jeunes, pour qui le lien familial est inconditionnel. Malgré que certains aient des contacts peu fréquents avec leur famille, ce lien est présent dans leur parcours et s'observe à travers la présence de quelques gestes d'encouragement et de soutien, ce qui réserve à la famille un espace symbolique important pour l'ensemble des jeunes. Par contre, les jeunes accordent plus d'importance à la présence de leur famille qu'aux gestes d'aide offerts. Ceci illustre le besoin qu'ont les jeunes de maintenir des liens étroits avec leur famille. Pour les

jeunes ayant une relation étroite avec leurs parents, il va sans dire que la reconnaissance qu'ont les jeunes envers la présence de leurs parents et leurs diverses formes de soutien est une représentation concrète du lien intergénérationnel, du don et de la solidarité familiale. Les jeunes vivant avec leurs parents une relation d'éloignement n'ont pas parlé de l'aide familiale de cette façon et n'abordent pas avec leurs parents des sujets liés à leur insertion socioprofessionnelle. Le témoignage des jeunes vivant une relation conflictuelle avec leurs parents nous a révélé que les rares contacts avec eux avaient tout de même un effet positif sur leurs démarches d'insertion (p. ex. : réprimandes et jugements grâce auxquels le jeune persévère).

Nos données de recherche nous indiquent que l'écoute et les conseils peuvent être bénéfiques même si le jeune n'est pas aidé financièrement et n'a pas l'assurance et la sécurité parentale liées au soutien moral, tel qu'illustré au tableau 4. Le soutien social, les relations significatives et le don ne sont pas présents. Toutefois, nos données ne nous permettent pas d'établir les répercussions de cette situation sur le processus d'insertion des jeunes. Dans cette situation, qui représente trois jeunes sur cinq parmi notre échantillon, on peut se demander quel rôle la famille peu présente joue auprès des jeunes en insertion, lorsqu'il s'agit de leur permettre de s'identifier, s'unir et d'appartenir à des groupes et à leur milieu. En ce sens, les recherches de Godbout, Charbonneau et Lemieux (1996) expliquent le phénomène de la solidarité familiale par le principe du don qui y circule de façon verticale (du parent vers l'enfant), grâce au lien intergénérationnel qui les unit. La famille est munie d'un lien inconditionnel, bâti sur une longue période et représente les seules personnes sur qui on a l'assurance de pouvoir compter au cours d'une vie. Le réseau familial est donc au cœur de la relation entre le jeune et son environnement grâce à la présence familiale qui facilite l'intégration des jeunes dans leur milieu.

Les résultats nous indiquent également que c'est aussi grâce à la présence de liens extérieurs à la famille (amis, connaissances, intervenants en employabilité) que les jeunes ont renouvelé leur réseau d'appartenance, d'identité et de solidarité. En aidant les jeunes à s'intégrer à leur communauté à travers des emplois ou des activités d'insertion socioprofessionnelle, le réseau social a permis aux jeunes de développer leur identité personnelle, ce qui leur permet maintenant de combler, du moins en partie, l'absence de la contribution parentale à leur processus d'insertion. Toutefois, aucune source de soutien n'a remplacé la présence familiale telle que

décrite par les autres jeunes : aucune source de soutien n'a offert autant de formes d'aide que la famille (en relation de cohabitation) et aucune n'est autant valorisée par les jeunes. Nous voyons toutefois dans cette situation qu'il existe une réelle distinction dans le soutien social offert aux jeunes en insertion, lorsque les liens familiaux se sont dénoués. Quoique l'aide de la famille ne soit pas essentielle pour cheminer en insertion, le lien entre l'éloignement des jeunes, la faible intensité des relations familiales et le niveau de soutien social de la famille nous indique que les sources de soutien les plus importantes et les plus valorisées par les jeunes sont celles qui bénéficient d'un rafraîchissement quotidien, entretenu par des contacts fréquents et de nature variée.

5.7 La solidarité et le soutien extra-familiaux

L'aide économique, la présence et l'assurance des parents ne se trouvent pas ailleurs dans le réseau des jeunes qui sont éloignés ou en conflit avec leurs parents. Ils sont maintenus dans une précarité économique plus importante et n'ont pas accès à un soutien social aussi important et diversifié de la part de leur famille. Cette situation peut générer davantage d'exclusion chez les jeunes en voie d'insertion. La solidarité doit non seulement être à l'extérieur de la famille, mais active et susciter des liens entre le jeune et son entourage pour qu'il puisse s'insérer à la fois socialement et professionnellement. Ceci nous amène à nous questionner sur l'importance du rôle et de l'influence des réseaux sociaux extérieurs à la famille des jeunes en voie d'insertion.

C'est par le biais de diverses activités (loisirs, activités d'insertion, emploi) que les jeunes s'intègrent à un nouveau réseau de personnes avec qui ils ont des points en commun et avec qui ils développent des affinités et des liens sociaux d'intensité variée. Les activités communes ont permis aux jeunes de s'ouvrir et d'échanger, tout en développant des relations et de nouveaux réseaux sociaux qui offrent différents types de soutien, allant des activités sociales aux conseils sur leur cheminement d'insertion. Le réseau social informel est donc un complément aux démarches d'insertion et à l'aide de la famille. Les amis et les connaissances font partie du réseau d'affinités, et nous furent présentés comme une échappatoire, un lieu de divertissement et de plaisir où se déroulent des activités intéressantes et valorisantes pour les jeunes. Ces personnes sont toutes des personnes avec lesquelles des liens sociaux d'affinités se sont tissés à travers les

activités conjointes. La principale fonction des amis est de permettre la tenue des activités, nécessaires pour les jeunes et directement rattachées à l'importance qu'ont les amis. Plusieurs ont affirmé que ces activités leur permettent d'échanger avec d'autres, de s'entraider et même de favoriser des échanges de services. Toutefois, le projet d'insertion n'est pas abordé avec eux, ce qui limite les possibilités de soutien de la part des amis dans la sphère professionnelle. Notons que la dimension la plus importante des amis repose sur le fait que les jeunes se sentent compétents pour aider leurs amis en cas de besoin, ce qui rend la relation plus symbolique à leurs yeux. Cette constatation est en lien avec les travaux dirigés par Gauthier et al. (1999), qui présente le soutien du réseau social primaire comme une réponse à des besoins affectifs qui sont liés à la période d'insertion. Nous remarquons que toutes les activités fréquentées par les jeunes ont un effet fort positif pour eux. Ils se sentent moins seuls et peuvent échanger avec d'autres qui les comprennent (amis et collègues de travail). C'est d'ailleurs dans le cadre d'échanges informels et de socialisation que les liens sociaux se créent et s'entretiennent. Les jeunes ont accès à de nouvelles sources de soutien qui se renouvellent en fonction de leurs nouvelles activités sociales et professionnelles. Nous remarquons que le soutien de ce réseau a une répercussion sur l'insertion qui se situe dans la sphère sociale et non professionnelle des jeunes. Les amis et les connaissances ne sont pas sollicités pour du soutien en matière d'insertion au travail. Que ce soit dans le cadre d'un emploi temporaire, d'une ligue récréative ou d'activités sociales entre amis, les activités qui favorisent la croissance de ces liens sont des milieux où les jeunes ont eux-mêmes entrepris des démarches pour s'y joindre. Dans ce contexte, les jeunes ont initié l'insertion dans la communauté à travers ces lieux de rencontre, ce qui nous démontre que les jeunes se sont raccrochés pour développer des liens sociaux et renouveler leurs sources de soutien pour avancer dans leur processus d'insertion socioprofessionnelle. Il s'agit là du phénomène des nouvelles solidarités qui se tissent à travers des associations et des groupes d'entraide informels, favorisant l'apparition de nouvelles formes de solidarité et de soutien (Fortin, 1993). L'influence de ce réseau est donc directement liée à la création de liens sociaux qui favorisent l'appartenance et la solidarité. Alors que les amis et les connaissances servent principalement de moyens d'échanges et d'activités et que la famille offre une aide financière et morale, le réseau de sociabilité (réseau social secondaire) pourrait être perçu comme un pourvoyeur de services en matière d'insertion. Qu'en est-il de son rôle et de son influence sur le projet d'insertion des jeunes concernés ?

Le réseau de sociabilité est constitué de groupes d'entraide, d'organismes communautaires et d'institutions gouvernementales qui jouent un rôle plutôt instrumental en offrant une aide centrée sur le processus d'insertion en emploi et dans la communauté. Ainsi, ce réseau a un type d'intervention plus formel, où l'aide apportée aux jeunes se situe dans le cadre d'un mandat précis. Les liens qui se créent dans ce réseau ne naissent pas spontanément et de façon informelle, mais plutôt à travers les services qui sont offerts par les organismes et les associations, en soutien au rôle de l'État. On observe toutefois des distinctions dans les rôles du milieu communautaire et des institutions gouvernementales. L'État offre un soutien financier (ou économique) visant à combler les besoins essentiels du jeune et centre son intervention sur l'employabilité de la personne et son insertion professionnelle (acquisition d'habiletés, connaissances et compétences pratiques, etc.). Le milieu communautaire (organismes d'employabilité et groupes d'entraide) a un rôle de soutien social plus important, centré sur la création de liens sociaux, du sentiment d'appartenance et l'esprit d'entraide avec des groupes sociaux de la communauté. La complémentarité de ces rôles et des formes d'aide de ces organisations fait en sorte que les jeunes côtoient souvent les deux types d'organismes (tableau 4). Voilà ce qui amène les jeunes à chevaucher de multiples expériences d'insertion entre la scolarité et l'emploi et fait en sorte que la combinaison des deux types d'aide est importante pour eux-ci. Chaque type de soutien est valorisé par les jeunes, qui toujours dans le but de s'insérer, cherchent à combiner plusieurs réseaux sociaux qui offrent différents types d'aide.

Les recherches de Gauthier et al. (1999) soutiennent cette donnée en affirmant que le réseau social secondaire répond davantage à des besoins économiques, de valorisation et d'accomplissement de soi. Toutefois, dans le cas de nos jeunes, cette aide se situe davantage dans la sphère professionnelle (tableau 4) et les jeunes nous ont témoigné de l'effet positif sur leurs démarches d'insertion et l'acquisition d'expériences professionnelles. Que ce soit pour faire face aux effets de l'exclusion (pauvreté, précarité d'emploi, situations de conflits, etc.) ou pour vivre des démarches d'insertion (cours, stages, accompagnement), chaque composante du réseau de sociabilité est mise à profit pour soutenir les jeunes dans leur parcours. En situation d'exclusion, ces jeunes ont des réseaux qui offrent des soutiens relationnels et occupationnels, et dont les retombées permettent aux jeunes de se raccrocher et de poursuivre un processus d'insertion sociale et professionnelle.

5.8 La perception des jeunes face au réseau et au soutien social

Lorsqu'il sont interrogés sur leurs sources d'aide, les jeunes ont tendance à se considérer comme autonomes et indépendants dans leurs démarches d'insertion. À prime abord, les jeunes se sentent très peu soutenus dans leurs démarches et c'est en nommant chaque catégorie d'aide qu'ils prennent conscience des gestes d'aide échangés avec leur entourage. Cette indépendance s'exprime par un sentiment d'autonomie dans leurs décisions liées au parcours d'insertion mais est parfois causée par le fait qu'ils considèrent leur réseau comme étant inapte à leur apporter de l'aide, notamment du côté des frères et des sœurs et des connaissances. Comme ils ne sont pas reconnus comme des personnes plus outillées en ce qui a trait à la vie professionnelle, ces dernières ne sont pas sollicitées dans le cadre des démarches d'insertion des jeunes. Ainsi, les jeunes ont perçu cette partie de l'entourage comme étant non-disponible pour du soutien au niveau professionnel.

Autre facteur déterminant sur la perception du soutien social, le réseau a parfois envoyé des messages négatifs ou de jugement sur les décisions et les gestes posés par les jeunes, ce qui a eu un effet de fermeture et a amené le jeune à ne plus vouloir se confier à ces personnes. D'un autre côté, le sentiment d'indépendance des jeunes les pousse à aller chercher des informations et à entreprendre eux-mêmes des démarches d'insertion. La perception qu'ont les jeunes face aux compétences et à l'aide disponible au sein de leur réseau peut influencer tout le parcours des jeunes. Afin d'apporter du soutien, le réseau social doit d'abord être perçu comme compétent et muni de ressources qui apporteront une aide concrète au jeune. Dans les cas où le jeune valorise cette compétence, il est aidé soit moralement ou financièrement, non seulement par sa famille mais aussi par un réseau élargi de personnes dans son entourage. La personne aidante doit être plus avantagée face à la situation que l'est la personne aidée, ce qui forme une dynamique où les ressources de l'un servent à l'autre (Buunk et Hoorens, 1992). Ainsi, nous constatons que la perception qu'ont les jeunes de l'aide disponible au sein de leur réseau influence la nature des liens entretenus entre eux, ainsi que le type d'échange et de soutien qui s'y déroulent. Par exemple, si les jeunes avaient reconnu la compétence de leurs réseaux (amis et connaissances, famille dans certains cas), le déroulement de leur parcours aurait pu être différent. Ils auraient vraisemblablement interpellé leur réseau pour faire face à des difficultés liées au travail ou

d'insertion. Ainsi, ils auraient reçu du soutien pour poursuivre plus aisément les étapes de leur parcours.

D'un autre côté, la déclaration des jeunes face à l'aide donnée et l'aide reçue fait référence à leur niveau de conscience face au soutien social. Un geste d'aide consciemment et librement offert à quelqu'un est mieux mémorisé qu'un geste offert gratuitement sans avoir été sollicité. La relation d'entraide est formée d'échanges conscients entre égaux, alors que l'aide est offerte lorsque quelqu'un vit une problématique et où le stress augmente. Une personne aidée perçoit moins l'aide qui lui est rendue disponible par son entourage et a tendance à la saisir librement sans tenir compte du nombre et de la nature des gestes d'aide (Degenne et Lebeaux, 1997). Dans cette perspective, les jeunes auraient tendance à oublier plus facilement les gestes d'aide reçus de leur entourage, ce qui expliquerait leur sentiment d'indépendance face au réseau. De plus, l'entraide qui se vit avec les amis est un aspect privilégié par les jeunes, du fait qu'ils sont reconnus dans leur compétence d'aidant et qu'ils ont la possibilité d'offrir du soutien en retour. La perception de la compétence du réseau, le niveau de conscience de l'aide reçue et la possibilité d'entraide sont donc des aspects à considérer dans l'interprétation du soutien social des jeunes en voie d'insertion.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

L'objectif de cette recherche étant de connaître le rôle du réseau social dans l'insertion des jeunes à titre de complément aux démarches offertes par le milieu communautaire et institutionnel, la cueillette des données nous a permis de réaliser cinq entrevues sous forme de récits de vie thématiques et de recueillir l'information nécessaire pour traiter la question. L'analyse des données nous a présenté l'information de manière à mieux comprendre les trajectoires de vie des jeunes en y exposant les liens sociaux entre les jeunes et leur entourage, le soutien social ainsi que son incidence sur leur processus d'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, notre recherche présente un ensemble d'informations qui permet de mieux saisir la problématique de l'exclusion et les mécanismes d'insertion qui s'opèrent à travers le soutien social. Cette recherche a ainsi contribué à l'avancement des connaissances en travail social et plus spécifiquement sur le thème de l'insertion socioprofessionnelle, de l'employabilité et du soutien social.

La grande caractéristique des trajectoires de vie des jeunes est son caractère fluctuant. Nous avons observé une grande variété dans leurs occupations, qui chevauchent les démarches d'emploi, de scolarité et d'insertion socioprofessionnelle. Cette caractéristique s'observe également en ce qui a trait à la présence et à la composition de leurs réseaux sociaux. Au niveau scolaire, la double composante d'isolement social et de difficultés académiques nous présente une forme d'exclusion dès cette période. Alors que l'emploi a permis aux jeunes de faire de nouvelles connaissances, leur courte durée a souvent empêché la formation ou le renouvellement de réseaux et de soutien social. Les conflits de travail et les conflits interpersonnels sont des obstacles importants au maintien de ces emplois. Dans le but de contrer la précarité d'emploi qui découle de cette situation, les jeunes ont combiné de multiples démarches d'insertion. La trajectoire d'insertion est également marquée par ces fluctuations, dans des démarches liées aux

acteurs communautaires et institutionnels d'employabilité. Nonobstant les changements fréquents et la courte durée de ces démarches, les jeunes ont témoigné de leur effet positif sur leur cheminement professionnel (connaissances acquises, expériences d'emploi, stages pratiques ou autres). Ce fut pour les jeunes des périodes dynamiques de cheminement vers l'emploi, favorisant la connaissance de divers groupes sociaux et organismes de leur milieu où les jeunes ont multiplié leurs sources d'aide avec la présence des intervenants sociaux et d'adultes en voie d'insertion.

Au chapitre des relations sociales, les jeunes présentent un profil de relations sociales qui est unique à chacun et propre à leur histoire relationnelle avec les individus qui composent les réseaux sociaux. Malgré le soutien présent au sein de ces réseaux, les jeunes se sentent autonomes et indépendants dans leurs démarches d'insertion. La famille et les amis qui composent le réseau de sociabilité offrent aux jeunes en voie d'insertion, un ensemble de moyens qui favorisent l'insertion socioprofessionnelle, surtout en ce qui a trait à l'information, au soutien affectif, aux services, aux activités et à l'aide matérielle ou financière. Le jeune qui cohabite avec sa famille a de plus accès à l'aide matérielle et financière et à l'aide sous forme de sécurité et d'assurance. Ce type de relation familiale présente plusieurs formes de soutien, ce qui lui confère un rôle de filet de sécurité, offrant une présence et une aide polyvalente en cas de besoin. D'ailleurs, il s'agit des formes d'aide les plus importantes aux yeux des jeunes et elles sont issues de la combinaison de deux formes d'aide qui proviennent des parents : l'aide matérielle et économique et l'aide sous forme de conseils, de services et d'informations générales. Il s'agit là d'une spécificité de notre recherche, une forme de soutien qui n'apparaît pas dans les travaux présentés dans le cadre théorique. Ces jeunes ont témoigné de l'ouverture de leur famille et de l'ensemble de leurs réseaux sociaux : ils peuvent solliciter l'aide de leur part en tout temps. Par contre, les jeunes qui habitent seuls doivent subvenir à leurs propres besoins économiques, sans l'aide de leurs parents. Ils ont d'ailleurs nommé moins de sources et de gestes d'aide au sein de leur réseau et disent recevoir peu d'aide de la part de leur entourage. Pour ceux-ci, la famille est presque absente de leurs démarches d'insertion en raison de l'éloignement ou de certains conflits mais elle demeure tout de même en veilleuse, ayant une présence éloignée du quotidien des jeunes et entretenue par des contacts occasionnels. De leur côté, les amis et les connaissances occupent une place importante dans les activités sociales et récréatives, mais ne sont pas limités dans ce

rôle, puisque quelques jeunes ont témoigné de la pertinence des conseils et des informations en provenance de leurs amis, relativement à leur insertion socioprofessionnelle. Les amis ont deux statuts : certains ont une relation privilégiée avec qui ils entretiennent une relation intime et axée sur l'entraide, le partage d'activités communes, le soutien affectif, le partage d'informations et le soutien financier occasionnel. Par contre, une grande partie des amis sont des connaissances, des amis avec qui les liens sont moins intenses et dont la fonction principale est de faire des activités conjointes.

Le rôle et le soutien du réseau de sociabilité nous démontrent qu'un membre du réseau peut occuper diverses fonctions, selon la situation que présente le jeune en voie d'insertion. La variété des types d'aide offerte par les parents est fortement privilégiée par les jeunes et nous indique que la polyvalence d'un réseau augmente le niveau d'appréciation et de reconnaissance des jeunes en insertion.. Cette appréciation témoigne d'un respect et d'une appréciation des jeunes face à la présence de leurs parents, mais également de l'attachement et de la solidarité qui existent dans les liens sociaux entre membres d'une famille (Fortin dans Dumont, 1994 ; Godbout, Charbonneau et Lemieux, 1996). Le fait que la famille et les amis adaptent leur soutien en fonction de la situation donnée nous indique que l'aide de la famille varie en fonction des besoins d'une personne. La forte présence du réseau de sociabilité nous indique que l'aide s'offre de plusieurs façons et que la proximité et l'intensité des liens sociaux sont des indicateurs d'une plus grande symbolique et d'une meilleure appréciation du soutien offertes aux jeunes en insertion.

Comme deuxième sphère d'aide à l'insertion, le réseau d'affinités offre un soutien axé davantage sur l'insertion professionnelle des jeunes, grâce à l'aide sous forme d'information, de conseils et d'accompagnement. Toutefois, les organismes communautaires et les groupes d'entraide offrent aussi un soutien social axé sur la création de liens sociaux et l'insertion sociale des jeunes, ce qui favorise le l'accroissement du sentiment d'appartenance des jeunes à des groupes sociaux, en plus de la solidarité sociale avec leur entourage, comme complément aux démarches d'insertion. L'omniprésence des réseaux sociaux dans le parcours d'insertion professionnelle des jeunes nous permet de constater l'importance des relations sociales en insertion économique. L'aide dans la sphère professionnelle permet au milieu communautaire et à l'État de partager deux rôles distincts, le premier dans l'aide à l'insertion sociale par la construction de réseaux et de liens de

solidarité, le second par une aide financière, des informations et des conseils sur l'insertion en emploi. Les jeunes poursuivent leurs démarches sur plusieurs années, dans une continuité d'activités socioprofessionnelles et reconnaissent l'importance des liens qui se bâtissent au sein de ces réseaux. Il s'agit pourtant d'un réseau où la durée des liens est temporaire, mais dont l'effet se perçoit dans les sphères sociale et professionnelle des jeunes. D'ailleurs, nous remarquons qu'il existe une complémentarité entre le réseau de sociabilité et le réseau d'affinités : l'aide à l'insertion sociale (information, conseils, affection, services) dispensée par le réseau de sociabilité se complète à l'aide professionnelle fournie par le réseau d'affinités (information, aide financière et conseils) liée au marché du travail.

Plusieurs études antérieures ont illustré l'importance de la création de liens sociaux durables qui favoriseront la construction identitaire, le sentiment d'appartenance et la solidarité entre membres et groupes d'une même collectivité (Godbout et al., 1996; Castel, 1994; Lemieux, 1999; Sanicola, 1994). Le réseau de sociabilité est un réseau qui a très peu changé dans le parcours des jeunes. Les liens sont établis depuis de nombreuses années et le soutien, aussi faible ou aussi diversifié soit-il, est disponible pour les jeunes en voie d'insertion. Les jeunes ont un grand sentiment d'appartenance à ces réseaux. Toutefois, le réseau d'affinités a changé tout au long du parcours des jeunes et leur a offert du soutien social de façon ponctuelle, en lien avec des besoins précis exprimés par les jeunes. Ils reconnaissent l'importance et la contribution de ces réseaux à leur parcours d'insertion, mais n'y ont pas attribué une fonction identitaire ou de solidarité.

Les données présentées dans ce rapport nous permettent de cerner différents mécanismes par lesquels le soutien social s'opère auprès des jeunes en voie d'insertion. Ces données peuvent apporter un nouvel éclairage quant aux stratégies d'intervention à adopter face à l'exclusion des jeunes et contribuer au renouvellement des pratiques sociales, principalement dans le secteur de l'employabilité. Comme toute recherche comporte ses limites, de nombreuses questions restent à répondre afin de mieux comprendre et de mieux répondre au phénomène d'insertion des jeunes : Si les réseaux et les liens sociaux doivent permettre le développement de l'identité des jeunes et la solidarité sociale, pourquoi les relations sociales qui se sont bâties dans les trajectoires d'emploi et d'insertion sont-elles de si courte durée ? Les nombreux changements d'occupation demandent-ils aux jeunes de se détacher constamment d'un ancien réseau pour tenter de

s'identifier à d'autres d'individus et d'autres groupes ? Quel est le résultat de ces nombreux changements sur le sentiment d'appartenance et la solidarité des jeunes avec les gens de leur milieu ? Est-il réaliste de demander à des jeunes exclus socialement et professionnellement de renouveler aussi fréquemment leurs sources de soutien lorsqu'ils vivent des difficultés d'insertion au travail ? Nous devons poursuivre la recherche de solutions à ce phénomène afin de déterminer des mécanismes qui concilient de façon durable le soutien social et l'insertion professionnelle, de manière à faciliter le développement de l'identité et de la solidarité des jeunes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Assogba, Yao, 2000, *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société : l'expérience fondatrice des Carrefours Jeunesse-emploi au Québec*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Assogba, Yao, Gagnon, Caroline, 2002, *Sous-scolarisation, éducation et accès à la citoyenneté : une étude de besoins à Gatineau*, Université du Québec en Outaouais (commandite du Centre Nouvel-Horizon).
- Barrera, Manuel, 1981, *Social support in the adjustment of grengnant adolescents: Assessment issues*. In B.H. Gottlieb (Ed.). *Social Network and Social Support*. Beverly Hills: Sage.
- Beck, Ulrich, 1998, « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités », *Lien social et politiques - Revue internationale d'action communautaire*, vol. 39 (printemps), p. 15-25.
- Berg, Bruce Laurence, 1988, *Qualitative research methods for the social sciences*, 4ème édition. Boston/Toronto : Allyn et Bacon.
- Bernier, Léon., 1998, « La question du lien social ou la sociologie de la relation sans contrainte », *Lien social et politiques - Revue internationale d'action communautaire*, vol. 3 (printemps), p. 27-32.
- Buunk et Hoorens, 1992, « Social Support and Stress : The Role of Social Comparison and Social Exchange Processes », *British Journal of Clinical Psychology*, vol. 31, p. 445-457.
- Castel, Robert, 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 22, p. 11-27.
- Charbonneau, Johanne, 1998, « Lien social et communauté locale », *Lien social et politiques - Revue internationale d'action communautaire*, vol. 3 (printemps), p. 115-126.
- Conseil supérieur de l'Éducation, 1997, *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager. Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation*. Sainte-Foy, Québec : Conseil supérieur de l'éducation.
- Degenne, Alain, et Lebeaux, Marie-Odile, 1997, « Qui aide qui, pour quoi ? » *L'Année sociologique*, no.1, p. 117-141.

- De Singly, François, 1998, « Individualisme et lien social », *Lien social et politiques - Revue internationale d'action communautaire*, vol. 3 (printemps), p. 33-45.
- Deslauriers, Jean-Pierre, 1991, *Recherche qualitative : guide pratique*. Collection Théma. Montréal : Mc-Graw-Hill Éditeurs.
- Dubar, Claude, 1987, *L'Autre jeunesse, des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation*, Lille, France: Presses universitaires de Lille.
- Dumont, Fernand, Langlois, Simon, Martin, Yves, 1994, *Traité des problèmes sociaux*, Québec ; Institut québécois de recherche sur la culture.
- Farrugia, Francis, 1997, « Exclusion : mode d'emploi », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CII, p. 29-57.
- Favreau, Louis, 1996, « Mouvement communautaire et économie sociale dans le champ de l'insertion », *Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire*, Série recherche n°4, Hull : Université du Québec à Hull.
- Favreau, Louis et Lévesque, Benoît, 1996, *Développement économique communautaire*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, Jean-Marc, 1996, « L'entreprise sociale : une voie particulière d'insertion chez les moins de trente ans », *Revue Coopératives et développement*, vol. 27 no. 2. p. 37-53.
- Forsé, Michel, 1997, « Capital social et emploi », *L'Année sociologique*, vol. 47 no.1, p. 143-181.
- Fortin, Andrée, 1994, « La famille, premier et ultime recours » dans *Traité des problèmes sociaux*, sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, p. 947-962.
- Fortin, Andrée, 1993, « Nouveaux réseaux : les espaces de sociabilité ». *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 29/69 (printemps), p. 131-140.
- Gauthier, Madeleine, 1988, *Les jeunes chômeurs : une enquête*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Gauthier, Madeleine et al., 1999, *Lien social et pauvreté : repérage et profil des jeunes précaires en milieu urbain*, Québec : Université du Québec, Institut national de recherche sociale - Culture et société.
- Giddens, Anthony, 1990, *The consequences of modernity*, Stanford, California; Stanford University Press.
- Godbout, Jacques, 1992, *L'esprit du don*, Montréal : Boréal.

- Godbout, Jacques et Charbonneau, Johanne, 1994, « L'affectif, l'obligation et le don », dans *Informations sociales*. no. 35-36. P. 41-49.
- Godbout, Jacques, Charbonneau, Johanne et Lemieux, Vincent, 1996, « L'étrange modernité de la famille québécoise », dans *Les frontières de l'identité : Modernité et postmodernisme au Québec*, sous la direction de Elbaz, Michaël, Fortin, Andrée, Laforest, Guy, Québec/Paris : Presses de l'Université de Laval Sainte-Foy / l'Harmattan, p. 82-94.
- Langlois, Simon, 1990, *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Lemieux, Vincent, 1999, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris : Presses de l'Université de France.
- Lim, Vivien K.G., 1996, *Job Insecurity and its Outcomes : Moderating Effects of Work-based and nonwork-based Social Support*, Human Relations, Vol. 49 no. 2, p.171.
- Mayer, Robert et Ouellet, Francine, 1991, *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville, Québec : Gaétan Morin Éditeurs.
- Nicole-Drancourt, C. et Roulleau-Berger, L. , 1995, *L'insertion des jeunes en France*, Collection Que sais-je ?, Paris : Presses universitaires de France.
- Sanicola, Lia, 1994, *L'intervention de réseaux*. Collection travail social. Paris : Éditions Bayard.
- Schehr, Sebastien, 1999, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*. Paris : Presses universitaires de France.
- Schwartz, Bertrand, 1981 : *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*. Paris : La Documentation française.
- Taboada Leonetti, Isabelle, 1994, « Intégration et exclusion dans la société duale : le chômeur et l'immigré », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 31/71, p. 93-103.
- Tousignant, Michel, Rochon, Jean, 1987, *Utilisation des réseaux sociaux dans les interventions : état de la question et propositions d'action*. Québec : Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux.
- Xieberras, Martine, 1993, *Les théories de l'exclusion*, Collection Sociologies au quotidien, Paris: Méridiens Klincksieck.

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA RECHERCHE

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À UNE RECHERCHE
(ENTREVUE INDIVIDUELLE)**

SUJET : SOUTIEN SOCIAL ET INSERTION DES JEUNES ADULTES

Hull, le 13 décembre 2001

Je, _____, consens à participer à cette étude, qui a pour but de :

- recueillir de l'information au sujet de l'entourage des jeunes adultes participant à des démarches d'insertion sur le marché du travail
- connaître les sources de soutien ayant favorisé l'insertion au travail
- connaître les façons dont l'entourage facilite l'insertion au travail
- connaître la perception de ces jeunes face à l'aide offerte par l'entourage
- permettre aux intervenants du secteur de l'insertion de renouveler leurs pratiques d'intervention pour favoriser le développement du réseau social

Je consens à participer à l'entrevue dans les conditions suivantes :

Ma participation à cette entrevue n'excédera pas une heure trente.

Ma participation est libre et volontaire.

Je peux mettre fin à ma participation à n'importe quel moment et mon retrait durant l'étude ne me causera aucun préjudice.

L'entrevue sera enregistrée sur cassette audio. Les données serviront strictement aux fins de la recherche. Ces données seront conservées pendant un minimum de cinq (5) ans au domicile du chercheur, après lequel temps les données seront détruites. De plus, si je me retire du projet, les données seront détruites aussitôt.

Le chercheur s'engage à respecter la confidentialité des informations partagées dans le cadre de cette entrevue et à protéger l'anonymat de tout nom évoqué. Les entrevues seront codées et tout nom utilisé dans la recherche sera fictif. Ainsi, aucun nom (le mien ou celui des personnes que je mentionne) ne sera mentionné.

Ma participation à cette étude ne m'expose à aucun risque plus que minimal.

Ce projet de recherche est réalisé sous la supervision scientifique et avec la collaboration de M. Yao Assogba, professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull, qui peut être joint en tout temps au (819) 595-3900, poste 2201.

Je participe volontairement à ce projet et je comprends toutes les implications qui y sont rattachées.

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À UNE RECHERCHE
(ENTREVUE INDIVIDUELLE)**

SUJET : SOUTIEN SOCIAL ET INSERTION DES JEUNES ADULTES

Hull, le 13 décembre 2001

Je, _____, consens à participer à cette étude, qui a pour but de :

- recueillir de l'information au sujet de l'entourage des jeunes adultes participant à des démarches d'insertion sur le marché du travail
- connaître les sources de soutien ayant favorisé l'insertion au travail
- connaître les façons dont l'entourage facilite l'insertion au travail
- connaître la perception de ces jeunes face à l'aide offerte par l'entourage
- permettre aux intervenants du secteur de l'insertion de renouveler leurs pratiques d'intervention pour favoriser le développement du réseau social

Je consens à participer à l'entrevue dans les conditions suivantes :

Ma participation à cette entrevue n'excédera pas une heure trente.

Ma participation est libre et volontaire.

Je peux mettre fin à ma participation à n'importe quel moment et mon retrait durant l'étude ne me causera aucun préjudice.

L'entrevue sera enregistrée sur cassette audio. Les données serviront strictement aux fins de la recherche. Ces données seront conservées pendant un minimum de cinq (5) ans au domicile du chercheur, après lequel temps les données seront détruites. De plus, si je me retire du projet, les données seront détruites aussitôt.

Le chercheur s'engage à respecter la confidentialité des informations partagées dans le cadre de cette entrevue et à protéger l'anonymat de tout nom évoqué. Les entrevues seront codées et tout nom utilisé dans la recherche sera fictif. Ainsi, aucun nom (le mien ou celui des personnes que je mentionne) ne sera mentionné.

Ma participation à cette étude ne m'expose à aucun risque plus que minimal.

Ce projet de recherche est réalisé sous la supervision scientifique et avec la collaboration de M. Yao Assogba, professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull, qui peut être joint en tout temps au (819) 595-3900, poste 2201.

Je participe volontairement à ce projet et je comprends toutes les implications qui y sont rattachées.

Signé :

Nom du-de la participante

Nom de la chercheure

Date

Date

Si vous avez des questions ou des plaintes concernant votre participation à cette recherche, veuillez contacter Stéphane Bouchard, président du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Hull au (819) 595-3900, poste 2360.

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE

QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE

SOUTIEN SOCIAL ET INSERTION DES JEUNES ADULTES

N° d'entrevue : _____ Date : _____

PARTIE 1 : HISTOIRE ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNELLE

1.1 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

1. *Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?*
 16-19 ans 20-24 ans 25-29 ans 30-34 ans
2. *Quelle est votre région natale ?*
3. *Dans quel type de logement habitez-vous présentement ?*
_____ appartement _____ chambre _____ maison (propriétaire)
4. *Habitez-vous seul ?*
5. *Si non, quel est votre mode de cohabitation ?*
_____ conjoint _____ colocataire _____ chambreur
_____ parents /famille

1.2 TRAJECTOIRE SCOLAIRE

6. *Parlez-moi de votre perception de l'école :*
 - *face aux professeurs, aux matières et à l'école*
 - *face à vos amis, à vos activités scolaires, à votre vie sociale et à vos projets futurs*
7. *Avez-vous réalisé les projets que vous souhaitiez réaliser à cette époque ?*

1.3 TRAJECTOIRE EN EMPLOI

8. *Décrivez-moi vos expériences en emploi (p. ex. : type d'emploi, âge, niveau de satisfaction...)*
9. *Parlez-moi des moments importants ou des événements majeurs en lien avec ces emplois.*

1.4 PROCESSUS D'INSERTION

10. *Comment avez-vous trouvé votre premier emploi (p. ex. : connaissances, organismes, personnes-ressources...)?*
11. *Quel est votre niveau de satisfaction face aux services que vous avez reçus en matière d'emploi ? (En général, qu'est-ce que ces services vous ont apporté ?)*

PARTIE 2 : TRAJECTOIRE SOCIALE ET PERCEPTION DU SOUTIEN SOCIAL

12. *Qui sont les personnes, les groupes ou les organismes que vous côtoyez pendant votre période d'insertion au travail ?*
- *famille / amis / parenté ...*
- *organismes / groupes / associations / établissements ...*
13. *Parlez-moi de chacun des groupes de personnes suivantes et plus spécifiquement de l'importance de chacun dans vos démarches d'emploi :*
A) *vos proches : votre famille (parents, frères, sœurs)*
votre parenté,
votre conjoint,
vos amis ...

B) *vos connaissances : vos collègues de travail,*
votre voisinage (membres de l'entourage dans le quartier),
membres d'un groupe d'entraide,
membres de groupes de loisir ou d'activités récréatives,
intervenants du secteur de l'emploi,
intervenants du réseau de la santé / services sociaux,
autres : nommer
14. *Donnez-moi des exemples du type d'aide que chacun vous apportait (que faisaient ces personnes pour vous aider) :*
- *de l'aide matérielle (donner des objets matériels, de l'argent, ...)*
- *des services (échanges de services ou services gratuits)*
- *de l'affection (amour, tendresse, encouragement, ...)*
- *des conseils (partage d'expérience, de vécu, ...)*
- *des informations (jugées importantes ou intéressantes)*
- *des activités conjointes (faire des activités ensemble...)*
15. *Enfin, parmi les personnes nommées ci-dessus, lesquelles ont été les plus significatives dans vos démarches d'emploi et pourquoi ?*

Merci encore une fois de votre participation à cette recherche.